

OCI

Édité par l'Organisation de la Coopération Islamique

Janv - Avr 2023

Numéro 51

Journal



L'espace géographique de l'OCI représentera le tiers de la jeunesse mondiale en 2050



Hissein Taha évoque les défis du monde islamique à New York

**La République islamique de Mauritanie
accueille la 49^{ème} Session du Conseil des
Ministres des Affaires étrangères
Nouakchott - 2023**



La mosquée Chinguetti est une mosquée située à Chinguetti, dans la région d'Adrar, en Mauritanie. C'était un ancien centre de culte établi par les fondateurs de la ville oasis de Chinguetti, dans la région d'Adrar, en Mauritanie, au XIIIe ou XIVe siècle.



2022 : Etapes majeures sur la voie de la réalisation

La période écoulée a été témoin d'importants jalons qu'il convient de citer, alors que l'année 2022 arrive à son terme. Ces jalons ont fourni l'opportunité d'examiner et de prendre des décisions portant sur plusieurs des domaines importants intéressant l'Organisation de la coopération islamique, et qui sont d'ordre économique, humanitaire, culturel, social, médiatique et scientifique.

Le présent numéro du Journal de l'OCI couvre les conférences sectorielles et réunions périodiques des comités, marquant ainsi la reprise de l'activité continue de l'Organisation qui a connu la stagnation en 2020 et 2021 du fait de la pandémie de la Covid-19. L'OCI a repris désormais ses importantes conférences, à un rythme soutenu comme d'accoutumée, et dont l'une des activités les plus importantes aura été la convocation, les 20 et 21 décembre 2022, sous l'égide de l'Organisation, de la Première réunion ministérielle des organes de lutte anti-corruption dans les Etats membres de l'OCI, sous le généreux patronage de S.A.R. le Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saoud, Prince héritier et Premier ministre du Royaume d'Arabie Saoudite, représenté par l'Autorité de contrôle.

Cette réunion marquait un tournant avec l'approbation de la Convention de Makkah Al-Mukarramah sur la lutte contre la corruption au niveau des pays de l'OCI, en raison surtout du rôle de cette Convention dans l'impulsion d'une action collective pour combattre ce phénomène et contribuer au renforcement de l'économie des Etats membres, ainsi qu'à leur protection et à leur progression.

A Djeddah toujours, le 7 septembre, le Royaume d'Arabie Saoudite a accueilli la Cinquième session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats membres de l'OCI, sous le thème "Développement de la jeunesse et des sports aux fins de bâtir une Oummah solidaire". Nul n'ignore l'importance que revêt la protection des jeunes, car ils représentent le moteur humain appelé à faire tourner efficacement la roue du développement et à construire l'économie. Sans oublier que la bonne éducation de cette catégorie aura pour effet de déjouer les tentatives visant à l'inciter à l'extrémisme et au terrorisme.

Dans mon discours devant la réunion susmentionnée, j'ai appelé à faire face aux défis auxquels sont confrontés les jeunes des Etats membres de l'OCI, notamment par rapport aux taux de chômage élevés, aux dangers de propagation de l'extrémisme, aux problèmes de déplacement, d'asile et d'immigration illégale. A cette fin, j'ai souligné l'importance que revêt l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'action conjoints pour répondre aux besoins des jeunes, leur offrir des opportunités et renforcer leur rôle dans le développement afin qu'ils contribuent à l'amélioration de la situation économique et sociale et à la promotion de la paix et du dialogue.

Lorsque nous considérons le caractère interdépendant et indissociable de ces réunions et la complémentarité de leurs objectifs, nous constatons qu'il existe une cohérence entre le rôle de la jeunesse musulmane et les efforts que déploient les Etats membres pour lutter contre la corruption, à la lumière des objectifs économiques et de développement majeurs, qui se complètent par une sensibilisation qui exige le recours à l'aspect médiatique.

Je voudrais rappeler ici la convocation de la 12^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information de l'OCI, tenue à Istanbul, en République de Türkiye, le 22 octobre 2022, sous le signe : "Combattre la désinformation et l'islamophobie à l'heure de la post-vérité".

Cette session a examiné les défis auxquels sont confrontés le secteur des médias et son infrastructure dans les Etats membres de l'Organisation. Elle a également passé en revue le discours médiatique destiné à autrui à travers les médias traditionnels, les canaux médiatiques modernes .

Dans le contexte économique toujours, le mois de novembre dernier a été témoin de la tenue de la 38^{ème} session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC), dont les conférences sont considérées comme un moyen exemplaire de consolider l'esprit de solidarité entre les Etats membres qui disposent des moyens financiers et technologiques et ceux qui possèdent les ressources naturelles, telles que les terres arables mais qui manquent des ressources financières et technologiques nécessaires à leur exploitation et, ce faisant, servir les intérêts communs du monde islamique. Je tiens, ici, à réitérer mon appel aux Etats membres afin qu'ils mettent en place un fonds de financement des projets émergents en vue de soutenir et d'encourager les projets innovants des jeunes dans les différents domaines économiques.

Très récemment, à la mi-décembre 2022, le Comité exécutif du Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH) venait de tenir sa 31^{ème} réunion à Islamabad. Cette réunion intervient dans le contexte d'un certain nombre de défis auxquels le monde islamique est exposé sur le plan du développement, de la dégradation de l'environnement, du changement climatique, de la santé humaine, des pénuries d'énergie et de la raréfaction des ressources en eau.



Hissein Brahim Taha

Secrétaire général
de l'Organisation
de la Coopération Islamique

Dans mon discours devant la réunion susmentionnée, j'ai appelé à faire face aux défis auxquels sont confrontés les jeunes des Etats membres de l'OCI, notamment par rapport aux taux de chômage élevés, aux dangers de propagation de l'extrémisme, aux problèmes de déplacement, d'asile et d'immigration illégale

Journal de l'OCI

Publié par
L'Organisation de la Coopération Islamique

Directeur du Département de
l'Information
Rédacteur en chef
Wajdi Ali Sindi

Editeur
Bashir Sa'ad Abdullahi

Mise en page et conception
Mohammed Abdelqader Qalaba

Conseil consultatif
Amb. Tareg Bakheet
Hasan Basri Arsalan

Revision
Teysir Arslan

Adresse :
Madinah Road, P.O. Box 178,
Jeddah-21411, Arabie Saoudite
Tél : 012 6515222 Fax : 012 6512288
Telx. : 601366 Islamic SJ.
Site Internet : www.oic-oci.org

Pour les commentaires,
les demandes de renseignements

E-mail : journal@oic-oci.org
Observateur permanent de l'OCI
auprès de l'ONU - Bureau de New York
320 East - 51st Street
New York 10022
New York, États-Unis
www.oicun.org
oic@un.int
OIC Permanent Observer
to the UN Geneva Office
ICC-20, Route Pre-Bois - Case Postal 1818
CH 1215, Geneve, Suisse
www.oic-un.org
oic@oic-un.org

Les opinions exprimées par les rédacteurs/auteurs des articles publiés dans le Journal de l'OCI ne représentent pas nécessairement les visions de l'OCI, mais sont les vues personnelles des auteurs eux-mêmes. Cependant, l'OCI se réserve le droit/discrétion d'amender, réviser, éditer, supprimer ou d'examiner toute partie ou portion du texte partout où cela est jugé nécessaire.

Liens connexes de l'OCI

Organes subsidiaires

- Académie internationale du Fiqh islamique - Djeddah, www.fiqhacademy.org
- Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), Casablanca, www.icdt-oic.org
- Université islamique de Technologie (UIT), Dacca, www.iutoic-dhaka.edu
- Centre de Recherches statistiques, économiques et sociales, et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) - Ankara, www.sesric.org
- Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques (IRCICA) - Istanbul, www.ircica.org
- Fonds de solidarité islamique - Djeddah, www.isf-fsi.org
- Université islamique du Niger - Niamey
- Université islamique d'Ouganda - Kampala

Institutions et organes spécialisés

- Groupe de la Banque islamique de développement (BID), Djeddah, www.isdb.org
- Organisation du monde islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ICESCO) - Rabat www.isesco.org.ma
- Union des agences de presse des Etats membres de l'OCI (UNA), Djeddah, www.islamicnews.org.sa
- Union des radiodiffusions des Etats islamiques (IBU), Djeddah, www.ibu.org
- Comité islamique du Croissant international (CICI), Benghazi, www.icic-oic.org
- Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS), Nour Sultan
- Organisation pour le développement de la femme dans les pays islamiques, Le Caire
- Centre de travail de l'OCI, Bakou
- Centre de l'OCI pour la coopération et la coordination policières, Istanbul
- Organisation des sciences, de la technologie et de l'innovation (Secrétariat du COMSTECH), Islamabad

Institutions affiliées

- Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture, à Karachi, www.icci-oic.org
- Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI) - Istanbul
- Université islamique internationale de Malaisie (UIIM) - Kuala Lumpur
- Fédération sportive des jeux de la solidarité islamique - Riyadh
- Forum de la jeunesse de la Coopération islamique (FJCI) - Istanbul
- Conseil général pour les banques et les institutions financières islamiques - Amman
- Académie islamique mondiale des Sciences (IAS) - Amman - www.ias-worldwide.org
- Organisation des capitales et villes islamiques, Makkah al-Moukarramah
- Forum mondial de médiation - Amman
- Union internationale des scouts musulmans (IUMS) - Jeddah
- Groupe de réaction aux urgences informatiques à l'OCI, Cyberjaya - Malaisie
- Association des autorités fiscales des pays islamique (ATAIC) - Khartoum
- Fédération mondiale des écoles arabo-islamiques internationales - Le Caire - www.wfais.org
- Fédération des Entrepreneurs des pays islamiques (FOCIC) - Casablanca
- Fédération des consultants des pays islamiques (FCIC) - Istanbul
- Union immobilière dans les Etats islamiques - Djibouti
- Association islamique des armateurs, Jeddah - www.oisaonline.com
- Forum des journalistes de l'OCI - Turquie
- Forum des autorités chargées de la régulation de la radiodiffusion dans les Etats membres (IBRAF) - Turquie



La "Coordination ministérielle" examine les questions clefs du monde islamique



Le SG de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, et le Président américain Joe Biden, lors d'une cérémonie en marge des réunions de l'Assemblée générale

Les Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique ont tenu, le 22 septembre 2022, au siège des Nations unies à New York, leur réunion annuelle de coordination, en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale. La réunion visait à unifier les positions des Etats membres de l'OCI sur des questions portant sur le monde islamique ainsi que sur les principales questions internationales inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU.

Ont pris la parole à la séance d'ouverture, outre S.E. le Secrétaire général de l'Organisation, M. Hissein Brahim Taha, Son Altesse Royale le Prince Faisal bin Farhan Al Saoud, Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite et Président de la 12^{ème} Conférence du Sommet islamique, et Son Excellence M. Bilawal Bhutto Zardari, Ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan et Président de la réunion annuelle de coordination, M. Khaled Khiari, Secrétaire général adjoint pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique à l'ONU, et Miguel Angel Moratinos, Haut Représentant des Nations unies pour

l'Alliance des civilisations.

Dans son allocution, le Secrétaire général a évoqué les multiples défis sécuritaires, politiques et économiques qui se posent au monde islamique et qui exigent, pour les relever et assurer la stabilité, la sécurité, la prospérité et le bien-être des Etats membres, des efforts conjoints continus dans un esprit de solidarité islamique.

Le Secrétaire général a abordé l'évolution de la question de Palestine et la situation au Jammu-et-Cachemire, en Afghanistan, dans la région du Sahel, au lac Tchad, en Afrique centrale, au Mozambique, en Guinée et en Somalie. Il a également souligné que l'OCI est soucieuse de parvenir à une solution pacifique à la situation au Yémen, en Libye, en Irak et au Soudan, et qui soit à même d'assurer leur sécurité, leur stabilité et leur développement.

Le Secrétaire général a également passé en revue les efforts de l'OCI pour suivre l'affaire des Musulmans Rohingyas ainsi que la situation des groupes et minorités musulmans dans les Etats non membres. Le Secrétaire général a également évoqué les efforts que déploie l'Organisation dans la lutte contre

le phénomène de l'islamophobie, ainsi qu'à l'égard des problèmes sociaux et culturels et les questions de développement.

D'autre part, les Ministres des Affaires étrangères des Etats membres du Groupe de contact de l'OCI concerné par les Musulmans Rohingyas au Myanmar ont tenu une réunion à New York, sous la présidence de S.E. le Secrétaire général.

Dans son allocution, le Secrétaire général a souligné que l'OCI suit cette question avec un grand intérêt depuis plus de 20 ans, et déploie des efforts considérables pour soutenir les Rohingyas et mettre un terme aux épreuves qu'ils endurent, notant à cet égard que plus de 5 ans se sont écoulés depuis la campagne brutale lancée par l'armée du Myanmar, le 25 août 2017, contre les civils Rohingyas, qui a entraîné un afflux massif de réfugiés Rohingyas de la région de Rakhine au Myanmar vers le Bangladesh voisin. Il a précisé que ce cinquième anniversaire est un rappel que les atrocités commises contre les Rohingyas exigent la justice et la reddition de comptes des auteurs, ainsi qu'un engagement et une solidarité accrues de la part de la communauté internationale.

Le Président de la Palestine reçoit le Secrétaire général



S.E. le Président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a reçu S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, le 22 septembre dernier, en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU. Le Président palestinien a informé le Secrétaire général des derniers développements de la question palestinienne, en particulier les attaques et les agressions contre les lieux saints et les habitants sans défense d'Al-Qods, les tentatives d'imposer les programmes éducatifs israéliens ainsi que la falsification des faits historiques. A cet égard, il a appelé à activer le rôle des Etats et des institutions pour faire face à l'escalade des violations.

Pour sa part, le Secrétaire général a réaffirmé l'engagement de l'Organisation à poursuivre les efforts qu'elle déploie pour soutenir la cause palestinienne, qui est la raison même de la création de l'OCI, tout en soulignant la nécessité de soutenir la solution à deux Etats et de respecter les résolutions internationales relatives à la cause palestinienne.

Entre-temps, le Comité des Six de l'OCI sur la Palestine s'est réuni, le 19 septembre, sous la présidence de S.E. le Secrétaire général de l'Organisation, en marge de la 77^{ème} session

de l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de la réunion, S.E. le Secrétaire général a réaffirmé la position ferme de l'OCI à l'égard de la juste cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif, appelant à la mobilisation de tous les efforts politiques et juridiques afin d'aboutir à un consensus international et à long terme sur une solution juste et permanente à la cause palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies. Il a également souligné la nécessité de réactiver le processus de paix sous les auspices internationaux multilatéraux, selon un calendrier précis, et sur la base des résolutions pertinentes de la légitimité internationale et de l'Initiative de paix arabe. Le Secrétaire général a, en outre, insisté qu'il est indispensable de maintenir la pression sur le Conseil de sécurité de l'ONU afin qu'il prenne des mesures permettant la mise en œuvre des décisions qui visent à mettre un terme à la politique de colonisation et d'occupation israéliennes illégales sous toutes ses formes et à réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris l'autodétermination et l'indépendance de l'Etat de Palestine, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale,

et la solution équitable de la question des réfugiés palestiniens.

Il a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à approuver immédiatement l'adhésion tant attendue de l'Etat de Palestine aux Nations unies et à fournir la protection internationale nécessaire au peuple palestinien, conformément au droit international humanitaire.

Le Comité a présenté ses recommandations à la Réunion annuelle de coordination des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, qui s'est également tenue en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU.

À noter, par ailleurs, que S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a pris part, le 22 septembre 2022, à la Conférence internationale de soutien aux réfugiés palestiniens, qui s'est tenue au siège des Nations Unies à New York, en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale.

Le Secrétaire général a indiqué dans son discours que des millions de réfugiés palestiniens ont subi pendant des décennies les affres du déplacement, de l'injustice et de la privation de leurs droits légitimes en raison de l'occupation israélienne continue, en notant dans cette veine le manque de financement dont souffre actuellement l'UNRWA.



S.E. M. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger



S.E.M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigeria

Le Président du Nigéria reçoit le Secrétaire général

S.E. le Président de la République fédérale du Nigeria, M. Muhammadu Buhari, a reçu le 20 septembre 2022 dans sa résidence de New York, S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Au cours de cette rencontre, le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a hautement apprécié le soutien continu que le Nigéria apporte à l'OCI et à l'action islamique commune.

Pour sa part, le Président Buhari a exprimé au Secrétaire général ses vœux de succès dans ses fonctions à la tête du Secrétariat général de l'Organisation.

Les deux parties ont passé en revue les défis

sécuritaires et de développement, ainsi que les effets du changement climatique auxquels la région du Sahel et le lac Tchad sont confrontés. A cet égard, le Secrétaire général de l'OCI a exprimé son appréciation pour le rôle que la République du Nigéria assume dans la région et les efforts inlassables qu'elle mène, sous la direction de Son Excellence le Président Buhari, pour combattre le terrorisme.

D'autre part, et à l'invitation de S.E. M. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger, le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a pris part à la table ronde au plus haut niveau, organisée par le Niger sur le thème : « Assurer la réussite de la scolarisation des filles au Niger », tenue en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU. Cette réunion visait à mobiliser l'appui des partenaires afin de permettre aux filles des zones rurales du Niger de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions.

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, le 23 septembre dernier, en marge de sa participation à la 77^{ème} session de l'Assemblée générale, a tenu une série de rencontres, dont notamment les entretiens qu'il a tenus avec Mme. Awatif Altidjani Ahmed Koiboro, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, à l'intégration africaine et aux Tchadiens à

l'étranger, sur les défis sécuritaires, humanitaires et de développement auxquels sont confrontés la région du lac Tchad et du Sahel, et des efforts que déploie l'OCI pour aider les pays de la région à les surmonter.

Il s'est, en outre, entretenu avec M. Miguel Moratinos, Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations. Au cours de leur rencontre, les deux parties ont discuté des moyens de renforcer leur coopération et de conjuguer leurs efforts pour lutter contre le phénomène de l'islamophobie qui se propage en Occident et dans certains autres pays du monde. Les entretiens ont également porté

sur le partenariat en matière de diffusion des valeurs de

tolérance et de coexistence entre les civilisations et les religions. Dans ce cadre, les deux responsables ont salué l'institution par les Nations unies de la journée du 15 mars de chaque année comme Journée internationale de lutte contre le phénomène de l'islamophobie.

Toujours en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 19 septembre 2022, au siège de la Mission permanente de l'Organisation de la Coopération Islamique à New York, M. Rashad Hussain, ambassadeur itinérant des Etats-Unis pour la liberté religieuse internationale.

Au cours de cette rencontre, les deux responsables ont passé en revue les relations entre l'OCI et les Etats-Unis, à la lumière des réunions du dialogue stratégique dont le premier volet s'est déroulé dans la capitale américaine, Washington en mai dernier, et ont réaffirmé leur volonté commune de continuer à soutenir le dialogue et la coopération entre les deux parties.

Ils ont, en outre, échangé les points de vue sur la situation des communautés et minorités musulmanes dans les pays non membres de l'OCI, ainsi que sur le phénomène de l'islamophobie et de la liberté religieuse.

Hissein Brahim Taha prend part au colloque du Niger

Le Secrétaire général de l'OCI mène des pourparlers intensifs à New York

En marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha a eu, à New York, plusieurs entretiens, notamment avec le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres.

Au cours de l'entretien, les deux parties se sont félicitées de l'excellent niveau de coopération entre l'OCI et l'ONU dans bon nombre de domaines.

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, a salué les efforts que déploie l'OCI pour renforcer les fondements de la sécurité et de la paix dans de nombreuses régions.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a émis le souhait de renforcer le partenariat entre l'OCI et l'ONU dans les différents domaines afin de mieux servir les causes de la paix, de la sécurité et de la coopération.

Les deux responsables ont abordé, dans leurs entretiens, un certain nombre de sujets, au premier rang desquels figurent le problème palestinien et la situation en Afghanistan, dans les pays du Sahel, au lac Tchad et en Somalie.

Dans ce contexte, le Secrétaire général de l'OCI a tenu une réunion avec le Ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, M. Jeyhun Bayramov. Au cours de la réunion, le Secrétaire général a rappelé la position de principe de l'Organisation en faveur de la République d'Azerbaïdjan concernant les agressions arméniennes contre son territoire. A cet égard, le Ministre azéri des Affaires étrangères s'est félicité du soutien apporté à son pays par l'OCI et ses Etats membres face à ces agressions arméniennes.

D'autre part, le Secrétaire général s'est également entretenu avec le Ministre des Affaires étrangères de la République de Türkiye, M. Mevlut Cavusoglu. Au cours de cette rencontre, les deux parties se sont penchées sur un certain nombre des questions inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation, notamment les moyens de combattre l'islamophobie et d'autres questions d'intérêt commun.

Au cours de la rencontre avec le Ministre des Affaires étrangères du Koweït, Cheikh Dr. Ahmed Nasser Al-Muhammad Al-Sabah, plusieurs questions régionales et internatio-

nales ont été abordées, notamment la question palestinienne, les pays du Sahel, le lac Tchad, l'Afghanistan, les communautés et minorités musulmanes dans les pays non membres de l'OCI et la lutte contre le phénomène de l'islamophobie.

Avec la Ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, Mme. Retno Marsudi, les entretiens ont porté sur un certain nombre de questions d'actualité, y compris la situation en Afghanistan.

Le Secrétaire général a également rencontré M. Ersin Tatar, Président de Chypre turque, qui lui a fait un exposé sur la situation des Chypriotes musulmans. Il lui a exprimé la solidarité de l'OCI avec eux conformément aux décisions pertinentes de l'Organisation.

Le Secrétaire général a, en outre, rencontré M. Saifuddin Abdullah, alors Ministre malaisien des Affaires étrangères. Au cours de l'entretien, le Secrétaire général a apprécié le rôle de premier plan que joue la Malaisie au sein de l'OCI et ses nombreuses contributions à la promotion de l'action islamique commune.



Le Secrétaire général : Nous avons apporté le soutien au peuple du Jammu-et-Cachemire dans son combat, tout au long des quatre dernières décennies



Le Groupe de contact de l'OCI sur les Musulmans en Europe a tenu une réunion publique au niveau ministériel, en marge de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 19 septembre dernier, sous la présidence de S.E. le Secrétaire général de l'Organisation, M. Hissein Brahim Taha.

Dans son discours, le Secrétaire général a exprimé les préoccupations de l'OCI face à la montée des sentiments antimusulmans dans certains pays européens et a appelé à redoubler d'efforts pour soutenir un dialogue constructif à même de promouvoir l'harmonie interculturelle, la compréhension, la tolérance et le respect mutuel.

Il a ajouté que les sociétés musulmanes en Europe vivent actuellement une époque de grandes difficultés et de défis, car elles sont exposées à des attaques quotidiennes et sont stigmatisées comme «étrangères» à l'Europe. Il a souligné que les Musulmans sont désormais au cœur du programme politique de l'extrême droite qui incite à la division et qui se caractérise par le chauvinisme et l'exclusion.

La réunion a passé en revue la situation générale des Musulmans en Europe depuis la dernière réunion du Groupe de contact, qui

s'est tenue le 22 mars 2022 à Islamabad, et a réitéré son soutien indéfectible aux communautés musulmanes, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des pays concernés.

Elle a, en outre, appelé tous les pays à respecter la liberté de religion de tous les Musulmans et à ne pas restreindre les droits de l'homme et les libertés fondamentales des Musulmans, notamment en les privant de leur droit d'exercer leurs droits civiques. La réunion a exprimé sa profonde préoccupation face à la tendance inquiétante du sentiment antimusulman, de l'islamophobie, du discours de haine, de l'extrémisme de droite et de la direction que les incidents violents ciblant les Musulmans prennent dans certains pays européens, motivés par le discours de haine et la discrimination généralisée, tout en rejetant fermement le discours politique intolérant et exclusif de la droite radicale.

A cet égard, la réunion a appelé les dirigeants de la communauté musulmane en Europe à intensifier leurs efforts et à s'engager avec toutes les parties concernées, y compris les jeunes et les femmes musulmanes, en vue de promouvoir la coexistence pacifique, la tolérance, l'inclusion, l'harmonie, le respect mutuel et l'entente.

D'autre part, le Groupe de contact de l'OCI sur le Jammu-et-Cachemire a tenu une réunion ministérielle en marge de la même occasion, sous la présidence de S.E. le Secrétaire général. Passant en revue la situation actuelle au Jammu-et-Cachemire, le Secrétaire général a déclaré que l'OCI a collectivement apporté, tout au long des quatre dernières décennies, son soutien au peuple cachemiri dans sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination. Il a rappelé, à cet effet, que la présente réunion intervient dans la foulée du 3^{ème} anniversaire de la mise en œuvre des mesures unilatérales et illégales dans la zone du Jammu-et-Cachemire occupée par l'Inde.

Le Secrétaire général a réitéré l'appel de l'OCI à la Communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures concrètes permettant de résoudre le conflit au Jammu-et-Cachemire, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il a également appelé le Pakistan et l'Inde à s'engager ensemble dans un dialogue sérieux avec la participation constructive de la communauté internationale, comme étape essentielle à la résolution du conflit du Jammu-et-Cachemire.



Yaoundé

Capitale de la culture du monde islamique pour la région africaine

Sous le patronage de S.E. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, et en présence de hauts responsables et de milliers de citoyens, la célébration de Yaoundé, en tant que capitale de la culture du monde islamique pour la région africaine au titre de 2022, a été officiellement lancée le 30 juin 2022 au Musée national de la capitale camerounaise, lors d'une grande cérémonie présidée par M. Joseph Dion Ngute, Premier ministre du Cameroun. Étaient également présents Dr. Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO ; Dr. Mohamed Zinelabidine, Chef du Secteur de la Culture et de la communication à l'Organisation, de hauts fonctionnaires du gouvernement camerounais, des chefs religieux camerounais, des personnalités publiques et des Ambassadeurs. La célébration, dont les programmes et les activités se poursuivront pendant un an, a été lancée en coordination entre l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) et le ministère des Arts et de la culture de la République du Cameroun. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision adoptée par le Programme des capitales de la culture du monde islamique de l'ICESCO, qui met en valeur le patrimoine et consolide les valeurs de paix,

de coexistence et de dialogue civilisationnel. Dr. AlMalik, Directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), a exprimé, au début de son discours, ses remerciements au Président de la République du Cameroun pour son patronage de la célébration et son soutien constant au développement culturel. Il a également salué le rôle que la ville de Yaoundé joue dans la production de la littérature orale, des arts contemporains et de la musique dans le continent africain.

Le Directeur général s'est également félicité de la diversité linguistique, ethnique, religieuse et culturelle de Yaoundé, la ville des sept collines, soulignant à ce propos qu'elle constitue un modèle qui reflète la modération dans la religion, la tolérance et les valeurs spirituelles et morales, et que sa proclamation « capitale de la culture du monde islamique » contribuera à la réalisation du développement durable dans les domaines de la culture, de la recherche scientifique et du renforcement des capacités des femmes et des jeunes.

Le Directeur général de l'ICESCO, Dr. Salim bin Mohamed AlMalik, a affirmé que l'Organisation est disposée à coopérer avec

les autorités camerounaises compétentes, pour assurer la réussite des programmes et activités relatifs à la célébration de Yaoundé, en tant que capitale de la culture du monde islamique, tout au long de l'année, et de contribuer, ce faisant, au rayonnement touristique de la ville, à la mise en valeur de ses sites patrimoniaux et naturels, à la promotion de son rayonnement régional et international, à l'attraction des investissements dans le domaine culturel, et au renforcement de la coexistence et de la tolérance.

Et d'ajouter que l'ICESCO compte collaborer avec le gouvernement camerounais pour inscrire les sites patrimoniaux de Houlof, ainsi que la Tour de Goto-Goufey et le site archéologique de Bidzar sur la liste du patrimoine dans le monde islamique. Il a indiqué, dans cette même veine, que l'Organisation prévoit de tenir des ateliers de formation sur la méthode d'inscription des éléments culturels sur les listes du patrimoine.

Le Directeur général de l'ICESCO a précisé que l'action de la Chaire ICESCO sur la diversité culturelle, la paix et la coopération internationale à l'Institut des Relations internationales du Cameroun sera renforcée de manière à promouvoir la recherche scientifique.



Première réunion ministérielle des organes de lutte anti-corruption de l'OCI

La Première réunion ministérielle des organes de lutte contre la corruption dans les Etats membres de l'OCI s'est tenue les 20 et 21 décembre 2022 à Jeddah sous le patronage de S.A.R. le Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al-Saoud, Prince héritier et Président du Conseil des ministres du Royaume d'Arabie saoudite, qui a accueilli cet événement représenté par l'Autorité de contrôle et de lutte contre la corruption (NAZAHA).

La réunion ministérielle des organes de lutte contre la corruption dans les Etats membres de l'OCI a adopté la «Convention de Makkah Al-Moukarramah» sur la lutte contre la corruption. A rappeler que la réunion s'est tenue avec la participation de hautes personnalités internationales comprenant des ministres, les présidents et représentants des organes anti-corruption dans les Etats membres de l'OCI, ainsi que les directeurs des organisations internationales concernées par la lutte anti-corruption, dont l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), le Groupe Egmont des cellules de renseignement financier, ainsi qu'un certain nombre d'experts saoudiens spécialisés dans le domaine de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité.

S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a indiqué que cette convention intervient en application de la Résolution 9/48-LEG du Conseil des ministres des Affaires étrangères relative au renforcement de la coopération dans le cadre de l'Organisation dans le domaine de la lutte contre la corruption. Cette résolution invite, par ailleurs, le Secrétariat général à élaborer un projet de Convention contre la corruption dans le cadre de l'OCI, et de la soumettre au Conseil des ministres des Affaires étrangères à sa 49^{ème} session prévue en 2023 à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie, pour adoption définitive.

Le Secrétaire général a ajouté qu'à l'instar des organisations internationales qui ont élaboré des conventions internationales de lutte contre la corruption, telles que les Nations Unies, l'OCI est déterminée à renforcer la coopération entre les Etats membres grâce à l'établissement d'une convention internationale entre lesdits pays pour la lutte contre la corruption et le renforcement des canaux de communication et d'échange d'informations et d'enquêtes, ainsi que la consolidation des moyens disponibles au stade d'investigation dans les affaires de corruption. Il s'agit, en l'occurrence, d'assurer une réponse rapide aux demandes d'échange d'informations et d'enquêtes

entre les services de police des Etats parties, d'autant que cette convention s'inspire des principes et objectifs énoncés dans la Charte, notamment l'Article 1er, paragraphe 18, qui stipule : «Coopérer à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, le crime organisé, le trafic illicite des drogues, la corruption, le blanchiment d'argent et la traite des êtres humains». Il a affirmé que cela procède de la conviction que l'instauration d'un cadre juridique de coopération entre les Etats membres en matière de lutte contre la corruption est désormais une nécessité impérieuse pour faire face aux défis économiques et sécuritaires et aux effets rapides des techniques utilisées par les auteurs des infractions de corruption pour échapper à la justice et blanchir et dissimuler les produits de leurs actes criminels. M. Hissein Brahim Taha a précisé que l'esprit de compromis qui a prévalu pendant les réunions d'experts a permis de combler le fossé sur les différents points que la question de la corruption a soulevé, de sorte que les Etats membres ont pu s'accorder sur un texte consensuel pour le projet de convention, qui constitue une nouvelle pierre angulaire dans l'édifice institutionnel et fondamental du système juridique de l'Organisation.



La Convention de Makkah sur la lutte anti-corruption est le cadre de dissuasion approprié

Dans l'allocution prononcée à la séance d'ouverture de la réunion des Ministres chargés de la lutte contre la corruption, le Secrétaire général a déclaré que la corruption est désormais l'une des questions auxquelles les Etats membres accordent une attention particulière en raison de ses graves conséquences, car elle constitue l'un des obstacles majeurs au développement, d'autant qu'elle est l'une des causes sous-tendant la perte des richesses nationales ; sans compter qu'elle «menace le bien-être des sociétés». Il a souligné que des milliards de dollars sont versés chaque année en pots-de-vin, sont détournés, pillés, passés en contrebande ou blanchis dans le cadre du phénomène de la corruption, portant ainsi gravement atteinte à l'Etat de droit et bouleversant le bon fonctionnement des institutions de l'Etat.

Il a ajouté que la corruption entrave la croissance économique en raison des coûts élevés qu'elle entraîne, et qu'elle compromet la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. La corruption porte, en outre, atteinte aux droits fondamentaux de l'homme, exacerbe la pauvreté et le chômage, et perturbe les services de santé et d'éducation, entre autres services de base.

Le Secrétaire général a précisé que si la

bonne gouvernance est essentielle pour parvenir au développement durable, elle revêt une importance capitale dans la lutte contre la corruption et le crime organisé. Il a expliqué que la série sur le développement est vulnérable, dans chacun de ses épisodes, à la corruption, en allant des pots-de-vin versés par les trafiquants d'armes et de drogue aux fonctionnaires afin qu'ils remboursent leurs dettes, aux permis et licences frauduleux utilisés pour faciliter l'exploitation illicite des ressources naturelles.

L'Organisation, a-t-il ajouté, est consciente des dangers de la corruption et de la multiplicité de ses manifestations dans un monde agité et accablé par des crises susceptibles de saper les efforts que déploient ses Etats membres en faveur du développement, de la paix et des droits de l'homme. A travers cette Convention, l'OCI s'est efforcée d'élaborer un cadre juridique qui répond aux exigences de l'action islamique dans ce domaine, étant déterminée à assumer ses responsabilités internationales sur le plan de la coopération internationale en matière de justice pénale.

Il a souligné que cette Convention constitue le cadre le plus approprié pour prévenir et combattre la corruption, grâce à des mécanismes efficaces de prévention, d'application de la loi, de coopération inter-

ternationale et de recouvrement des avoirs, autant de facteurs qui contribueront à renforcer la culture de l'intégrité, de la transparence, de la responsabilisation et de la bonne gouvernance, ainsi qu'il est énoncé dans la Charte de l'OCI. Il a noté que les Etats membres ont, en effet, besoin de mécanismes juridiques à même de renforcer les principes de transparence et d'intégrité et d'asseoir les fondements de la bonne gouvernance, celle-ci étant incessamment invoquée par la communauté internationale comme un impératif à consacrer dans les systèmes juridiques des pays, pour peu que l'on veuille atteindre les objectifs de développement durable.

Son Excellence a souligné que la réunion représentait une occasion unique de renforcer la coopération entre les Etats membres en matière de lutte contre la corruption afin de redonner espoir et raviver la confiance dans les institutions, précisant. La réunion, a-t-il dit, comportait un message fort énonçant que la lutte contre la corruption reste une priorité à l'ordre du jour de l'Organisation en raison des résultats positifs qu'elle aura sur la performance institutionnelle des Etats membres ainsi que sur la consolidation de la bonne gouvernance, fondée sur les principes de transparence et d'intégrité.



Réunion : L'événement confirme la mise en œuvre de la Charte de l'OCI

Les séances de travail et les tables rondes accompagnant la Réunion ministérielle ont pris fin en décembre dernier. Cet événement a été inauguré au nom de S.A.R. le Prince Mohammed bin Salman, Prince héritier et Président du Conseil des ministres, par S.E. le Président de l'Autorité de contrôle et de lutte contre la corruption (Nazaha), Président de la réunion, M. Mazen bin Ibrahim Al-Kahmous, qui a souhaité lors de la séance d'ouverture la bienvenue aux chefs et représentants des organisations internationales à la Première réunion ministérielle des agences de lutte contre la corruption dans les Etats membres de l'OCI, soulignant que son pays, sous la direction du Serviteur des Deux Saintes Mosquées et de S.A.R. le Prince héritier et Président du Conseil des ministres, apporte son soutien aux efforts de lutte contre la corruption aux niveaux local et international, d'autant que la lutte contre la corruption incarne l'un des piliers les plus importants de la Vision 2030 du Royaume d'Arabie saoudite.

Al-Kahmous a précisé que cette Première réunion ministérielle des agences de lutte contre la corruption dans les Etats membres de l'OCI vient confirmer la mise en œuvre de la Charte de l'OCI, qui stipule la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le crime organisé, et consolider les relations solides existant entre les pays islamiques afin d'atteindre les objectifs escomptés et réaliser les aspirations de nos dirigeants, que Dieu les protège.

S.E. le Président de l'Autorité de contrôle et de lutte contre la corruption a indiqué que l'adoption de la Convention de Makkah Al-Mukarramah par les Etats membres constitue une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération en matière de lutte contre la corruption, et ce, d'une manière qui serve leurs intérêts communs et leur permet de réaliser un développement et une prospérité accrus, et en fait un exemple à suivre dans d'autres groupements régionaux et internationaux, car cette étape est en harmonie avec le contenu de la Convention internationale de lutte contre la corruption, et reflète la perception des Etats membres de l'Organisation, en tant que deuxième plus grand groupement international après les Nations Unies.

Clôturent son allocution, le Président de Nazaha a remercié S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, le Secrétariat général et le Groupe d'Experts gouvernementaux pour les efforts déployés dans la préparation de cette réunion et l'élaboration de la Convention de Makkah Al-Mukarramah, ainsi que les Etats membres et les organisations pour leur acceptation de l'invitation et leur participation. La Directrice exécutive de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Mme. Ghada Wali, a prononcé à son tour une allocution à la séance d'ouverture dans laquelle elle a remercié le Royaume pour son accueil de la Réunion, affirmant que la culture islamique n'a cessé de combattre la

corruption tout au long des décennies, et a salué l'initiative de l'OCI de tenir cette importante réunion, qui représente une étape importante pour renforcer le cadre international de lutte contre la corruption.

Prenant la parole à son tour, le Directeur exécutif d'INTERPOL, M. Jürgen Stock, a remercié le pays hôte ainsi que l'Autorité de contrôle et de lutte contre la corruption d'avoir accueilli cette importante réunion.

De son côté, la Présidente du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier, Juliselle Canelli, a exprimé ses remerciements au Royaume d'Arabie saoudite pour ses efforts incessants dans la lutte contre la corruption, tout en affirmant que le crime de corruption n'a pas de frontières, et que grâce à notre réunion, nous parviendrons à un accord et à une coopération pour lutter contre la corruption.

Dans son allocution, le Président de l'Université arabe Naif des sciences de la sécurité, le Dr. Abdumajeed bin Abdullah Albanyan, a exprimé ses remerciements au Président de l'Autorité de contrôle et de lutte contre la corruption, ainsi qu'au Secrétaire général de la Organisation de la coopération islamique pour leurs efforts dans la lutte contre la corruption, indiquant que la lutte contre la corruption est l'une des priorités de l'université, tant sur le plan académique que de la recherche et de la formation, tout en soulignant l'importance du rôle que joue Nazaha dans le Royaume d'Arabie saoudite.



Réunions intensives pour assurer le succès de la lutte contre la corruption

L'Organisation de la Coopération Islamique a tenu une série de réunions pour examiner et débattre de la Convention de «Makkah Al-Mukarramah». C'est dans ce cadre que s'inscrit la réunion préparatoire de la Première conférence ministérielle des organismes chargés de l'application des lois anti-corruption dans les Etats membres de l'OCI, qui s'est tenue au siège de l'Organisation à Djeddah, le 5 décembre 2022, au niveau des hauts fonctionnaires, aux fins d'approbation de la Convention.

Dans une allocution dont lecture a été donnée en son nom par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, l'Ambassadeur Youssef bin Mohamed Al-Dobaey, le Secrétaire général a indiqué que la 2^{ème} réunion du mois de novembre dernier doit son succès à l'esprit de compromis qui a prévalu parmi les experts des Etats membres et qui leur a permis de s'accorder sur un texte consensuel pour le projet de convention, surmontant ainsi tous les obstacles qui entravaient la mise en place de cette nouvelle structure juridique. Il a souligné que cette structure vient s'ajouter à l'édifice institutionnel et fondamental du système juridique de l'Organisation et devra contribuer, sans aucun doute, à la réduction des effets négatifs du phénomène de la corruption sur les sociétés des Etats membres, lequel sape l'économie, menace la sécurité des pays et entrave les efforts de développement durable à travers le monde.

Il a ajouté que la réunion de décembre con-

stitue une occasion unique pour renforcer la coopération entre les Etats membres en vue d'accélérer l'action islamique contre la corruption et, partant, raviver l'espoir et la confiance dans les institutions. Elle marque également un tournant dans l'action de l'Organisation, en ce sens qu'elle envoie un message fort au monde signifiant que la lutte contre la corruption reste une priorité à l'ordre du jour de l'OCI, en raison des effets positifs qu'elle exercera sur la performance institutionnelle des Etats membres, grâce à la création et la démocratisation du concept de responsabilisation et la consolidation des bases de la bonne gouvernance fondée sur les principes de transparence et d'intégrité. Le Secrétaire général a souligné, en outre, que le Secrétariat général est conscient de l'ampleur de la tâche que les experts ont accomplie pendant les 1^{ère} et 2^{ème} réunions pour parvenir à une version finale agréée par les Etats membres.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie dans ce domaine, l'OCI a tenu, le 6 novembre 2022, la 2^{ème} réunion du Groupe d'experts chargé d'étudier le projet de Convention contre la corruption dans le cadre de l'OCI. C'est ainsi qu'elle a écouté, à la séance d'ouverture, l'allocution de S.E. le Secrétaire général de l'Organisation, prononcée en son nom par le Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, l'Ambassadeur Youssef bin Mohammed Al-Dobaey, dans laquelle il a affirmé que l'OCI attache une grande importance à la question de la corruption

en raison de ses graves conséquences, dès lors qu'elle représente l'un des obstacles au développement et l'une des causes de la perte des richesses nationales.

L'allocution du Secrétaire général a confirmé que l'invitation du Secrétariat général de l'OCI à élaborer un projet de convention contre la corruption est intervenue en application de la Résolution 9/48-LEG du Conseil des Ministres des Affaires étrangères relative au renforcement de la coopération dans le cadre de l'Organisation dans le domaine de la lutte contre la corruption. A cet effet, un groupe intergouvernemental d'experts doit être mis en place pour l'étudier et le soumettre à la réunion ministérielle des organes d'application de la loi relative à la lutte contre la corruption préalablement à sa présentation à la 49^{ème} session du Conseil des Ministres des affaires étrangères prévue en 2023 à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie, pour adoption définitive.

Le Secrétaire général a souligné que dans le souci de la communauté internationale d'établir les cadres d'un accord de coopération dans le domaine de la lutte contre la corruption, la plupart des organisations internationales et régionales ont pris l'initiative d'élaborer des conventions sur la lutte contre la corruption, à l'instar de l'ONU, de la Ligue des Etats arabes et de l'Union africaine.

Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien:

Al-Qods est une partie intégrante indissociable des territoires palestiniens



Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique a organisé le 07 décembre 2022, en son siège à Djeddah, une cérémonie pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui coïncide avec le 29 novembre de chaque année. A cette occasion, le Secrétaire général, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé l'entière solidarité de l'OCI avec le peuple palestinien, et réaffirmé le caractère central de la cause palestinienne pour la Oummah islamique.

Le Secrétaire général a condamné les mesures et pratiques illégales appliquées par l'occupation israélienne en vue de modifier le caractère et la géographie de la ville d'Al Qods, d'occulter son identité arabe et de profaner son caractère sacré, auxquelles s'ajoutent la violation de la liberté de culte et les tentatives d'isoler la ville de son environnement palestinien, soulignant qu'il s'agit là d'un sérieux défi qui interpelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités.

M. Hissein Brahim Taha a souligné que l'OCI condamne vigoureusement la politique d'occupation israélienne fondées sur la construction de colonies de peuplement, insistant sur la nécessité de conjuguer les efforts pour faire face à la politique d'occupation et la dénoncer devant l'opinion publique mon-

diale. Il a, en outre, appelé tous les pays à accroître leurs contributions financières afin que l'UNRWA puisse continuer à fournir les services de base aux millions de réfugiés palestiniens.

Le Secrétaire général a également demandé que tout soit mis en œuvre pour relancer le processus de paix sous les auspices internationaux multilatéraux, afin d'aboutir à une solution juste, globale et durable à la question palestinienne, conformément au droit international, aux résolutions pertinentes des Nations Unies et à l'Initiative de paix arabe.

Le Consul général de l'Etat de Palestine, l'Ambassadeur Mahmoud Al-Asadi, et le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'OCI à Djeddah, l'Ambassadeur Maher Al-Karaki, ont prononcé chacun une allocution à l'occasion de cette célébration, à laquelle ont participé, le personnel du Secrétariat général, ainsi qu'un certain nombre de consuls généraux et de délégués des Etats membres accrédités auprès de l'OCI.

D'autre part, le Secrétaire général a adressé un message à la cérémonie tenue à l'ONU, le 30 novembre dernier, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

M. Hissein Brahim Taha a indiqué que cette occasion témoigne du soutien indéfectible au peuple palestinien dans son juste combat pour le recouvrement de l'ensemble de ses droits nationaux légitimes, et pour affirmer notre position de rejet des politiques d'agression, de judaïsation, de colonisation, de déplacement forcé et de discrimination raciale exercées par l'occupant israélien.

M. Hissein Brahim Taha a exprimé l'appréciation de l'OCI à l'Organisation des Nations Unies et à ses diverses agences, en particulier le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, pour leurs efforts et initiatives inlassables visant à mobiliser l'appui et la solidarité internationale en faveur de la juste cause palestinienne.

Nous nous réunissons aujourd'hui, a déclaré le Secrétaire général, dans un contexte dangereux en constante détérioration dans les territoires palestiniens occupés, y compris la ville d'Al-Qods, en raison de l'escalade des violations, des agressions et des crimes perpétrés par Israël, la puissance occupante, contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux saints ; des actes qui se sont soldés depuis le début de cette année par plus de 200 victimes palestiniennes et des centaines de blessés, dont des enfants et des femmes, sans compter les quelque 5.500 prisonniers palestiniens qui continuent à endurer la souffrance dans les prisons de l'occupation israélienne.

Parlant de la situation dans la ville d'Al-Qods, le Secrétaire général a souligné que celle-ci n'est pas moins dangereuse au vu des attaques répétées des groupes de colons extrémistes et de leurs violations continues des lieux sacrés islamiques et chrétiens, en particulier la sainte mosquée Al-Aqsa, sous la protection des forces de l'occupation. Il a réaffirmé que Al-Qods Al-Charif fait partie intégrante du territoire palestinien occupé en 1967 et incarne la capitale de l'Etat de Palestine. Il a insisté sur la nécessité de préserver le statut juridique et historique des lieux saints islamiques et chrétiens d'Al-Qods, et de mettre un terme aux mesures israéliennes visant à modifier son statut géographique et démographique.

Al-Qods et la mosquée Al-Aqsa à la lumière des documents historiques



En coopération avec le Centre de recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture (IRCICA) et le Haut Comité pour Al-Qods de l'Etat de Palestine, le Secrétariat général de l'OCI a tenu, le 22 décembre 2022 à Istanbul, un séminaire sous le thème «Al-Qods et la mosquée Al-Aqsa à la lumière des documents historiques», avec la participation de représentants du corps diplomatique, d'universitaires et de chercheurs d'universités palestiniennes et turques.

L'ambassadeur Samir Bakr, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires de la Palestine et d'Al-Qods, a abordé la situation du riche patrimoine culturel et historique de la ville occupée d'Al-Qods, qui exige des efforts conjoints pour documenter et archiver les informations, les documents et les biens de la ville, en particulier en ce qui concerne la mosquée bénie d'Al-Aqsa, afin qu'ils soient accessibles aux chercheurs, aux historiens, aux institutions concernées et au public en général. Cette démarche, a-t-il souligné, représente une forme de résistance culturelle et un moyen de défendre l'existence et les droits palestiniens dans la ville sainte, et devrait contribuer à maintenir cet héritage vivace dans la conscience et la mémoire collective de tous les Musulmans.

Dr. Mahmoud Erol Kilig, Directeur général de l'IRCICA, a prononcé à la séance d'ouverture une allocution de bienvenue, dans laquelle il a souligné l'importance de cet événement qui apporte une contribution académique, basée sur la connaissance, aux efforts de soutien et de promotion de la cause d'Al-

Qods et de la mosquée bénie d'Al-Aqsa.

De son côté, l'ambassadeur Fayed Mustafa, Ambassadeur de l'Etat de Palestine auprès de la République de Türkiye, a passé en revue les violations et les crimes commis par les forces d'occupation israéliennes contre le peuple, le territoire et les sanctuaires palestiniens. Il a également salué l'événement et souligné son importance dans la défense et la préservation du statut historique, spirituel et juridique et la protection du patrimoine de la ville sainte d'Al-Qods, ainsi que dans la lutte contre les tentatives visant à oblitérer son identité arabe et de profaner ses sanctuaires. Intervenant à son tour, M. Moatasim Tayem, Secrétaire du Haut Comité pour Al-Qods et Chef de l'Unité Al-Qods à la Présidence palestinienne, a indiqué que ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'effort continu déployé pour recouvrir les droits des Palestiniens et lutter contre les tentatives de dénaturation visant à imposer de nouvelles réalités à Al-Qods occupée, capitale de l'Etat de Palestine et ses sanctuaires islamiques et chrétiens, au premier rang desquels figure la mosquée bénie d'Al-Aqsa. Il a également souligné la nécessité d'élaborer un plan d'action pour réexaminer les documents historiques en question, notamment le Registre et le cachet ottomans, les archives du tribunal islamique d'Al-Qods, les accords internationaux et l'ère du mandat britannique sur la Palestine.

Au cours des travaux de ce séminaire, des documents de travail ont été présentés sur les efforts déployés en vue de préserver le statut d'Al-Qods et de la mosquée bénie

d'Al-Aqsa, en s'appuyant sur des documents historiques. Les discussions et les recommandations ont notamment souligné l'importance de continuer à collecter les documents historiques, en particulier ottomans et arabes, sur la ville d'Al-Qods, et partant, d'établir un réseau de chercheurs et d'académiciens qui œuvreront à la mise en place d'une base de données académique et historique sur le statut juridique et historique de la ville d'Al-Qods et de la mosquée bénie d'Al-Aqsa.

L'OCI avait fermement condamné auparavant, en septembre et octobre dernier, l'assaut de la Mosquée Al-Aqsa par des colons, sous la protection des forces d'occupation israéliennes, imposant des restrictions à l'entrée des fidèles, les agressant et arrêtant des dizaines d'entre eux, considérant cette escalade dangereuse comme une atteinte au caractère sacré des lieux saints, à la liberté de culte, et une violation flagrante des chartes des droits de l'homme, des Conventions de Genève et des résolutions pertinentes des Nations Unies.

De même qu'elle a condamné vigoureusement, le 13 octobre dernier, la prise d'assaut de la mosquée bénie d'Al-Aqsa par des groupes de colons extrémistes sous la protection des forces d'occupation israéliennes, et leur pratique de rituels talmudiques dans son esplanade, en plus de la fermeture de la mosquée d'Abraham de la ville d'Al-Khalil (Hébron) en novembre dernier.



L'OCI se félicite du soutien international à la cause palestinienne

Le Secrétaire général adjoint pour les affaires de la Palestine et d'Al-Qods de l'Organisation de la Coopération Islamique, l'Ambassadeur Samir Bakr, a reçu le 6 décembre dernier, au siège du Secrétariat général à Djeddah, l'Ambassadeur Lenod Frolov, Représentant du Secrétaire général des Nations Unies, Directeur exécutif du Bureau d'enregistrement des dommages résultant de la construction du mur de séparation dans les territoires palestiniens.

Au cours de cette réunion, les deux parties ont abordé l'action du Bureau d'enregistrement des dommages résultant de la construction par l'occupant israélien du mur de séparation dans les territoires palestiniens, laquelle activité consiste en la réception et l'enregistrement des plaintes des Palestiniens touchés par la construction de ce mur. L'Ambassadeur Bakr a souligné, à cette occasion, l'importance que l'OCI accorde au rôle de ce Bureau dans l'enregistrement des droits des victimes palestiniens. Les deux parties ont également convenu de l'importance de la coordination et de la communication entre l'OCI et l'ONU jusqu'à l'achèvement des travaux dudit Bureau et la présentation de son rapport à l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans ce contexte, l'OCI s'est félicité du

vote majoritaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur cinq résolutions capitales, dont quatre relatives à la Palestine, et la cinquième se rapportant au Golan syrien occupé. Ces résolutions concernent, en l'occurrence, le mandat et l'action du Comité des droits inaliénables du peuple palestinien ; la Division des droits des Palestiniens au Secrétariat de l'ONU ; le Programme spécial d'information sur la question palestinienne et la condamnation du meurtre de la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh ; et les principes de base d'une «solution pacifique» à la question palestinienne. En outre, l'une des résolutions susmentionnées porte sur une demande faite à l'ONU pour commémorer le 75ème anniversaire de la Nakba. L'OCI a, par ailleurs, salué les résolutions de l'ONU sur la question palestinienne, y compris la Résolution A/C.4/77/L.12/Rev1. A cet égard, elle a demandé à la Cour internationale de Justice d'émettre un avis consultatif sur les implications juridiques de la violation continue par Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et de son occupation prolongée du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris la ville d'Al-Qods, et les implications juridiques de cette situation pour tous les pays ainsi que pour l'ONU.

D'autre part, le Secrétariat général de l'OCI

a exprimé sa gratitude au Royaume d'Arabie Saoudite pour sa contribution de 27 millions de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), considérant que ce généreux don constitue une extension du soutien politique et financier continu du Royaume au peuple palestinien, dans l'esprit des résolutions adoptées par l'OCI pour soutenir la cause palestinienne et Al-Qods Al-Charif. Sur un autre plan, l'OCI a salué la décision des Etats-Unis d'ouvrir une enquête sur l'assassinat de la journaliste Shireen Abu Akleh.

A noter dans ce sillage que l'OCI a salué l'annonce du gouvernement australien d'annuler sa reconnaissance de Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël, et son engagement en faveur de la solution à deux Etats, considérant cette étape comme importante et conforme au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies, de même qu'elle soutient les efforts internationaux visant à relancer le processus de paix et à assurer la sécurité et la stabilité dans la région. Elle a également appelé tous les pays qui ont reconnu Jérusalem, la prétendue capitale d'Israël, à revenir sur leurs positions, lesquelles sont en violation de la légitimité internationale.



L'OCI tient Israël pour responsable du martyr du détenu Abu Hamid dans ses geôles Israël assassine 16 Palestiniens dans des agressions répétées sur Jénine et Naplouse

L'Organisation de la Coopération Islamique a suivi fin 2022 la situation des prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes. C'est ainsi qu'elle tient Israël, la puissance occupante, entièrement responsable du martyr du prisonnier palestinien Nasser Abu Hamid dans ses geôles, en raison de la politique de négligence médicale délibérée et de privation des droits fondamentaux appliquée par l'administration pénitentiaire israélienne contre les détenus.

L'OCI a demandé la mise sur pied d'une commission d'enquête internationale pour suivre ce nouveau crime, qui vient s'ajouter au registre des crimes israéliens commis contre le peuple palestinien, y compris les prisonniers. L'Organisation a réaffirmé son soutien aux détenus palestiniens, appelant en même temps les organes internationaux compétents à intervenir rapidement en vue de protéger leurs droits, et à contraindre Israël à mettre fin aux violations continues à leur égard, voire à les libérer immédiatement.

L'Organisation avait, en octobre et novembre 2022, exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration critique de l'état de

santé du prisonnier palestinien Nasser Abu Hamid, atteint de cancer et qui doit faire face, tout comme des milliers de prisonniers palestiniens, à des mesures arbitraires et de privation des droits fondamentaux, y compris le droit aux soins médicaux à l'intérieur des prisons de l'occupation israélienne.

Le Secrétariat général a également exprimé sa solidarité et son soutien à la cause des prisonniers palestiniens, dont des dizaines ont entamé une grève ouverte de la faim en signe de protestation contre la politique de détention administrative dans les prisons de l'occupation israélienne.

A rappeler que les institutions internationales de droits humains ont appelé à une intervention immédiate en faveur de la libération de Nasser Abu Hamid, ainsi que tous les prisonniers, notamment les malades, les personnes âgées, les enfants, les femmes et les détenus administratifs.

L'OCI a entamé le suivi de l'affaire des prisonniers palestiniens en septembre dernier lorsque S.E. le Secrétaire général de l'Organisation s'était dit préoccupé par les conditions de milliers de prisonniers palestiniens dans les geôles de l'occupation

israélienne et par la poursuite des mesures arbitraires prises à leur rencontre, associées à leur privation de leurs droits fondamentaux. Dans ce contexte, le Secrétaire général avait adressé deux lettres officielles au Haut-Commissaire aux droits de l'homme et au Président du Comité international de la Croix-Rouge dans lesquelles il invitait les deux organisations internationales à assumer leurs responsabilités et à amener Israël, la puissance occupante, à répondre de ses violations du droit international, et à exercer les pressions nécessaires afin qu'il libère les prisonniers palestiniens, qu'il garantisse le respect des droits humains de tous les prisonniers palestiniens et qu'il mette fin à ses violations répétées à leur rencontre.

D'autre part, l'Organisation a condamné les attaques israéliennes répétées contre les villes palestiniennes et le peuple palestinien. En septembre dernier, par exemple, les forces d'occupation ont attaqué le camp de Jénine, tuant 4 Palestiniens et blessant des dizaines d'autres.



L'OCI renouvelle son engagement à soutenir les droits légitimes du peuple palestinien

105^{ème} anniversaire de la Déclaration Balfour

Le 2 novembre marque le 105^{ème} anniversaire de l'annonce de la funeste déclaration de l'ancien ministre britannique des Affaires étrangères Arthur Balfour, le 2 novembre 1917, dont les répercussions ont incarné le début de la Nakba en 1948, avec le déplacement du peuple palestinien associé au déni de ses droits nationaux légitimes et l'établissement de l'Etat d'occupation colonial israélien sur la base des politiques de colonisation, d'agression militaire et de déplacement forcé, de nettoyage ethnique, de confiscation des terres, de destruction de

biens et de judaïsation de la ville Sainte d'Al-Qods Al-Charif (Jérusalem-Est).

Dans un communiqué qu'elle a publié, l'Organisation de coopération islamique (OCI) a déclaré que cette occasion constitue encore et toujours une marque lugubre dans la mémoire collective et la conscience humaine, ainsi qu'un revers pour les valeurs de liberté et de justice. L'OCI a renouvelé son engagement continu à soutenir la juste lutte du peuple palestinien pour recouvrer ses droits nationaux légitimes.

A l'occasion de cet anniversaire fatidique,

l'OCI a appelé la Communauté internationale, en particulier les acteurs concernés, à réparer cette injustice historique, à assumer ses responsabilités pour mettre fin à l'occupation israélienne et à permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes, y compris son droit au retour et de concrétiser l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods (Jérusalem-Est) comme capitale.

Signature de la Déclaration d'Alger sur la réconciliation entre les factions palestiniennes

Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) s'est félicité de la signature par les factions palestiniennes de la Déclaration d'Alger sur la réconciliation nationale, considérant cet événement comme une étape importante et positive permettant de mettre fin au schisme entre elles et de restaurer l'unité nationale du peuple palestinien.

L'OCI a également exprimé sa gratitude à la République Algérienne qui a parrainé et accueilli ce dialogue, tout en réaffirmant son soutien à tous les efforts qui contribueraient à la réalisation de l'unité nationale palestinienne dans le cadre de l'Organisation de libération de la Palestine, le seul représentant légitime du peuple palestinien.

D'autre part, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a reçu, au siège du Secrétariat général, M. Mohamed Salem Cherkaoui, Directeur chargé de la gestion



de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération afin d'élargir ses efforts pour soutenir la ville d'Al Qods et la résistance de sa population.

Au cours de cette rencontre, S.E. le Secrétaire général a rendu hommage à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour les efforts qu'il déploie dans la défense d'Al-Qods et servir la

cause palestinienne. Il a souligné, en outre, l'importance du rôle que joue l'Agence en tant que bras exécutif du Comité Al-Qods, insistant sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des résolutions invitant les Etats membres à soutenir son budget et ses programmes, tout en soulignant le souci du Secrétariat général de l'OCI de renforcer sa coopération avec l'Agence afin de faciliter ses fonctions et de mobiliser des ressources financières accrues et l'expertise technique nécessaire à la réalisation de ses projets dans la Ville Sainte d'Al-Qods. Le Secrétaire général de l'OCI a souligné, par ailleurs, la nécessité de convoquer des réunions régulières pour mettre en évidence l'action de l'Agence, faire le bilan de ses projets à Al-Qods et encourager les Etats membres à lui apporter le soutien nécessaire, conformément aux lois et règlements qui régissent son action.

Dans la foulée de 2023

Les inquiétudes n'ont pas cessé de ronger le monde depuis plus d'une décennie, en particulier le monde islamique, marquées d'abord par les répercussions de ce que l'on appelait le printemps arabe en 2011 et les guerres civiles qui ont éclaté à la suite de cet épisode, suivi de l'émergence fracassante du terrorisme incarné par le soi-disant Etat islamique (Daech), qui s'appuie sur l'intimidation médiatique pour se faire connaître à travers une marée barbare, sanglante et brutale, qui balaie les villes en toute impunité, jusqu'à ce qu'il soit réellement vaincu, son mythe et ses racines déracinés et ses sources tariées après la suppression de son chef Abu Bakr Al-Baghdadi en 2019. Vint ensuite la même année le coronavirus et la panique qu'il a d'emblée suscité, provoquant des habitudes sanitaires strictes qui commencèrent par le lavage des mains au savon et l'utilisation de masques médicaux, associés à la crainte de s'approcher des rassemblements et des groupes, conduisant en droite ligne aux fermetures et aux quarantaines implacables, qui ont profondément affecté les conditions économiques partout dans le monde. Autant d'événements qui ont trouvé leur apothéose avec la guerre russo-ukrainienne et son énorme coût économique.

Cet agglomérat d'événements a mis l'année 2022 à l'apogée de la période sombre qui obscurcit le monde, auxquels s'ajoutent des changements climatiques sans précédent annonceurs de désastres et d'angoisses associés à des crises économiques sans fin. Cela sans compter la nature stochastique des médias qui se sont propagés grâce à la popularité des réseaux sociaux, ou médias dits populistes, dans un espace qui permet à chacun d'exprimer son opinion tant et si bien que l'on voit se multiplier les ragots formulés par des gens non qualifiés qui prennent les devants pour expliquer les crises, ou les amplifier.

Il ne fait donc aucun doute que le monde attend avec beaucoup d'incertitudes l'avènement de l'année 2023, sachant qu'il n'en a pas encore fini avec les pertes humaines, matérielles et morales que les années précédentes ont connues. En dépit des affirmations de l'Organisation mondiale de la santé, il n'est plus nécessaire de procéder à une nouvelle campagne de vaccination contre la Covid-19, selon un communiqué qu'elle a publié le 25 décembre dernier. Mais il n'en reste pas vrai que le stress psychologique continue à faire des ravages, tandis que 25% des personnes sont victimes de la déprime qui a accompagné la crise dans tous ses aspects, d'autant que les symptômes de la maladie, notamment la fièvre, la toux ou l'essoufflement, ne hantent plus les hôpitaux, contrairement à la dépression psychologique, qui demeure imperceptible.

Aussi, les fermetures et les confinements ont-ils entraîné d'énormes pertes commerciales assortis d'une récession qui a commencé à jeter son ombre bien avant l'avènement de 2023, outre l'isolement imposé par l'épidémie qui a suscité un changement progressif dans le mode de vie social suivi jusqu'alors. Les médias sociaux, les applications intelligentes et la communication à distance ont évidemment joué un rôle accru dans la vie des individus, les incitant à chercher volontairement la réclusion. Et bien que le monde ait quelque peu commencé à rompre avec ce mode de vie, il n'a cependant pas été possible de le ramener à son état d'avant 2019.

Et quoique nous puissions dire globalement que l'année 2023 devrait proclamer expressément et confirmer l'élimination définitive des séquelles du coronavirus, les cicatrices psychologiques laissées par cette pandémie nécessiteront de nombreuses années avant de convaincre toute une génération que la vie n'est pas toujours gérée par télécommande, et que l'être humain, de par sa nature, ne peut vivre sans son environnement social, et que les civilisations humaines successives n'auraient pas vu le jour si les êtres humains s'étaient contentés de leurs grottes et n'ont pas cherché à percer les mystères de l'univers qui les entoure, ainsi qu'il est dit dans la parole divine suivante : « Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez » (Al-Hujurat, 13).

L'année 2023 sera-t-elle meilleure que celles qui l'ont précédée ? Cette question s'impose avec force après la décennie difficile qui a investi nos régions et qui, loin de s'arrêter, ne nous laisse pas un intervalle suffisant pour que nous cessions de nous inquiéter et espérer une fin imminente ou heureuse.

En mars 2019, parlant en aparté sur les premiers signes du nouveau Coronavirus qui s'est infiltrée depuis la ville chinoise de Wuhan, d'aucuns s'en tenait à l'idée que le monde civilisé ne pouvait permettre à cette épidémie de se propager, et que les nouvelles rapides concernant son déplacement dans les bagages des voyageurs entre les aéroports s'évanouiraient tout aussi soudainement dès que de nouveaux ragots viendraient évincer ce nouveau visiteur.

Or cette pandémie, qui s'est abattue sur l'humanité, a resserré son emprise sur la planète qui, vu de l'espace, aurait semblé déprimante et solitaire. Néanmoins, les humains ont su s'adapter et surmonter cette crise grâce à des alternatives techniques qui ont triomphé des obstacles du confinement.



Aiman Abboushi

Rédacteur en chef
du Journal de l'OCI

Et quoique nous puissions dire globalement que l'année 2023 devrait proclamer expressément et confirmer l'élimination définitive des séquelles du coronavirus, les cicatrices psychologiques laissées par cette pandémie nécessiteront de nombreuses années avant de convaincre toute une génération que la vie n'est pas toujours gérée par télécommande.

Hissein Brahim Taha s'entretient avec des responsables tchadiens

L'OCI appelle les parties au dialogue de N'Djamena à mettre en œuvre ses conclusions



Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 27 septembre 2022, dans son bureau au siège de l'OCI à Djeddah, le Ministre tchadien de l'économie, de la planification de développement et de la coopération internationale, S.E. M. Moussa Saleh Batraki, ainsi que la délégation qui l'accompagne. Au cours de cette audience, les deux parties se sont entretenues des perspectives de coopération entre l'OCI et le Tchad ainsi que des questions d'intérêt commun.

Dans ce même contexte, S.E. le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a reçu en audience, le 5 octobre 2022, au siège du Secrétariat Général de l'OCI à Djeddah, le Dr. Mahamat Boukhari Hassan, Président

de l'Université Roi Fayçal de N'Djamena en République du Tchad et Dr. Hissein Ahmat Djoumaa, Président du Conseil d'administration de l'Université, ainsi que la délégation qui les accompagne. Les deux parties ont évoqué les perspectives de coopération entre l'OCI et l'Université Roi Fayçal de N'Djamena.

Par ailleurs, le Secrétariat général de l'OCI avait suivi avec intérêt le Dialogue national inclusif et souverain dont les travaux ont été inaugurés, le 20 août 2022, à N'Djamena, en République du Tchad. Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a exhorté toutes les parties participantes à la cérémonie d'ouverture du Dialogue, à redoubler d'efforts pour assurer le succès

de ce dialogue et à convenir des priorités nationales afin de surmonter tous les défis auxquels la République du Tchad est confronté et de parvenir à instaurer un climat de sécurité, de paix et de stabilité propice au développement global du pays.

Le Secrétariat général de l'OCI a réaffirmé l'intérêt que l'Organisation attache à la stabilité et à la sécurité de la République du Tchad, et a salué les efforts déployés par les différents acteurs et les nombreux facilitateurs au cours de ce Dialogue et qui ont permis d'aboutir à des résultats consensuels.

A cet égard, le Secrétariat général de l'OCI a appelé les différentes parties à mettre en œuvre ces résultats dans un esprit de sagesse et de concertation continue.

Entretiens du Secrétaire général avec les ministres des A.E. de la Gambie et de Mauritanie



S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique, M. Hissein Brahim Taha, s'est entretenu téléphoniquement le 6 octobre 2022, avec S.E. Dr. Mamadou Tangara, ministre des Affaires étrangères de la Gambie. Au cours de cet entretien, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération entre l'OCI et la Gambie et abordé un certain nombre de questions d'intérêt commun.

D'autre part, S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a rencontré, le 1er novembre 2022, à Alger, en Algérie, en marge de la 31^{ème} session du Sommet du Conseil de la Ligue des Etats arabes, le Ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des mauritaniens de l'extérieur, S.E. Dr. Mohamed Salem Ould Marzouk, avec lequel il s'est entretenu des perspectives de coopération entre l'OCI et la République islamique de Mauritanie, laquelle devra accueillir la 49^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI.



Le S. G. reçoit le représentant permanent de la Gambie

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Houssein Brahim Taha, a reçu, le 29 décembre 2022, S.E. l'Ambassadeur Omar Gibril Sallah, Représentant permanent de la République de Gambie auprès de l'OCI. Au cours de cette rencontre, le Secrétaire général et le Représentant permanent ont examiné les perspectives de coopération et procédé à un échange de vues sur des questions d'intérêt commun.

Entretien du S.G. avec le Représentant permanent de Türkiye

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Houssein Brahim Taha, a reçu, le 29 décembre 2022, le Représentant permanent de la République de Türkiye auprès de l'OCI, S.E. l'Ambassadeur Mehmet Metin Eker.

Le Secrétaire général a salué le ferme attachement de la République de Türkiye aux principes et objectifs de l'OCI et son soutien actif au rôle de l'Organisation.



Brahim Taha reçoit le nouveau Représentant du Pakistan

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 19 décembre 2022, S.E. l'Ambassadeur Fawed Sher, nouveau Représentant permanent de la République du Pakistan auprès de l'OCI, venu présenter ses lettres de créance à Son Excellence, qui a salué la République islamique du Pakistan pour son rôle actif au sein de l'OCI.

Le Secrétaire général reçoit le Consul général du Bahreïn

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Houssein Ibrahim Taha, a reçu, le 30 octobre 2022, M. Musa Abdullah Al-Nuaimi, qui lui a remis ses lettres de créance en qualité de Représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Le Secrétaire général a souhaité la bienvenue au Représentant permanent du Bahreïn, en insistant sur l'importance des relations que l'Organisation entretient avec le Royaume du Bahreïn.



Le S. G. reçoit les lettres de créance du représentant de l'Algérie



S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 10 octobre 2022, M. Mohammed Ali Boughazi, qui lui a remis ses lettres de créance en sa qualité de Représentant permanent de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'OCI. Le Secrétaire général a salué le rôle actif de l'Algérie, dans le cadre des activités et programmes de l'OCI.

Le S. G. reçoit le Représentant du Royaume d'Arabie Saoudite

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, Son Excellence M. Houssein Brahim Taha, a reçu Dr. Saleh Al-Suhaibani, le Représentant permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'Organisation, le 1er janvier 2023.

L'entretien a porté sur des sujets d'intérêt commun, les questions les plus importantes dans le monde islamique et les moyens de renforcer l'action islamique commune. Le Secrétaire général a salué le rôle efficace que joue le Royaume d'Arabie Saoudite, le pays du siège et président en exercice du Sommet islamique, au sein de l'Organisation de la Coopération Islamique.



Le Secrétaire général reçoit le nouveau consul général kazakh



S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 3 octobre 2022, M. Ruslan Kosbanov, nouveau Consul général de la République du Kazakhstan à Djeddah et Représentant permanent adjoint auprès de l'OCI. Le Secrétaire général s'est félicité du rôle actif de la République du Kazakhstan au sein de l'OCI et son soutien à l'action islamique commune.

Le S. G. reçoit les lettres de créance du représentant du Koweït

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 7 septembre 2022, dans son bureau au siège du Secrétariat général, M. Mohammed Saoud Al-Mutairi, qui a remis au Secrétaire général les lettres l'accréditant en qualité de représentant permanent de l'Etat du Koweït auprès de l'OCI. Le Secrétaire général a salué le rôle de premier plan que joue le Koweït dans le cadre de l'Organisation.



Le S. G. reçoit le Chargé d'affaires par intérim à la Mission Guinée



S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 11 septembre 2022, au siège du Secrétariat général, M. Naby Dina Soma, Chargé d'affaires par intérim à la Mission permanente de la République de Guinée auprès de l'OCI. L'entretien a porté sur les relations de coopération entre l'OCI et la République de Guinée, et les moyens de les renforcer.

Le Secrétaire général reçoit le Directeur régional de l'OIM

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 17 novembre 2022, dans son bureau au siège du Secrétariat général à Djeddah, M. Othman Al-Bilbeisi, Directeur régional de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance des relations bilatérales existant entre l'OCI et l'OIM, en vertu du Mémoire d'entente conclu entre les deux organisations en 2003.

Le Secrétaire général a salué les efforts déployés par l'OIM pour protéger les droits des migrants.



Le Secrétaire général reçoit Al-Ghabet et Ihsanoglu



S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 24 août 2022 à son bureau, au siège du Secrétariat général, M. Hamid Al-Ghabet, ancien Secrétaire général de l'OCI. Au cours de la réunion, Al-Ghabet a présenté le projet de dotation (Waqf) mis en place au Niger dans le but de financer des projets humanitaires et de développement, soulignant à cet effet l'importance du soutien et de la participation de l'OCI dans l'organisation d'une conférence visant à obtenir un financement approprié pour cette

dotation. Pour sa part, S.E. le Secrétaire général a salué l'idée de la dotation et exprimé la disponibilité de l'OCI et de tous les Etats membres à se tenir aux côtés du Niger dans la mise en œuvre de ses projets humanitaires et de développement. Au terme de cette réunion, S.E. le Secrétaire général a remis à M. Al-Ghabet le bouclier de l'Organisation de la Coopération Islamique en hommage à ses efforts antérieurs au service de l'Organisation. Par ailleurs, S.E. le Secrétaire général de

l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a rendu visite à S.E. le professeur Ekmeleddin Ihsanoglu, ancien Secrétaire général de l'OCI, à son lieu de résidence, en marge de sa participation à la 2^{ème} session de la Conférence des Ministres de l'information, qui s'est tenue à Istanbul, les 21 et 22 octobre 2022. S.E. le Secrétaire général et le professeur Ihsanoglu ont échangé les vues sur un certain nombre de questions portant sur le monde islamique.



Le Secrétaire général accueille l'Ambassadeur de Thaïlande

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 27 décembre 2022, au siège du Secrétariat général, S.E. M. Dharm Bontham, le nouvel Ambassadeur du Royaume de Thaïlande accrédité auprès du Royaume d'Arabie Saoudite. Au cours de la réunion, les deux parties se sont félicitées du niveau de coopération entre l'OCI et le Royaume de Thaïlande, qui jouit du statut d'observateur à l'Organisation. de même qu'elles ont examiné les moyens de renforcer cette coopération dans les différents domaines, mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre le dialogue entre les deux parties sur la situation de la communauté musulmane en Thaïlande.

Le S. G. reçoit le représentant officiel américain auprès de l'OCI

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 18 octobre 2022, dans son bureau au siège de l'OCI, M. Faris Y. Asad, Consul général des Etats-Unis d'Amérique à Djeddah et le représentant officiel des Etats-Unis auprès de l'OCI. Au cours de la réunion, les deux parties ont examiné les relations entre l'OCI et les Etats-Unis et le suivi des résultats du premier volet du dialogue stratégique qui s'est tenu entre eux à Washington, en mai 2022. Elles ont affirmé la volonté commune de continuer à promouvoir le dialogue et la coopération dans tous les domaines.



Discussions conjointes entre l'OCI et la Russie



Lors de sa visite à Moscou, le 24 octobre 2022, S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a tenu une séance de discussions avec S.E. M. Sergei Lavrov, Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie. Le Secrétaire général dirigeait la délégation de l'OCI, alors que la partie russe étant conduite pendant la réunion par M. Lavrov.

Au cours de leur réunion, les deux parties ont longuement discuté des principaux défis régionaux et internationaux, soulignant l'importance de la coordination et de la concertation en faveur des initiatives et efforts internationaux visant à instaurer la paix, la stabilité et le développement dans le monde.

Elles se sont également dites soucieuses de renforcer les liens d'amitié et la coopération existant entre la Fédération de Russie et le monde islamique dans les différents domaines, rappelant que la Russie jouit du statut d'observateur au sein de l'Organisation de la Coopération Islamique.

D'autre part, et dans le cadre du mécanisme de consultation politique entre elles, les deux parties ont passé en revue la coopération et la coordination bilatérales portant sur l'ensemble des questions d'intérêt commun. Dans ce même contexte, S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a rencontré, le 25 octobre 2022, la Présidente du Conseil de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, Mme. Valentina Matviyenko, dans le cadre de sa visite officielle à la Capitale russe, Moscou. Les deux parties ont discuté de questions d'intérêt commun, notamment la sécurité alimentaire en Afrique et l'autonomisation des femmes.

Par ailleurs, le Secrétaire général a également rencontré M. Rushan Abbyasov, Vice-président du Conseil des muftis de Russie, ainsi que le Patriarche Kirill / Métropolitain de Kazan et du Tatarstan (Patriarcat de l'Eglise orthodoxe russe). Au cours de ces réunions, les deux parties ont insisté sur l'importance du dialogue et de l'entente entre les adeptes des religions et des cultures.

En outre, le Secrétariat général de

l'Organisation de la coopération islamique et le Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur de la Fédération de Russie ont signé un protocole d'accord pour promouvoir le développement et les relations constructives à long terme dans les domaines de la science et de l'enseignement supérieur.

En vertu de ce protocole, les deux parties mettent en œuvre et soutiennent les projets et programmes conjoints destinés à renforcer l'interaction entre les organisations scientifiques et les établissements d'enseignement supérieur dans tous les domaines, notamment en matière de formation des étudiants et la mise en œuvre de projets conjoints relatifs à l'éducation et la recherche dans les Etats membres de l'OCI et la Fédération de Russie. Il a été également convenu d'établir un groupe de travail conjoint pour superviser la mise en œuvre dudit protocole, qui entrera en vigueur dès l'achèvement du processus d'approbation interne par les deux parties.



Le Secrétaire général s'entretient avec des ambassadeurs étrangers

Entretiens du Secrétaire général avec une responsable de l'ONU

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 5 octobre 2022, dans son Bureau au Secrétariat général de l'OCI, Dr. Rola Dashti, Sous-secrétaire des Nations unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et la délégation qui l'accompagne.

Les discussions, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à activer le Protocole d'accord conclu entre les deux parties, ont porté sur les aspects de la coopération conjointe entre les deux organisations, notamment dans les domaines sociaux, l'autonomisation des femmes, la jeunesse, la science et la technologie, les affaires palestiniennes et les domaines économiques.

Le Secrétaire général reçoit la nouvelle Ambassadrice de Suède auprès du Royaume d'Arabie saoudite

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu, le 5 décembre 2022, S.E. Mme. Petra Menander, nouvelle Ambassadrice de Suède auprès du Royaume d'Arabie Saoudite. Les deux parties ont abordé les domaines de coopération entre l'OCI et la Suède et les moyens de les développer davantage, et échangé les vues sur des ques-

tions d'intérêt commun.

Le SG reçoit la nouvelle Consule Générale du Royaume-Uni à Djeddah

Le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Son Excellence M. Hissein Brahim Taha a reçu, jeudi 6 octobre 2022, en son bureau au siège de l'OCI, S.E. Mme. Cecille El Beledi, nouvelle Consule Générale du Royaume-Uni à Djeddah.

Les deux parties ont discuté des perspectives de la coopération entre l'OCI et le Royaume-Uni, tout particulièrement dans les domaines politique et humanitaire, ainsi qu'en matière d'autonomisation de la femme.

Le Secrétaire général accueille les Ambassadeurs de Paris et de Helsinki, accrédités à Riyadh

Le Secrétaire général de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu au siège du Secrétariat général, le 06 décembre 2022, S.E. M. Ludovic Pouille, Ambassadeur de la République Française auprès du Royaume d'Arabie Saoudite. Les discussions entre les deux responsables ont porté sur les relations de coopération entre l'OCI et la France et les moyens de les renforcer et de les développer afin de promouvoir les intérêts communs des deux parties.

Le Secrétaire général a également accueilli, au siège du Secrétariat général, le 7 décembre 2022, S.E. Mme. Anno Erika Vlainen,

Ambassadrice de Finlande auprès du Royaume d'Arabie saoudite. La réunion a porté sur les relations de coopération entre l'OCI et la Finlande, ainsi que sur les voies et moyens de les renforcer, en particulier dans le domaine de la médiation et du règlement des conflits.

Le Secrétaire général reçoit les Ambassadeurs d'Ukraine et de Singapour auprès de Riyadh

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a reçu, le 6 novembre 2022, S.E. Anatoliy Petrenko, nouvel Ambassadeur d'Ukraine auprès du Royaume d'Arabie Saoudite. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations entre l'OCI et l'Ukraine et échangé les vues sur des questions d'intérêt commun.

D'autre part, M. Hissein Brahim Taha, a reçu, le 15 septembre 2022, au siège du Secrétariat général, M. Wong Chow Ming, Ambassadeur de la République de Singapour auprès du Royaume d'Arabie Saoudite. Les deux parties ont procédé, au cours de cette rencontre, à un échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, de même qu'ils ont examiné les moyens permettant de promouvoir le dialogue et la coopération dans les différents domaines.

L'OCI dénonce les décisions de Kaboul de priver les femmes de leurs droits



Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), S.E. Hissein Brahim Taha, a déclaré à la Conférence internationale sur l'éducation des femmes afghanes, que le droit des femmes à l'éducation n'est pas seulement un droit à part entière, mais une composante essentielle du développement, de la paix, de la stabilité et de la réalisation des droits de l'homme dans leur sens le plus large.

Dans l'allocution prononcée en son nom par l'Ambassadeur Tareq Ali Bakheet, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan et Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, sociales et culturelles, à la Conférence internationale sur l'éducation des femmes afghanes, tenue à Bali, en Indonésie, le 08 décembre 2022, le Secrétaire général a appelé à un engagement plus constructif avec les autorités de facto en Afghanistan pour soutenir l'éducation des filles.

Le Secrétaire général a souligné que l'OCI reste et demeure disposée à s'engager de manière constructive avec ses partenaires dans un effort concerté en vue d'aider l'Afghanistan à se relever, à se reconstruire et à retrouver son statut longtemps perdu d'Etat dans le concert des nations.

Le Secrétaire général de l'OCI avait critiqué le

25 décembre 2022 la décision des autorités de facto en Afghanistan d'interdire jusqu'à nouvel ordre le travail des femmes dans les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, qualifiant cet ordre émis le samedi 25 décembre 2022 par le Ministère de l'économie de facto à Kaboul comme un nouveau coup dur envers les femmes afghanes et leurs droits.

M. Hissein Taha s'est dit profondément préoccupé par cette décision, d'autant plus qu'elle intervient après l'interdiction faite quelques jours auparavant aux femmes et aux jeunes filles afghanes d'accéder aux établissements universitaires.

M. Taha a indiqué que cette décision reflète une politique délibérée de la part des dirigeants de facto qui cherchent apparemment à porter atteinte aux droits des femmes afghanes. Il a précisé que cette décision saugrenue non seulement privera les femmes afghanes d'une source de revenus pour elles-mêmes et leurs familles, mais elle affectera sérieusement les opérations humanitaires et de secours menées par un large réseau d'organisations non gouvernementales nationales et internationales en faveur des communautés afghanes vulnérables.

Le Secrétaire général de l'OCI a qualifié l'interdiction faite aux femmes de travailler

pour les ONG nationales et internationales comme une action improductive et qui va à l'encontre des intérêts du peuple afghan. Il a vigoureusement insisté auprès des autorités de facto à reconsidérer cette décision dans l'intérêt de l'inclusion sociale des femmes et de la poursuite ininterrompue de la mission internationale d'assistance humanitaire indispensable à l'Afghanistan.

Le Secrétaire général avait auparavant, le 21 décembre 2022, publié une déclaration suite à la décision de l'administration de facto en Afghanistan de fermer les universités aux filles et aux femmes pour une durée indéterminée, dans laquelle il a exprimé sa vive inquiétude et dénoncé cette décision qualifiée de préoccupante.

Il a affirmé que la décision du gouvernement de facto, annoncée par l'intermédiaire de son ministère de l'Enseignement supérieur, est d'autant plus alarmante pour l'OCI que le Secrétaire général et son envoyé spécial pour l'Afghanistan avaient mis en garde à plusieurs reprises et avec insistance les autorités afghanes de facto contre l'adoption d'une telle décision. Le dernier message d'avertissement de ce type a été relayé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan lors de sa visite à Kaboul à la mi-novembre 2022.

Inauguration du nouveau siège de la Mission de l'OCI en Afghanistan



Le nouveau bureau de la Mission de l'OCI à Kaboul a été inauguré le 13 novembre 2022 lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de Mawlawi Amir Khan Muttaqi, Ministre afghan des Affaires étrangères, ainsi que de chefs des missions des Etats membres de l'OCI et des représentants des Nations Unies, de l'Union européenne et d'autres organisations internationales.

S'exprimant à la cérémonie d'ouverture, au nom du Secrétaire général de l'OCI, l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tareq Ali Bakheet, a remercié les autorités de facto de l'Afghanistan pour leur soutien et leur assistance, ainsi que pour avoir fourni les installations et la sécurité nécessaires à la mission de l'OCI. Il a salué la généreuse assistance financière et matérielle octroyée par le Royaume d'Arabie Saoudite qui a permis le déménagement de la Mission de l'OCI dans ses nouveaux locaux.

Tout en affirmant que l'Organisation est tenue de soutenir l'Afghanistan, l'Ambassadeur Bakheet a également déclaré que l'OCI continuera à remplir le mandat qui lui a été confié par le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI.

Accueillant les invités prenant part à la cérémonie, le Directeur du bureau de l'OCI à Kaboul, Dr. Mohamed Ayyash, s'est félicité

de la sécurité fournie par les autorités concernées, réaffirmant que la tâche principale de la Mission est d'aider l'Afghanistan à faire face aux différents défis.

S'adressant aux invités, le ministre Muttaqi a salué l'ouverture du Bureau, tout en l'assurant du soutien des autorités afghanes qui sont prêtes à lui faciliter toutes les procédures relatives à sa mission en Afghanistan. Au cours de cette visite, l'Ambassadeur Bakheet a rencontré le Mawlawi Abdul Salam Hanafi, Vice-premier ministre de l'autorité en place en Afghanistan. La réunion a discuté du suivi de la mise en œuvre des résolutions du Conseil des ministres des Affaires étrangères sur l'Afghanistan et des efforts déployés par l'OCI pour soutenir l'Afghanistan dans tous les domaines.

Au cours de sa visite en Afghanistan, l'Ambassadeur Bakheet accompagné de sa délégation a tenu le 12 novembre 2022, des réunions séparées avec le Ministre des Affaires étrangères et avec le Ministre de la Justice, M. Abdul Hakim Sharei. Les discussions étaient axées sur les questions politiques, juridiques, humanitaires et économiques qui constituent une priorité pour l'OCI dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résolutions du Conseil des ministres des Affaires étrangères sur la situation en Afghanistan. L'Envoyé spécial s'est également entretenu,

le 10 novembre 2022, avec la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afghanistan, Mme Roza Otunbayeva au bureau de la MANUA à Kaboul, Afghanistan. La Représentante spéciale était accompagnée à la réunion par son adjoint M. Markus Potzel.

Au cours de cette réunion, l'Ambassadeur Bakheet a fait un exposé sur les efforts menés par l'OCI en Afghanistan et a remercié l'ONU pour les efforts déployés pour soutenir le peuple afghan.

Les deux parties ont échangé les vues sur les moyens permettant à l'OCI et à l'ONU de poursuivre leur collaboration et de relever les défis humanitaires et de développement auxquels l'Afghanistan est confronté.

Pendant cette visite, l'Envoyé spécial était accompagné de l'Ambassadeur Al-Dobaey ; du Dr. Al-Ayash ; de l'Ambassadeur Ahmed Sareer, Directeur des Affaires asiatiques à la Direction politique ; et de la Dr. Yasmi Adriansyah, du Secrétariat de l'Envoyé spécial.

D'autre part, l'Ambassadeur Bakheet a rencontré, le 28 novembre 2022, au siège du Secrétariat général à Djeddah, S.E. l'Ambassadeur Ismatullah Irgashev, Envoyé de la République d'Ouzbékistan pour l'Afghanistan, et la délégation qui l'accompagne.



L'OCI se félicite des efforts de l'IOFS en Afghanistan

Protocole d'accord entre l'OCI et le Centre du Roi Salman pour la réalisation d'un projet d'aide alimentaire

Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires de l'Organisation de la Coopération Islamique et Envoyé spécial du SG de l'OCI pour l'Afghanistan s'est adressé à la Conférence virtuelle de l'IOFS sur "l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme de sécurité alimentaire en Afghanistan", qui s'est tenue le 14 novembre 2022. Dans son message, l'Envoyé spécial, l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet a salué le travail inestimable accompli par l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS) dans la poursuite de la mise en œuvre effective du programme placé sous sa tutelle par le Conseil extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI sur la situation humanitaire en Afghanistan, tenu à Islamabad, les 18 et 19 décembre 2021.

L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan a fait un exposé sur les actions et mesures prises par l'OCI en faveur de l'Afghanistan ainsi que sur l'état des contributions financières au Fonds d'affectation spéciale humanitaire pour l'Afghanistan, créé par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI et placé sous la tutelle du Groupe de la Banque islamique de dével-

oppement (BID). Il a réitéré l'appel lancé par l'OCI pour faire des contributions financières accrues qui permettront de fournir l'assistance humanitaire nécessaire attendue par des millions d'afghans, notamment les femmes et les enfants.

Dans ce contexte, la Mission de l'OCI en Afghanistan a signé un Protocole d'accord avec le Centre d'aide humanitaire et de secours du Roi Salmane en vertu duquel un projet d'aide alimentaire d'urgence pour les familles touchées par les inondations ainsi pour les familles les plus nécessiteuses en Afghanistan, sera mis en œuvre au titre de l'exercice 2022-2023. Le projet fournira des paniers alimentaires à 47.400 familles pauvres et nécessiteuses dans 25 provinces d'Afghanistan.

Par ailleurs, et en marge de sa participation à la Conférence sur l'éducation en Afghanistan, qui s'est tenue le 8 décembre 2022 sur l'île de Bali en Indonésie, l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales et Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan, a rencontré S.E. la Ministre indonésienne des Affaires étrangères, Mme. Retno Lestari Priansari

Marsudi.

A cette occasion, l'Ambassadeur Bakheet a donné à la Ministre indonésienne des Affaires étrangères un bref aperçu des derniers développements relatifs à l'action de l'Organisation en Afghanistan et salué l'initiative de l'Indonésie d'organiser ladite conférence sur l'éducation en Afghanistan, qui s'inscrit dans le cadre des efforts louables que déploie l'Indonésie pour soutenir le peuple afghan. Pour sa part, la Ministre a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir toutes les actions entreprises par l'OCI en Afghanistan.

D'autre part, l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet, a rencontré, le 22 septembre 2022, en marge de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Représentant spécial des Etats-Unis d'Amérique en Afghanistan, M. Thomas West, et l'Envoyée spéciale des Etats-Unis aux affaires féminines, Mme. Rina Amiri. Les trois responsables ont discuté des derniers développements en Afghanistan et des moyens de relever les défis dans les domaines humanitaires et économiques du pays.



L'Afghanistan subit une série d'attaques terroristes contre des mosquées et des diplomates

L'Afghanistan a subi une série d'attentats à la bombe et d'attaques terroristes successifs au cours des mois de septembre, d'octobre et de décembre, que l'Organisation a fermement condamnés.

Dans ce contexte, l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tareq Ali Bakheet, a rencontré, le 15 novembre 2022, Mawlawi Muhammad Yaqoob Mujahid, le Ministre afghan de la défense au siège du Ministère afghan de la Défense.

La réunion a porté sur les efforts de l'OCI en faveur du soutien au peuple afghan, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résolutions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères sur l'Afghanistan. Le Ministre afghan de la Défense a affirmé que la sécurité en Afghanistan a été rétablie, soulignant dans cette veine son engagement à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, et que l'Afghanistan ne sera pas un refuge pour le terrorisme et ne permettra en aucune façon l'utilisation des terres afghanes pour lancer des opérations terroristes contre d'autres pays.

Le Secrétariat général de l'OCI a, en outre, dénoncé vigoureusement l'attentat ignoble

perpétré le 12 décembre 2022, contre un hôtel du centre de Kaboul. L'attaque aurait été orchestrée et coordonnée par un groupe de terroristes. L'attentat terroriste a fait un certain nombre de blessés parmi les clients de l'hôtel, dont cinq ressortissants chinois, selon le Ministère chinois des Affaires étrangères.

Par ailleurs, le Secrétariat général de l'OCI avait condamné dans les termes les plus énergiques l'atroce attentat à la bombe commis le 6 décembre 2022 contre un bus du gouvernement transportant des employés d'une compagnie pétrolière à Mazar-i-Sharif, capitale de la province de Balkh dans le nord de l'Afghanistan. Cet attentat odieux a entraîné la mort de sept employés de la compagnie pétrolière parmi les passagers du bus et blessé de nombreux autres civils innocents.

D'autre part, l'OCI a énergiquement condamné l'odieux attentat perpétré le 2 décembre 2022, contre le complexe de l'Ambassade du Pakistan à Kaboul, visant l'Ambassadeur de la République islamique du Pakistan dans la capitale afghane, M. Ubaid-ur-Rehman Nizamani, qui n'a pas été blessé. Cependant, un responsable de la sécurité de l'Ambassade avait été grièvement

blessé.

Le Secrétariat général de l'OCI avait dénoncé cet acte de terrorisme barbare comme un acte ignoble et une violation flagrante du caractère sacré des locaux et du personnel diplomatiques. Il a appelé les autorités de facto de Kaboul à déployer tous leurs efforts non seulement pour traduire en justice les auteurs de cet acte odieux, mais également pour mettre en place des mesures efficaces à même d'assurer la sécurité des missions diplomatiques et leurs fonctionnaires.

Les attentats terroristes se sont succédé touchant un centre éducatif et une mosquée à Kaboul ayant fait tous deux l'objet d'un attentat-suicide sanglant. Un autre a ciblé les environs du complexe du ministère de l'Intérieur à Kaboul. Selon les rapports, de nombreuses personnes ont été tuées et des dizaines blessées à la suite de cette explosion. Le Secrétariat général a également exprimé sa vive condamnation de l'attentat à la bombe qui a visé le ministère de l'Intérieur à Kaboul. Le 30 septembre, le Secrétariat général a condamné dans les termes les plus vigoureux l'attentat suicide qui a visé un centre éducatif dans la région de Dasht-e-Barchi, à l'ouest de la capitale Kaboul, qui a fait 19 morts.

La ministérielle de l'OCI sur l'Information prévient des défis que la vérité comporte



La 12^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information de l'Organisation de la Coopération Islamique a tenu ses travaux à Istanbul, en République de Türkiye, le 22 octobre 2022. C'est ainsi que le Royaume d'Arabie Saoudite a remis la présidence de la conférence à la République de Türkiye, au début de la séance d'ouverture. A cette occasion, S.E. le Dr. Majid bin Abdullah Al-Qasabi, Ministre de l'Information en charge au Royaume d'Arabie Saoudite a prononcé une allocution dans laquelle il a transmis aux participants les salutations du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Bin Abdulaziz Al Saoud, et Son Altesse Royale, le Prince Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz Al Saoud, Prince héritier, ainsi que leurs meilleurs vœux de succès pour la présente session.

Le Ministre a évoqué les défis auxquels le monde est confronté et souligné que l'ampleur de ces défis exige la coordination des efforts entre les pays de l'OCI pour y faire face, appelant à l'élaboration d'une feuille de route avec des mécanismes clairs

fondés sur la confiance mutuelle pour faire avancer l'action islamique commune.

A son tour, le Professeur Fahrettin Altun, Directeur de la communication à la Présidence de la République de Türkiye, président de la session, a mis en évidence les défis auxquels les Etats membres sont confrontés. Il a ajouté que la conférence assume une grande responsabilité dans ce contexte, d'autant que la désinformation médiatique se répand et se multiplie et génère de gros problèmes, compte tenu de la difficulté d'accéder à la vérité partout dans le monde.

S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, s'est adressé à la séance d'ouverture en déclarant que la session, qui s'est donnée pour thème "Combattre la désinformation et l'islamophobie à l'ère de la post-vérité" abordera les défis auxquels le secteur des médias dans les Etats membres de l'OCI est confronté. Il a également évoqué le discours médiatique adressé à l'autre tant à travers les médias traditionnels qu'à travers les canaux médiatiques modernes et les réseaux sociaux, notant par ailleurs que ces derniers constituent un outil commode

qui rend la communication médiatique accessible à tous.

Le Secrétaire général a précisé que la session s'est penchée sur un certain nombre de questions, en particulier la question palestinienne et Al-Qods Al-Charif, mettant en exergue les attaques auxquelles la Sainte Mosquée Al-Aqsa est exposée. Tout en soulignant la nécessité de braquer les projecteurs sur les Etats membres du continent africain, il a parlé du projet de lancement du Prix de l'OCI pour récompenser les plus méritants parmi les médias et les professionnels des médias en matière de promotion du dialogue, de la tolérance et de l'harmonie entre les cultures.

Il a ajouté que ce qui attire l'attention est la montée continue du phénomène du terrorisme et de la rhétorique de l'extrémisme, qui se sont malheureusement frayés un chemin parmi certaines sociétés des Etats membres, et l'impact que cela a sur certaines franges de la jeunesse à coups de slogans qui détournent et dénaturent la vraie religion de l'Islam.

Entretiens du Secrétaire général avec les Ministres de l'Information



S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a eu des entretiens bilatéraux, en marge de la Conférence des Ministres de l'Information. C'est ainsi qu'il a rencontré le Professeur Fahrettin Altun, Directeur des communications à la Présidence de la République de Türkiye. Au cours de l'entretien, le Secrétaire général a exprimé ses remerciements et sa gratitude à la République de Türkiye et à sa direction, représentée en la personne de S.E. le Président Recep Tayyip Erdogan, ainsi qu'au peuple turc pour l'accueil réservé à la conférence, pour son organisation et pour l'hospitalité chaleureuse témoignée à tous les participants.

Les deux parties ont discuté d'un certain nombre de questions relatives à l'information. A cet égard, le Secrétaire général a souligné l'impératif de s'attaquer au phénomène de l'islamophobie et de combattre la désinformation, tout en insistant sur la nécessité de mettre en place des mesures pratiques susceptibles d'endiguer ce phénomène, notamment à travers une

stratégie unifiée de l'OCI.

Pour sa part, le professeur Fahrettin Altun a confirmé que son pays, qui assure la présidence de la Conférence des Ministres de l'Information de l'OCI, est disposé à mobiliser les efforts des Etats membres en vue de combattre ce phénomène et de l'éradiquer de manière pratique et efficace.

Le Secrétaire général a rencontré, dans ce contexte, le Dr. Majid bin Abdullah Al-Qasabi, Ministre chargé de l'Information au Royaume d'Arabie saoudite. Au cours de cet entretien, M. Hissein Brahim Taha a réitéré ses remerciements et sa gratitude au Royaume pour son soutien assidu à l'Organisation et à ses divers programmes et projets. La rencontre a permis également de discuter des divers aspects de coopération conjointe, ainsi que des questions liées à l'information et aux moyens permettant de développer l'action bilatérale dans les différentes questions liées à l'information.

De son côté, le Ministre Al-Qasabi s'est félicité des efforts déployés par le Secrétaire général, D'un autre côté, le Secrétaire général, M.

Hissein Brahim Taha a eu une entrevue avec M. Hikmat Hajiyev, Assistant du Président de la République et Chef du Département de la politique étrangère à la Présidence azerbaïdjanaise. Le Secrétaire général a félicité la République d'Azerbaïdjan pour son succès à obtenir l'organisation de la 13^{ème} session de la prochaine conférence des Ministres de l'Information. Les deux parties ont discuté des principales questions en matière d'information qu'il convient d'approfondir dans les prochaines années.

Par ailleurs, le Secrétaire général s'est entretenu avec le Ministre somalien de l'information et du tourisme, M. Daud Aweis. La discussion entre les deux responsables a porté sur l'importance de la coopération entre l'OCI et la Somalie. Le Secrétaire général a souligné, à cet effet, le rôle que joue la Somalie au sein de l'Organisation de la Coopération Islamique, en tant que membre fondateur, tout en réaffirmant la détermination de l'OCI à fournir l'appui nécessaire à la Somalie et de contribuer, ce faisant, à la consolidation de la stabilité et de la prospérité dans ce pays.

L'OCI souligne la nécessité d'aborder les défis médiatiques par un discours réfléchi

La réunion des Hauts fonctionnaires préparatoire à la 12^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information de l'Organisation de la Coopération Islamique s'est tenue, à Istanbul, en République de Türkiye, le 21 octobre 2022, sur le thème : "Combattre la désinformation et l'islamophobie à l'ère post-vérité".

Au début de la réunion, le Sous-secrétaire du Ministère de l'Information du Royaume d'Arabie saoudite pour les relations internationales avec les médias, le Dr. Khalid Al-Ghamdi, a remis la présidence de la réunion au Dr. Oz Gunnar, Directeur général de la Diplomatie publique, au Département des Communications de la République de Türkiye.

L'Ambassadeur Youssef bin Mohammed Al-Dobaey, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a prononcé une allocution à la séance d'ouverture de la réunion dans laquelle il a déclaré que le projet de résolution soumis à cette session est porteur de plusieurs messages médiatiques pertinents portant sur ses différents volets, soulignant qu'il s'agira d'une résolution médiatique globale, contrairement à ce qui se passait lors des sessions précédentes où les résolutions étaient présentées individuellement.

La résolution englobe une diversité de questions vitales pour les Etats membres, le Secrétariat général de l'OCI et ses institutions médiatiques. Ces questions vont du rôle des médias dans le soutien à la cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif, au programme médiatique tourné vers le continent africain et le soutien apporté au projet de lancement de la chaîne satellitaire de l'OCI, en passant par l'appui aux institutions de l'action islamique commune en matière de médias, sans oublier le projet de lancement du Prix de l'OCI pour récompenser les médias et les professionnels de l'information qui s'illustrent dans le domaine de la promotion du dialogue, de la tolérance et de l'harmonie interculturelle, entre autres résolutions tout aussi importantes.

L'Ambassadeur Al-Dobaey a expliqué que la conférence se tient à l'heure où la Oummah islamique est confrontée à d'énormes défis qui ciblent son identité et ses différentes communautés et entravent sa renaissance et son développement, dans le contexte d'une révolution accélérée et sans précédent des médias numériques.

Le Secrétaire général adjoint a souligné que ces circonstances exigent que les médias soient à la hauteur de la mission qui lui incombe de projeter le message du monde islamique dans un discours équilibré et réfléchi de sorte qu'il soit compris par l'autre et dans lequel il peut percevoir la tolérance de l'Islam, la noblesse de ses valeurs et la haute moralité de ses adeptes.

L'Ambassadeur Al-Dobaey a remercié les dirigeants, le gouvernement et le peuple de la République de Türkiye pour leur accueil des travaux de la Conférence des Ministres de l'Information. Il a également adressé ses remerciements au Royaume d'Arabie Saoudite, sous la conduite du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz, Président du Sommet islamique, et de Son Altesse Royale le Prince héritier Mohammed bin Salman, pour le soutien qu'ils apportent sans discontinuer à l'ensemble des activités de l'Organisation. Dans cette veine, la Déclaration d'Istanbul, issue de la Conférence des Ministres de l'Information, insiste sur le rôle crucial des médias des pays islamiques dans la dénonciation de l'agression israélienne contre les Palestiniens, et appelle à mettre en évidence la cause légitime du peuple palestinien pour mettre un terme à l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

La Déclaration a salué la Résolution 76/254 sur la "Journée internationale de lutte contre l'Islamophobie", adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 15 mars 2022 ; de même qu'elle s'est félicitée de la Résolution 76/227 sur "La lutte contre la désinformation pour la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales", adoptée par l'AGNU, le 24 décembre 2021.

Elle a insisté également sur la nécessité de lutter contre l'islamophobie et la haine de l'Islam dans toutes ses manifestations, en mettant en relief l'image authentique de l'Islam et son caractère tolérant, et de tirer profit des nouvelles plateformes et des techniques et moyens modernes.

La Déclaration d'Istanbul a souligné l'importance de la coopération entre les Etats membres pour développer les mécanismes nécessaires à la lutte contre la désinformation, relever les autres défis liés à l'ère de la post-vérité, et mettre au point des plans stratégiques de lutte contre la désin-

formation à court, moyen et long termes.

Les Etats membres ont reconnu également la nécessité de se concentrer sur des problèmes spécifiques et des scénarios potentiels à court terme, ainsi que sur la communication et la gestion de crise multidimensionnelles, assorties de mécanismes de vérification de l'information à moyen terme, et à long terme, du contenu de l'information, de l'acculturation médiatique et de l'initiation aux médias numériques.

La Déclaration a souligné l'importance de la solidarité et de l'assistance internationales dans le soutien aux réfugiés et aux déplacés, tout particulièrement dans les Etats membres de l'OCI.

Les Etats membres se sont félicités des efforts déployés par l'OCI en faveur de la promotion du message de l'Islam et du renforcement du dialogue entre la culture islamique et les autres cultures universelles. Ils ont également salué les efforts et des initiatives continus du Secrétaire général de l'OCI, ainsi que des contacts qu'il établit à l'intérieur et à l'extérieur du monde islamique, contribuant ainsi à donner à la voix de l'Islam une place privilégiée dans les instances internationales. Ils lui ont demandé dans cette conjoncture d'exercer ses bons offices et de mettre à contribution toutes les potentialités de l'OCI et de ses organes pour coordonner la concrétisation des résolutions et recommandations adoptées par la présente Conférence en matière de lutte contre la désinformation et l'islamophobie en l'ère de la post-vérité.

La Déclaration a demandé de renouveler l'engagement envers les nobles objectifs de l'OCI et de soutenir toutes ses initiatives et activités, notamment dans les domaines de la communication et de l'information, afin d'impulser l'unité, la solidarité et la coopération dans le monde islamique.

De même qu'elle a appelé les médias des Etats membres à susciter une meilleure sensibilisation mondiale aux actes délibérés de destruction et de profanation du patrimoine culturel et religieux islamique dans les pays non islamiques et, tout particulièrement, dans les zones où les communautés musulmanes autochtones ont été victimes d'un nettoyage ethnique.

La Déclaration d'Istanbul s'est félicitée du progrès accompli dans la mise en place du Forum médiatique de l'OCI.

M. Sindi explore le rôle médiatique de l'OCI dans les fora internationaux



Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a pris part, les 4 et 5 novembre 2022 à Ifrane, au Royaume du Maroc, à la Conférence internationale organisée par l'Université Sidi Mohammed ben Abdallah de Fès, en partenariat avec l'Académie internationale pour le développement des médias et de la communication, sur le thème : "Les médias et communication pour le développement... Rôles au service du développement".

Le Secrétariat général était représenté à cet événement par le Directeur du Département de l'information de l'OCI, M. Wajdi Ali Sindi, qui a présenté un document de travail intitulé : "Le rôle des centres d'information des organisations internationales au service de l'action humanitaire pour le développement, l'exemple de l'OCI". Le Directeur du Département de l'information a souligné le rôle joué par l'OCI en tant que "voix collective du monde islamique" et deuxième plus grande organisation internationale après les Nations unies, face à la communication des questions et aspirations des peuples musulmans et le dialogue avec le reste du monde à travers les différents médias traditionnels et contemporains.

S'agissant du rôle des centres d'information dans les organisations internationales au service de l'action humanitaire pour le développement, M. Wajdi Sindi a souligné que les départements de l'information dans les organisations internationales jouent un rôle primordial dans l'alerte précoce des catastro-

phes naturelles, telles que les tremblements de terre, les inondations, les personnes affectées par la guerre et autres, ce qui permet une réponse rapide des organisations humanitaires et de secours. Il a souligné que l'action humanitaire pour le développement est étroitement liée à la publicité dans les médias, dès lors que le partenariat des deux parties est important pour mettre en évidence la souffrance des groupes faibles et fragiles qui endurent des circonstances difficiles que le monde doit connaître afin que les énergies et les ressources soient mobilisées pour les aider.

Le Directeur du Département de l'information a évoqué la stratégie médiatique de l'OCI pour 2016-2025 précisant, d'une part qu'elle constitue une boussole qui définit les objectifs à travers lesquels "nous travaillons pour atteindre les objectifs de l'action médiatique entreprise au niveau des Etats membres de l'Organisation", et d'autre part, qu'elle permet de faire connaître les problèmes de la Oummah islamique dans les différents domaines et d'encourager l'investissement dans les cadres humains œuvrant dans le secteur des médias.

D'autre part, le Directeur du Département de l'information de l'OCI, M. Wajdi Ali Sindi, a mis l'accent sur la nécessité d'établir des partenariats stratégiques dans le domaine de l'information avec un certain nombre d'institutions médiatiques de premier plan dans la Fédération de Russie. Il a déclaré que l'OCI encourage le renforcement de la coo-

pération et de la solidarité dans le domaine de l'information, précisant que : "Nous nous efforçons d'assurer une couverture médiatique intégrée des différentes visites du Secrétaire général et des entretiens bilatéraux périodiques que l'OCI tient avec des responsables de la Fédération de Russie. Nous mettons en outre l'accent sur les résultats de ces consultations, à travers les médias traditionnels et modernes, afin d'éclairer l'opinion publique locale russe, islamique et mondiale sur les questions en cours de discussion et les programmes organisés entre l'OCI et la République de la Fédération de Russie".

C'est ainsi que le Directeur du Département de l'information de l'OCI s'est exprimé à la conférence internationale intitulée : "La Russie et le monde islamique : Etapes pratiques de la coopération médiatique", organisée par le Groupe de vision stratégique sur la Russie et le monde islamique, le Groupe d'information Rossiya Segodnya, l'Agence de presse internationale Sputnik et l'Union des agences de presse de l'Organisation de la Coopération Islamique (UNA), à Moscou, les 15 et 16 décembre 2022.



Hissein Brahim Taha s'entretient avec un responsable de l'ONU sur le terrorisme

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 15 décembre 2022, au siège du Secrétariat général de l'OCI, M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint à la lutte contre le terrorisme aux Nations unies, et sa délégation.

Les deux parties ont discuté de la coopération entre l'OCI et le Bureau de lutte contre le terrorisme de l'ONU et des possibilités de la renforcer dans le cadre du Protocole d'accord signé entre les deux parties en 2018. Elles ont également échangé des points de vue sur les défis sécuritaires auxquels sont confrontés certains d'Etats membres de l'OCI ainsi que sur les questions de financement du terrorisme et de la cybersécurité, soulignant à cet égard la nécessité d'une coopération internationale accrue dans ce sens.

Sur le terrain, le Journal de l'OCI a recensé six opérations terroristes, dans six Etats membres de l'Organisation, durant la période septembre-décembre 2022. C'est ainsi que le Secrétariat général de l'OCI a condamné énergiquement l'attaque terroriste contre des éléments des forces de sécurité irakiennes dans le nord de la République de l'Irak, laissant plusieurs morts et blessés.

Suite à cet acte odieux, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a exprimé ses condoléances aux familles des victimes, au gouvernement et au peuple irakiens tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Le Secrétariat général a réitéré le soutien de l'OCI à la sécurité et à la stabilité de l'Irak, ainsi que sa position de principe condamnant le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, tout en insistant sur la nécessité d'intensifier les efforts pour l'anéantir.

En novembre, le Secrétariat général de l'Organisation a fermement condamné l'attaque terroriste contre l'hôtel Villa Rose dans la capitale somalienne, Mogadiscio. Dans ce contexte, l'OCI a réaffirmé sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations ainsi que son soutien aux efforts que déploie le gouvernement somalien pour le combattre.

Au cours du même mois, l'OCI a fermement condamné l'attentat terroriste survenu à Istanbul, en République de Türkiye, où on a dénombré plusieurs morts et blessés. Suite à cet acte ignoble, le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au gouvernement et

au peuple de la République de Türkiye, et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Le Secrétaire général a exprimé la solidarité de l'OCI avec la République de Türkiye tout en réaffirmant la ferme position de l'Organisation contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations.

D'autre part, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a fermement condamné l'attaque terroriste contre une unité du détachement militaire de Natiaboani et un groupe de volontaires pour la défense de la patrie (VDP) à hauteur de la localité de Kikideni, au Burkina Faso, au cours de laquelle treize militaires et deux VDP ont été tués, auxquels s'ajoutent quatre blessés.

Au cours de ce même mois, le Secrétariat général de l'Organisation a fermement condamné l'attaque terroriste qui a visé le siège du Ministère de l'Education dans la capitale somalienne.

Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a vigoureusement condamné cet acte odieux et a adressé ses condoléances et sa solidarité avec les familles des victimes, ainsi qu'avec le gouvernement et le peuple de la Somalie, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.



L'OCI exhorte la milice Houthis à s'engager dans le processus de paix

Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique a exhorté les milices houthis à s'engager dans le processus politique et les tient pour responsables de l'obstruction à la solution politique au Yémen, en s'abstenant de respecter les termes du cessez-le-feu et en se réfugiant derrière des prétextes pour ne pas le prolonger ; ce qui confirme leur foi en une solution militaire plutôt qu'en une solution politique.

Le Secrétariat général a souligné que le rejet par les milices houthis de la proposition de l'envoyé de l'ONU de prolonger la trêve les tient pleinement responsables des conséquences économiques et humanitaires de la reprise des opérations militaires et de la tentative de répandre le terrorisme et le chaos dans la région afin de parvenir à leurs objectifs illégitimes.

Le Secrétariat général a appelé les milices houthis à respecter la prorogation de la trêve et à mettre en œuvre toutes ses conditions. Il a également appelé la Communauté internationale à assumer ses responsabilités conformément au droit international et aux pactes internationaux.

D'autre part, le Secrétariat général de l'OCI a condamné vigoureusement l'attaque

menée le 11 novembre 2022 par la milice houthis avec des drones contre le port de Qena, dans la province yéménite de Shabwa.

Tout en réitérant son soutien aux efforts des Nations unies et de son Envoyé spécial, ainsi qu'aux efforts du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe et du Royaume d'Arabie Saoudite et réaffirmé son soutien permanent au Yémen

Le Secrétariat général a dénoncé le ciblage des installations civiles vitales de la République du Yémen, mettant en garde contre les répercussions que ces actes peuvent

avoir tout en exigeant leur arrêt. Il a réitéré la position de l'OCI en faveur de la sécurité et de la stabilité de la République du Yémen et de l'allègement des souffrances de son peuple.

De même qu'il a réitéré son soutien aux efforts de l'ONU et de la Communauté internationale pour prolonger le cessez-le-feu au Yémen et parvenir à une solution politique globale à la crise yéménite, conformément aux trois références et, partant, réaliser les vœux du peuple yéménite qui aspire à la sécurité, à la paix et à la stabilité.

Le Secrétariat général de l'OCI avait auparavant condamné dans les termes les plus forts l'attentat terroriste lancé par la milice terroriste houthis contre le port pétrolier de Dabba, dans la province de l'Hadramaout.

Il avait déclaré, à cet égard, que cette attaque terroriste représente une menace pour l'approvisionnement énergétique aux niveaux régional et international et constitue une violation de la résolution n° 2216 du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi qu'une violation des lois et des normes internationales, ainsi qu'une menace pour les corridors énergétiques mondiaux tout autant que pour l'environnement marin.



Le Nigeria subit les pires inondations de son histoire, et des catastrophes humaines en Indonésie et en Cameroun

De nombreux désastres naturels, de crises et de catastrophes humaines ont ravagé différentes régions du monde islamique, entraînant des pertes humaines et matérielles. Le présent rapport identifie les plus importantes de ces catastrophes.

Au Nigeria, suite aux inondations dévastatrices qui ont se sont soldés par la mort de centaines de personnes, qui ont provoqué le déplacement de nombreuses autres et ont entraîné la dévastation dans de nombreux Etats du pays, le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a exprimé sa profonde solidarité avec le gouvernement et le peuple de l'Etat fédéral de la République du Nigéria. Il a également présenté ses sincères condoléances aux familles des disparus et exprimé sa sincère sympathie aux personnes déplacées et autres victimes de ces inondations, les pires de la dernière décennie au Nigeria. Le Secrétaire général a, en outre, salué les mesures urgentes de secours et de protection prises par le gouvernement nigérian pour faire face aux conséquences désastreuses des inondations, appelant dans ce contexte les institutions financières, les Etats membres donateurs et les partenaires internationaux à apporter d'urgence toute l'aide humani-

taire possible au Nigéria.

Au Cameroun et pendant ce même mois, le Secrétaire général a exprimé sa solidarité avec la République du Cameroun suite aux inondations survenues dans le Nord du pays et qui ont fait de nombreuses victimes.

Le Secrétaire général a salué les mesures d'urgence prises par les autorités camerounaises pour aider les victimes et limiter les dégâts causés par ces inondations, tout en appelant les institutions financières de l'OCI, ses Etats membres et ses partenaires internationaux à soutenir les efforts du Cameroun afin de soulager les populations victimes de cette catastrophe et les aider à reconstruire les zones et les maisons détruites. L'OCI s'est dite prête à unir sans discontinuer ses efforts à ceux du Cameroun et mettre tout en œuvre pour aider ce pays à secourir les victimes des inondations.

Toujours au Cameroun, le 27 novembre 2022, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a exprimé ses plus sincères condoléances au gouvernement et au peuple de la République du Cameroun, à la suite du glissement de terrain qui a causé la mort de plusieurs personnes qui assistaient à des funérailles dans la région centrale du Cameroun. Le Secrétaire général de

l'Organisation a également exprimé sa solidarité aux familles endeuillées des victimes, priant Allah le Tout-Puissant de leur inspirer la patience et le réconfort et leur donner la force de surmonter cette perte.

D'autre part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères condoléances à la Malaisie et à son peuple suite au glissement de terrain survenu le 16 décembre 2022 à "Batang Kali", dans l'Etat de Selangor, au nord de Kuala Lumpur, et dont on dénombre plusieurs morts, disparus et blessés.

Le Secrétaire général a exprimé sa sympathie aux familles des victimes tout en implorant Allah Tout-Puissant qu'il leur accorde Sa miséricorde et Son Paradis éternel, ainsi que la patience à leurs familles et rende les disparus, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'OCI a présenté ses plus sincères condoléances et sa sympathie aux dirigeants et au peuple de la République d'Indonésie, pour les victimes du tremblement de terre dévastateur qui a frappé l'île indonésienne de Java en novembre dernier, et qui a fait plusieurs morts et blessés ainsi que la destruction de nombreuses maisons et installations.



Le “phénomène du changement climatique” crée une anxiété pathologique chez l’être humain

Berlin, Sandra Arenz (DPA) : Le changement climatique affecte tout le monde, mais on ne peut pas dire qu’il soit le seul grand danger. Beaucoup se sentent menacés par la pandémie de la Covid-19 ou par la guerre. D’aucuns maîtrisent leur anxiété et vivent leur vie normalement, alors que d’autres ressentent de la peur, de la colère et de l’agitation.

“L’anxiété climatique” ou “due à la COVID-19” ou “l’anxiété de la guerre” ressemblent toutes à des troubles qu’il convient de surmonter, à l’instar de l’arachnophobie ou la peur des ascenseurs. Mais est-elle ainsi ? La psychiatre et psychothérapeute à l’université de Mayence en Allemagne, Kathryn Masha, nous dit que “Le changement climatique, par exemple, est une véritable crise, et l’inquiétude à son égard est donc justifiée”, et ce, bien que “l’anxiété suscitée par la crise” ne soit pas un diagnostic indépendant. “Dire que quelqu’un souffre de ‘l’anxiété suscitée par la crise’ et le traiter au moyen de médicaments serait tout simplement minimiser la crise”, déclare Masha.

Sandeep Root, médecin-chef du département de psychiatrie, psychothérapie et médecine psychosomatique de l’hôpital Vivantes Neukölln de Berlin, convient qu’il n’y a aucune raison de considérer les schémas d’anxiété de crise en général comme pathologiques. Mais si cela conduit à un désespoir plus profond, à une incapacité de travail et à un isolement social, cela peut en fait se transformer en un trouble anxieux clinique.

En réalité, il existe de nombreuses étiologies potentielles pour les troubles liés à l’anxiété. La psychiatre Amélie Schoenberg, auteure d’un livre sur la manière dont la crise climatique affecte le psychisme, affirme que si le changement climatique est la cause de l’anxiété, il est souvent difficile d’apporter une aide extérieure pour la surmonter.

Et d’expliquer que “Beaucoup de gens prennent carrément la responsabilité sur leurs épaules, de sorte qu’ils peuvent être amenés à entreprendre des choses insalubres qui ne leur profite pas mais peut éventuellement conduire à l’épuisement général”.

Or ils n’ont pas conscience du stress psy-

chologique qu’ils subissent. Root indique que “L’anxiété climatique en particulier est spéciale : elle est socialement acceptable et respectée”, avant d’ajouter que “Cela la distingue des autres types d’anxiété, qui sont souvent une source de honte et que l’on s’efforce de cacher”.

Masha, qui est active au sein du groupe climatique allemand Psychologists for the Future, déclare que toute personne qui sent que son niveau d’anxiété face à la crise l’affecte négativement devrait consacrer le temps nécessaire pour prendre soin d’elle-même. Mais elle doit également consacrer du temps pour autres choses, telles que sa famille et ses amis. Masha a également recommandé le recours aux techniques de relaxation.

“En créant un équilibre, dit-elle, on peut canaliser une nouvelle énergie à partir d’événements sociaux. C’est le meilleur remède contre l’anxiété suscitée par la crise”.

Mais si l’anxiété continue à vous submerger, vous devriez envisager le recours à un professionnel.

L'OCI et le Haut-Commissaire des NU pour les réfugiés signent un Plan d'action humanitaire conjoint



S.E. Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 13 novembre 2022, dans son bureau au siège du Secrétariat général, S.E. l'Ambassadeur Mohamed Abdi Avi, Représentant du Haut-Commissaire pour les réfugiés dans la Corne de l'Afrique, et M. Khalid Khalifa, Représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés auprès des Etats du Conseil de coopération du Golfe.

Les deux responsables ont mis l'accent, au cours de la réunion, sur l'importance des relations bilatérales entre l'OCI et le Haut-Commissariat. Ils ont également échangé leurs vues sur la situation des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde islamique, en particulier dans la région de la Corne de l'Afrique, qui vit dans des conditions humanitaires difficiles en raison de la sécheresse qui a touché la région, en particulier la Somalie où les conditions humanitaires continuent à se dégrader, sans compter la situation sécuritaire qui menace sa stabilité.

S.E. Le Secrétaire général de l'OCI a souligné la nécessité d'agir très rapidement pour éviter la propagation de la famine à grande échelle en Somalie et dans la région, qui menace la vie de millions de personnes déplacées et de réfugiés, en particulier les enfants, les femmes et les personnes âgées. Il a indiqué que l'Organisation partage les préoccupations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de

nombreux partenaires humanitaires quant à l'ampleur de la réponse internationale à l'égard de la famine en Somalie, mettant en garde contre le ralentissement de l'intervention humanitaire et insistant sur la nécessité d'agir immédiatement avant qu'il ne soit trop tard.

A rappeler que le Département humanitaire

Le Secrétaire général de l'OCI a souligné la nécessité d'agir très rapidement pour éviter la propagation de la famine à grande échelle en Somalie et dans la région, qui menace la vie de millions de personnes déplacées et de réfugiés

du Secrétariat général de l'OCI avait tenu, le 13 septembre au siège du Secrétariat général, une réunion avec une délégation du représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le Golfe. Au cours de cette réunion, les deux parties ont signé le nouveau plan d'action conjoint dans le domaine humanitaire pour les années 2022-2025, marquant ainsi l'aboutissement des efforts déployés par les deux parties pour la poursuite du plan d'action 2020-2022, mis en œuvre malgré les circonstances exceptionnelles imposées

par la pandémie Covid-19.

Le nouveau plan d'action vise à consolider le partenariat stratégique dans le domaine du travail humanitaire, ainsi que la coordination sur des questions d'intérêt commun, notamment les questions relatives aux déplacés et aux réfugiés, dans le cadre de la coopération existante entre les deux organisations depuis 1988.

Le nouveau plan d'action a été signé pour le Secrétariat général de l'Organisation, par l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales, et pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, M. Khaled Khalifa, Représentant régional du HCR dans les pays du Golfe.

Les deux parties ont, en outre, discuté des relations bilatérales et des moyens de les promouvoir dans tous les domaines liés aux conditions des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde islamique, ainsi que de la mise en œuvre du plan d'action, compte tenu de la détérioration des conditions humanitaires dans de nombreuses régions du monde islamique provoquée par les catastrophes naturelles, les épidémies, le changement climatique et les conflits armés.

D'autre part, le Secrétariat général de l'OCI s'est félicité de la signature d'un accord portant création du Fonds islamique mondial pour les réfugiés, en partenariat entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID), relevant du Groupe de la Banque islamique de développement (BID).



Deux ateliers sur les réfugiés et les catastrophes



Le Département des affaires humanitaires de l'Organisation s'est attelé à améliorer la sensibilisation et le savoir-faire dans le domaine des réfugiés. C'est ainsi que le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique a organisé, le 15 novembre 2022 à son siège de Djeddah, un atelier sur le thème "Les réfugiés dans le droit international d'asile". Il a également abrité, le 17 du même mois, un atelier sur la diplomatie humanitaire dans un monde en mutation, dans le cadre de ses stratégies pour anticiper et faire face aux catastrophes humanitaires et leurs impacts sur les communautés vulnérables en la région de l'OIC.

Des exposés ont été présentés lors de l'atelier sur "Les réfugiés dans le droit international d'asile", respectivement par M. Mohie Saher Mohieddin, Représentant adjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans les pays du Conseil de coopération des Etats du Golfe, et Mme. Sarah Saber Khan, Assistante chargée de la protection au HCR dans la capitale.

L'Ambassadeur Hassan Ali, Directeur du Département des Affaires juridiques au Secrétariat général de l'OIC, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné le rôle de l'OIC et du HCR dans la réponse aux réfugiés et l'atténuation de leurs souffrances cette question étant inscrite comme une priorité sur l'agenda humanitaire de l'OIC.

L'Ambassadeur Ali a précisé que le présent atelier dans un contexte international délicat caractérisé par une augmentation significative du nombre de personnes déplacées de force en raison de conflits et de catastrophes, en particulier dans certains Etats membres, soulignant qu'il est nécessaire de trouver des solutions durables à la crise humanitaire des réfugiés et des personnes déplacées, ce qui représente un défi qu'il faut relever.

Il a également indiqué que l'atelier s'inscrit dans le cadre des efforts et des activités mis en œuvre par l'OIC pour soutenir les réfugiés et que le Secrétariat général mène en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, conformément au plan d'action renouvelé pour la période 2022-2025, en vertu du protocole d'accord signé entre les deux parties en 1988 et des résolutions connexes adoptées par le Sommet et le Conseil des ministres des Affaires étrangères.

L'atelier a mis en relief le cadre juridique et la protection juridique des réfugiés à la faveur de la Convention de 1951, du Protocole de 1967, du Pacte mondial sur les réfugiés de 2018, du Pacte mondial sur les migrations et de la Déclaration de New York sur les réfugiés de 2016.

A rappeler que le Département des Affaires humanitaires de l'OIC et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont organ-

isé conjointement l'atelier, afin de doter le personnel de l'OIC de nouvelles techniques et connaissances qui leur permettront de mieux assimiler les problèmes et défis émergents auxquels le monde contemporain est confronté.

Au début de l'atelier, le Secrétaire général adjoint pour les Affaires humanitaires, sociales et culturelles, l'Ambassadeur Tareq Ali Bakheet, a prononcé une allocution d'ouverture au nom du Secrétaire général de l'OIC, M. Hissein Brahim Taha, dans laquelle il a souligné la nécessité de reconnaître et d'adopter la diplomatie humanitaire, et qu'il convient que tous les diplomates et fonctionnaires étrangers traitant des affaires internationales devront connaître et exercer.

Pour sa part, le chef de la délégation régionale du CICR pour le CCG, Mamadou Sow, a noté que le coût humain et sociétal des conflits dans le monde a été catastrophique, sans compter que les conflits prolongés détruisent les nations et prolongent les souffrances des populations. Il a réaffirmé que la diplomatie humanitaire et la promotion du respect du droit international humanitaire demeurent des impératifs.

A noter que l'atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2021-2024 signé entre l'OIC et le CICR dont l'objectif est de contribuer au renforcement des capacités du personnel de l'OIC.

L'OCI prend part à la célébration d'OCHA et du Centre Roi Salman pour les secours et l'aide humanitaire



Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a rencontré, le 1er décembre 2022, à Riyadh, le Dr. Abdullah bin Abdulaziz Al-Rabeeah, superviseur général du Centre Roi Salman pour les secours et l'aide humanitaire.

La réunion a discuté du programme de coopération et d'entente entre les deux parties, qui sont convenues de renforcer le partenariat stratégique entre l'OCI et le Centre dans de nombreux domaines, en particulier la fourniture de l'aide humanitaire aux Etats membres touchés par des catastrophes et des crises humanitaires.

D'autre part, le Secrétaire général a participé à la célébration organisée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et du Centre Roi Salman pour le lancement de l'évaluation la plus complète des besoins humanitaires mondiaux pour 2023 et la manière d'y répondre. Au cours de sa participation à la session sur "La sécurité alimentaire et les conflits diplomatiques humanitaires : Un paysage humain en évolution", qui s'est tenue après la session d'ouverture du lancement de l'évaluation la plus complète des besoins humanitaires mondiaux pour 2022 et la manière d'y répondre, le 1er décembre 2022, à l'Université Roi Saoud à Riyadh, M. Brahim Taha a affirmé que bon nombre de pays du monde touchés par la crise alimentaire mondiale sont des membres de l'OCI. Et d'ajouter que l'Organisation a adopté des mesures immédiates et urgentes, à moyen et à long terme, pour aider les Etats mem-

bres touchés à faire face à cette crise et à d'autres crises humanitaires, grâce à la coordination avec les Etats membres donateurs, les institutions financières islamiques et les partenaires internationaux.

Au cours de ses interventions à la session, le Secrétaire général a passé en revue les défis humanitaires qui se posent aux Etats mem-

Le Secrétaire général a salué les directives du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, de tendre la main aux personnes touchées par les inondations dévastatrices qui ont balayé le Pakistan

bres de l'OCI, en particulier dans la Corne de l'Afrique, la région du Sahel, les pays du bassin du lac Tchad et l'Afghanistan, ainsi que les efforts déployés par l'Organisation pour fournir les aides humanitaires d'urgence.

Le Secrétaire général a souligné la nécessité d'une coopération internationale pour faire face aux défis humanitaires, envoyant par là-même un message aux personnes affectées par les crises humanitaires dans le

monde que la communauté humanitaire internationale sera à leurs côtés et fera de son mieux pour les aider et alléger leurs souffrances.

En marge de l'événement, le Secrétaire général a rencontré, le 1er décembre à Riyadh, Mme. Joyce Msuya, Sous-secrétaire générale des Nations Unies pour les affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence. La réunion a examiné les aspects de la coopération et du partenariat entre l'OCI et le Bureau des Nations Unies pour le partenariat humanitaire, à la lumière du mémorandum d'entente signé entre les deux parties. Il a été convenu à cette réunion de renforcer la coopération et la coordination humanitaire dans la période à venir et intensifier les contacts aux fins d'élaboration d'un plan d'action conjoint qui permettra de relever les défis humanitaires dans les nombreuses régions confrontées à des crises humanitaires.

D'autre part, le Secrétaire général a salué les directives du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, de tendre une main secourable et l'aide aux personnes touchées par les inondations dévastatrices qui ont balayé le Pakistan, laissant des centaines de morts, détruisant des centaines de milliers de maisons et déplaçant des millions de familles. En conséquence, le Centre Roi Salman a lancé une campagne populaire de collecte de dons au Royaume d'Arabie saoudite, à travers sa plateforme "Sahem" (contribue), afin de secourir les personnes touchées par les inondations.

Le coup d'Etat militaire inflige des pertes désastreuses au Myanmar



Rangoun Ateenz Zaw Zaw et Carola Frentzen (DPA) : Bagan, une ancienne ville du Myanmar regorge de sites archéologiques et attire par millions les visiteurs venus du monde entier. Ou, du moins, elle l'était jusqu'au coup d'Etat militaire, qui a entraîné des pertes financières au secteur du tourisme. Car ces lieux touristiques sont quasiment déserts depuis la prise du pouvoir par les généraux en février 2021.

Ko "Ko Min" est né dans la ville de Bagan. Après avoir obtenu son diplôme, il se mit à vendre des cartes postales aux touristes qui affluaient sur le site. Mais l'absence de visiteurs depuis le coup d'Etat et le déclenchement de la pandémie de la Covid-19 ont eu des répercussions catastrophiques sur les moyens de subsistance des habitants. Ko Min dit, à ce propos : "Nous pouvons généralement gérer nos affaires, mais trois ans se sont écoulés depuis sans changement de situation, et certains habitants ont été contraints de vendre leurs terres pour avoir de l'argent."

Il a exprimé son inquiétude à propos de ce

que cette situation signifie pour l'avenir de la ville de Bagan. Il a expliqué que les jeunes recherchent désormais des opportunités d'emploi loin de la ville, et "commencent à déménager dans les grandes villes, comme Rangoun et Mandalay, dans le but de trouver des opportunités de travail dans des domaines tels que la construction, les restaurants et les bars".

Plus encore, il s'inquiète de ce que deviendraient les bâtiments antiques et délabrés restants du premier empire bouddhiste au cas où les habitants se déplaceraient des sites concernés et qu'il ne se trouverait plus personne pour s'en occuper et les entretenir. Il se souvient de l'époque de sa jeunesse en disant : "La génération plus ancienne avait l'habitude d'enseigner aux jeunes comment entretenir ces bâtiments de style architectural unique, car il n'y a que les habitants de Bagan pour les rénover et les restaurer".

Quant à Kyaw Kyaw, qui a également grandi à Bagan, il travaille actuellement pour une maison d'édition à Rangoun. Il dit que lorsqu'il était jeune, il vendait aussi des sou-

venirs aux touristes, mais il a déménagé à cause de ses craintes de se retrouver sans travail dans sa ville. "Ma famille est toujours à Bagan, mais il n'y a pas de travail là-bas." Des craintes similaires concernant l'avenir se font écho dans toute la ville, alors que les espoirs d'un retour au tourisme se sont estompés depuis le coup d'Etat militaire qui a renversé les dirigeants démocratiquement élus, plongeant le Myanmar dans la tourmente.

Aung San Suu Kyi a été détenue à l'isolement dans la capitale, Naypyidaw, et Aung pourrait encourir jusqu'à 190 ans de prison si elle est reconnue coupable des accusations portées contre elle, y compris la fraude liée aux élections de 2020.

Le conseil militaire cherche actuellement à contenir les protestations et la résistance armée à son autorité, tandis que les organisations de défense des droits de l'homme affirment qu'au moins 1900 personnes ont été tuées et plus de 14000 autres ont été arrêtées depuis le coup d'Etat.

Réunion à composition non limitée à l'OCI sur les violations des droits de l'homme à l'encontre des Rohingyas



Le Comité ministériel ad hoc de l'OCI sur la reddition de comptes pour les violations des droits de l'homme contre les Rohingyas, a tenu une réunion à composition non limitée le 10 novembre 2022, au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, sous la présidence S.E. M. Dawda Jallow, Ministre de la Justice, garde des sceaux de la République de Gambie.

S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a passé en revue, à cette occasion, les mesures pratiques prises par l'OCI pour sensibiliser la Communauté internationale sur la situation critique des Rohingyas, tout en réaffirmant le ferme attachement de l'OCI aux principes de justice et de responsabilisation.

Le Secrétaire général a félicité la République de Gambie pour le rôle de premier plan qu'elle joue dans la procédure engagée contre le Myanmar devant la Cour internationale de justice. Il a également salué le soutien apporté par les Etats membres et les institutions de l'OCI à la cause des Rohingyas.

S.E. le Ministre Dawda Jallow, en sa qualité

de Président du Comité ministériel ad hoc, a fait à la réunion un exposé sur l'état actuel de l'affaire devant la Cour internationale de justice.

Les participants à la réunion ont discuté des développements liés à l'affaire et des efforts menés par l'OCI dans ce sens.

M. Hissein Brahim Taha a, par ailleurs, accueilli S.E. M. Dawda Jallow dans son cabinet. Au cours de cette rencontre, les deux responsables se sont félicités du niveau de coopération entre l'OCI et la Gambie et ont exprimé leur volonté de la renforcer. Le Secrétaire général a rendu hommage à la Gambie pour son rôle au sein de l'OCI et pour son engagement solide envers les principes de justice et de responsabilisation, ainsi que la défense de la cause des Rohingyas musulmans.

A rappeler que le Secrétariat général de l'OCI avait commémoré le cinquième anniversaire du commencement de l'afflux gigantesque de réfugiés Rohingyas et d'autres communautés de l'Etat de Rakhine au Myanmar vers le Bangladesh, le 25 août 2017, lorsque l'armée du Myanmar a

déclenché des opérations violentes contre la population Rohingya dans le nord de l'Etat de Rakhine, commettant par la même occasion des crimes graves au regard du droit international, contraignant ainsi des centaines de milliers de personnes à fuir.

L'OCI a déclaré, dans un communiqué, qu'aujourd'hui, cinq ans plus tard, les Rohingyas de l'Etat de Rakhine ne bénéficient toujours pas de la liberté de mouvement ni d'autres droits fondamentaux tels que l'accès à une alimentation adéquate, aux soins de santé et à l'éducation, ajoutant que "cet anniversaire rappelle que les crimes commis contre les Rohingyas exige une reddition de comptes".

Dans ce contexte, l'OCI a rendu hommage au gouvernement et au peuple du Bangladesh pour les efforts incessants qu'ils ont déployés afin d'assurer la protection, l'hospitalité et l'assistance nécessaire aux réfugiés Rohingyas qui vivent au Bangladesh depuis cinq ans. Elle a exprimé également son appréciation pour le soutien international, y compris celui des Etats membres de l'OCI, accordé à la cause de ces réfugiés.

Al-Dobaey participe à la réunion du Groupe de soutien à la Transition du Mali

L'Ambassadeur Youssef bin Mohammed Al-Dpbaey, Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, a participé à la 3^{ème} réunion du Groupe de soutien à la Transition du Mali, qui s'est tenue à Lomé, en République Togolaise, le septembre 2022, sur invitation conjointe du Gouvernement togolais et de l'Union Africaine.

Cette importante réunion devait permettre aux participants de prendre connaissance des développements politiques, sécuritaires, humanitaires, sociaux et économiques au Mali et d'évaluer les initiatives des Etats membres du Groupe. Elle devait également mobiliser et coordonner le soutien politique, stratégique, financier et technique conjoint nécessaire au processus de transition en cours en République du Mali.

A cette occasion, l'Ambassadeur Al-Dobaey a prononcé un discours au nom du Secrétaire général, S.E. M. Hissein Brahim Taha, dans



lequel il a affirmé l'engagement de l'OCI à apporter le soutien politique à la République du Mali et à mobiliser les Etats membres et

organes affiliés à l'OCI pour soutenir le Mali dans cette période décisive de transition.

En marge de cette rencontre, l'Ambassadeur Yusuf bin Mohammed Al-Dobaey s'est entretenu avec l'Ambassadeur Bancole Adeoye, Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité. Au cours de cet entretien, ils ont discuté des relations bilatérales entre les deux organisations et échangé des vues sur les questions d'intérêt commun.

En marge de la réunion, la délégation a rencontré S.E. M. Abdoulaye Diop, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Mali, et S.E. M. Robert Dussey, Ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur de la République Togolaise. Les discussions pendant ces deux réunions ont porté sur des questions d'intérêt commun.

Message verbal du Secrétaire général au Président mauritanien

S.E. le Président de la République islamique de Mauritanie, Mohammad Ould Alcheikh El-Ghazaouani a reçu en audience, au palais présidentiel, le 20 décembre 2022, l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales de l'OCI, en présence du Secrétaire général de la Chambre islamique du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, M. Youssef Khalawi.

L'Ambassadeur Bakheet a transmis un message verbal du Secrétaire général M. Hissein Brahim Taha au Président El-Ghazaouani, dans lequel il salue les efforts inlassables que déploie la Mauritanie pour soutenir l'action islamique commune et la solidarité islamique, notamment sa disponibilité à ac-

cueillir et assurer la présidence de la prochaine session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères. Cette occasion lui a permis également d'informer le Président des préparatifs entrepris par le Secrétariat général pour la tenue de la conférence.

Le Secrétaire général a souligné, dans son message, transmis par l'Ambassadeur Bakheet, l'intérêt que l'OCI accorde à la situation qui prévaut dans la région du Sahel et les pays du bassin du Lac Tchad, tout en saluant les efforts sincères que consent la Mauritanie pour assurer la sécurité et la stabilité dans la région.

Le Secrétaire général s'est félicité des conclusions du Forum sur la microfinance et des efforts déployés par la Mauritanie pour

l'accueillir, soulignant par la même occasion l'engagement du Secrétariat général à assurer le suivi des conclusions dudit Forum, en coordination avec la Chambre islamique du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Pour sa part, S.E. le Président El-Ghazaouani a affirmé l'engagement de la Mauritanie à soutenir les efforts de l'OCI en faveur de la promotion de l'action islamique commune dans tous les domaines. Il a souligné la nécessité de multiplier les efforts pour faire face aux défis auxquels la région du Sahel est confrontée. De même qu'il s'est félicité des conclusions du Forum de la microfinance, soulignant à ce propos la nécessité de suivre la mise en œuvre de ces dernières, y compris les accords signés en marge du forum.

Le Secrétaire général salue le soutien des Emirats à la paix mondiale

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a pris part à la 9^{ème} session du Forum pour la paix qui s'est tenu le 8 novembre 2022 à Abou Dhabi, dans l'Etat des Emirats arabes unis, sous le titre "l'universalisation de la paix face à la mondialisation de la guerre : Impératifs et partenariats".

Dans son allocution, S.E. le Secrétaire général a salué l'engagement des Emirats arabes unis à soutenir la paix et la tolérance

dans le monde, mettant l'accent sur le rôle du Forum pour la paix d'Abou Dhabi dans le soutien des valeurs de coexistence pacifique entre tous les pays du monde et leurs peuples.

Il a souligné que l'OCI s'emploie, depuis sa création, à promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité, l'harmonie et le développement au niveau international et à renforcer la coopération multilatérale et la diplomatie, appelant dans cette conjoncture à la tolérance et

à la coexistence pacifique.

Et d'ajouter que cela se reflète dans les différentes décisions et résolutions prises au niveau du Sommet et du Conseil des ministres. Le Secrétaire général a affirmé à cet égard que "l'OCI a toujours été convaincu que des défis tels que la xénophobie, l'islamophobie, le racisme et les discours de haine doivent être abordés par le dialogue, la tolérance et la promotion du pluralisme et de la coexistence".

Sommet arabe: le Secrétaire général accorde une importance spéciale à la Palestine

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, s'est adressé à la séance d'ouverture du 31^{ème} Sommet arabe, accueilli par la République algérienne démocratique et populaire, les 1er et 2 novembre 2022 à Alger. Dans son discours, il a souligné la profondeur des liens qui existent l'OCI et la Ligue des Etats arabes, ainsi que les principes, valeurs, dénominateurs et défis communs qui les unissent, et a exprimé l'aspiration de l'OCI à renforcer la coopération, la solidarité, la coordination et la complémentarité entre les deux organisations. Le Secrétaire général a affirmé que la question palestinienne demeure la question centrale et fédératrice des systèmes d'action conjoints arabe et islamique, alors que les perspectives d'une solution politique restent fermées et que les attaques israéliennes contre le peuple palestinien, ses territoires et lieux saints, en particulier la Sainte Mosquée Al-Aqsa se poursuivent, et dont les graves répercussions menacent de détéri-



orer davantage la situation. D'où la nécessité d'unifier les positions et de renforcer les efforts sur la scène internationale pour mettre en œuvre les résolutions de légitimité internationale, fournir une protection internationale au peuple palestinien et soutenir ses droits légitimes, y compris son droit de concrétiser la souveraineté de son Etat sur

les frontières d'avant 1967, avec Al-Qods (Jérusalem-Est) comme capitale. Il a ajouté que l'OCI soutient les efforts internationaux et régionaux visant à trouver des solutions politiques durables aux différentes crises et défis actuels dans les deux mondes, arabe et islamique.

Brahim Taha en Jordanie : L'Irak requiert tout le soutien

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique s'est félicité de la tenue de la Conférence de Bagdad pour la coopération et le partenariat, qui s'est tenue le 20 décembre 2022 au Royaume hachémite de Jordanie. Il a souligné que cet événement intervient à un moment délicat où l'Irak a besoin du soutien de tous pour surmonter les différents défis auxquels il est confronté. Il a salué à cet égard le rôle que jouent Sa Majesté le Roi Abdallah Ibn Al-Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, et le Président français Emmanuel Macron.



Dans une allocution prononcée en son nom par l'Ambassadeur Samir Bakr Diab, Secré-

taire général adjoint aux Affaires de Palestine et d'Al-Qods, le Secrétaire général a mis en évidence la position de l'Irak au sein de l'OCI. Il a réaffirmé la pleine disponibilité de l'Organisation et de ses organes à contribuer à tous les efforts et démarches destinés à soutenir l'unité de l'Irak et son intégrité territoriale, et pour assurer sa sécurité, sa stabilité, sa reconstruction et sa prospérité, afin qu'il continue de jouer son rôle de chef de file dans le monde arabe et islamique. Il a précisé, en outre, que la stabilité et la prospérité de l'Irak contribuent à la stabilité et à la prospérité de la région.

Mussinov prononce l'allocution du S. G. devant une conférence asiatique

Suite à une invitation officielle adressée au Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, une délégation du Secrétariat général conduite par l'Ambassadeur Askar Mussinov, Secrétaire général adjoint pour la Science et la Technologie a participé au 6^{ème} Sommet de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), les

12-13 octobre 2022 à Astana, au Kazakhstan. Plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique ainsi que les chefs des organisations régionales et intergouvernementales ont pris part au Sommet. Les chefs d'Etats et de gouvernements ont adopté un certain nombre de décisions,

notamment la transformation du Forum de la CICA en une organisation à part entière, ainsi que le Plan d'action de la CICA sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations unies et la question de présidence du Forum pour les prochaines années.

Les autorités pharmaceutiques approuvent le plan d'accès aux vaccins



La deuxième réunion des autorités nationales de réglementation pharmaceutique des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est tenue à Istanbul, les 5 et 6 septembre, pendant laquelle elles ont approuvé le Plan d'action 2022-2024 de l'OCI pour la promotion de la coopération entre les autorités pharmaceutiques, afin d'accéder à des médicaments et des vaccins sûrs, efficaces et de qualité dans les Etats membres de l'OCI. Le plan comprend 8 objectifs, dont le renforcement de la coopération et le réseautage des autorités antidrogue des Etats membres à l'effet d'améliorer les capacités des ressources humaines, d'établir et de renforcer la coordination régionale et sous-régionale et de relier les réseaux des pays de l'Organisation.

La réunion a également adopté la Déclaration d'Istanbul, qui souligne la nécessité de reconnaître les défis posés par la pandémie de la COVID-19. Elle met également en exergue la prise de conscience des Etats membres quant à l'écart existant entre les différentes autorités pharmaceutiques dans les pays de l'OCI, tout en notant que certains de ces pays ne disposent pas de capacités suffisantes de fabrication dans le domaine de la production pharmaceutique. La Déclaration met cependant en relief les progrès

prometteurs dans les recherches menées par les Etats membres en matière de vaccins contre le coronavirus.

Le Prof Tolga Tolunay, Vice-ministre turc de la Santé, a ouvert la réunion en présence des responsables des organismes de réglementation pharmaceutique.

Prenant la parole à la séance d'ouverture, M. Askar Musinov, Secrétaire général adjoint pour la Science et la Technologie à l'OCI, a transmis les salutations de S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha et ses remerciements à la République de Türkiye, ainsi que la République d'Indonésie, pour avoir abrité successivement les deux réunions des autorités de réglementation pharmaceutique.

L'Ambassadeur Musinov a déclaré que cette réunion intervient à un moment où le monde se remet de la pandémie de la Covid-19, notant que cette plateforme (la réunion) s'est avéré un outil utile pour mobiliser les organismes pharmaceutiques des Etats membres pour l'échange d'idées et de savoir-faire.

M. Musinov a évoqué les efforts qui ont commencé avec la création du Groupe des fabricants de vaccins au sein de l'OCI, appelant à le soutenir afin de surmonter les obstacles auxquels se sont heurtés certains

Etats membres africains pendant la pandémie.

En marge de la réunion, l'Ambassadeur Musinov a rencontré le Dr Tolunay, avec lequel il a abordé les relations bilatérales et des questions portant sur les médicaments ainsi que sur d'autres sujets connexes.

D'un autre côté, le Groupe consultatif islamique a tenu sa 9ème réunion annuelle au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, le 13 décembre 2022. Le Groupe a insisté sur la nécessité de répondre aux défis actuels et futurs dans le domaine de la santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale et au-delà, et de recourir à la religion pour dissiper les fausses idées perçues sur la santé publique.

Ont pris part à la réunion, respectivement, l'Académie internationale du Fiqh islamique, Al-Azhar Al-Cherif et le Groupe de la Banque islamique de développement. La réunion, qui avait pour thème "Le partenariat pour le changement et l'impact de la religion dans la promotion de la santé publique", a mis en exergue le rôle du Groupe consultatif islamique et de ses partenaires dans l'implication des communautés locales de l'ensemble de la région en faveur de la promotion de la santé publique.

Le Premier ministre du Pakistan reçoit le Secrétaire général de l'OCI



Le Premier ministre de la République islamique du Pakistan, S.E. M. Muhammad Shehbaz Sharif, a reçu le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, à Islamabad, le 12 décembre 2022.

Au cours de cette rencontre, le Premier ministre a salué la position de principe de l'OCI et son appui ferme au règlement du conflit du Jammu-et-Cachemire, conformément aux Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Secrétaire général a réaffirmé, quant à lui, l'entière solidarité de l'OCI avec le peuple cachemiri dans sa quête du droit à l'autodétermination. Dans ce contexte, M. Hissein Brahim Taha a rendu compte au Premier ministre des efforts diplomatiques déployés en faveur de la question du Jammu-et-Cachemire.

Les deux responsables ont échangé, au cours de cette entretien, leurs vues sur la cause palestinienne, sur les défis humanitaires auxquels se trouve confronté le peuple afghan, ainsi que sur les efforts menés dans la lutte contre la montée de la haine antimusulmane et de l'islamophobie partout dans le monde.

Ils ont également passé en revue les différents aspects de la coopération existant entre l'OCI et le Pakistan, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des résolu-

tions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, dont le Pakistan assure actuellement la présidence.

Le Secrétaire général et la délégation l'accompagnant ont auparavant effectué une tournée à Muzaffarabad, où ils ont eu des entretiens avec le Président de l'Azad Jammu-et-Cachemire, S.E. Sultan Mahmood Chaudhary, au cours desquels ils ont été informés de la situation sur la ligne de contrôle séparant le Pakistan et l'Inde.

Par ailleurs, le Secrétaire général a tenu une session de travail avec le Ministre des affaires étrangères, S.E. M. Bilawal Bhutto Zardari au cours de laquelle les deux parties ont examiné les relations qu'ils entretiennent, ainsi que des questions afférentes au conflit du Jammu-et-Cachemire, à l'islamophobie et à la situation humanitaire en Afghanistan, de même qu'ils ont échangé leurs vues sur la coopération économique, sociale et technologique intra-OCI.

D'autre part, le Secrétaire général s'est rendu, le 12 décembre 2022, au siège du Comité permanent pour la coopération scientifique et technologique (COMSTech), relevant de l'OCI, à Islamabad, où un exposé sur les programmes et activités futurs du COMSTech lui a été présenté par le Coordinateur général dudit Comité, le Dr. Muham-

mad Iqbal Choudhary, qui a souhaité la bienvenue au Secrétaire général, qui effectue sa première visite au siège du COMSTech.

Taha a remercié le Coordinateur général et son équipe du COMSTech pour leur précieuse contribution à la promotion de la science et de la technologie dans les Etats membres, que le Secrétaire général considère comme un vecteur clé du développement socioéconomique, tant de la région de l'OCI qu'ailleurs. Il a également félicité le pays hôte, la République islamique du Pakistan, pour son profond attachement et sa généreuse contribution au fonctionnement du siège du COMSTech, établi à Islamabad depuis 1981.

D'autre part, l'Ambassadeur Askar Mussinov, le Secrétaire général adjoint pour la science et la technologie, a représenté le Secrétaire général de l'OCI à la Première réunion des hauts fonctionnaires de la plate-forme de dialogue de l'OCI-15, qui s'est tenue à Islamabad, au Pakistan, et qui a été accueillie par le COMSTech.

La réunion, qui s'est tenue en présentiel et virtuel, a rassemblé la plupart des responsables chargés des questions de développement de la science, de la technologie et de l'éducation dans 17 Etats membres de l'OCI, préalablement sélectionnés et invités.

Le Secrétaire général à la 31^{ème} session du COMSTECH : L'OCI accorde de l'intérêt au renforcement du cadre institutionnel scientifique



S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, s'est adressé à la 31^{ème} réunion du Comité exécutif du Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH), exprimant tout d'abord ses sincères remerciements et sa gratitude à S.E. le Président de la République islamique du Pakistan, M. Arif Alvi, pour son généreux parrainage de cette réunion et son soutien indéfectible à tous les programmes et activités de l'Organisation. Rappelant que le Pakistan est l'un des membres fondateurs de l'OCI, il a indiqué que ses contributions à l'action de l'Organisation passent de tout commentaire. Le Pakistan, en tant que siège du COMSTECH, a apporté une contribution inestimable au programme de l'OCI pour la promotion de la science et de la technologie dans le monde islamique, ajoutant que le Pakistan, grâce à son grand nombre de jeunes, son importante main-d'œuvre et ses institutions scientifiques, joue un rôle de premier plan dans l'avancement de la science, de la technologie et de l'innovation dans le monde islamique.

Le Secrétaire général a ajouté que le monde islamique est confronté à un certain nombre de défis sur le plan du développement, de la dégradation de l'environnement, du changement climatique, de la santé humaine, des pénuries d'énergie et de la rareté

des ressources en eau, soulignant que tous ces problèmes ont une dimension scientifique et ouvre la voie à un vaste champ d'inter-coopération dans le cadre de l'OCI en matière de science, de technologie et d'innovation.

Il a poursuivi en affirmant que l'Organisation attache une grande importance au renforcement du cadre institutionnel scientifique et technologique dans les Etats membres. L'objectif du Programme d'action de l'Organisation dans le domaine scientifique est de fournir une plate-forme de coopération scientifique et technologique entre les Etats membres et les partenaires internationaux.

La première session du Sommet de l'OCI sur la science et la technologie qui s'est tenue à Astana, au Kazakhstan, en septembre 2017, a adopté un programme décennal intitulé : "Programme d'action OCI-2026 pour la science, la technologie et l'innovation", qui définit les priorités et les stratégies pour renforcer les capacités des Etats membres. La Déclaration d'Abu Dhabi, qui a été adoptée à la 2^{ème} session du Sommet de l'OCI sur la science et la technologie, tenue virtuellement sous la présidence du gouvernement des Emirats arabes unis en juin 2021, renforce les principes d'une coopération renforcée entre les Etats membres pour faire progresser la science, la technologie, l'innovation, l'enseignement supérieur et la

recherche.

Il a déclaré que les Etats membres ont accompli des progrès encourageants vers la réalisation des objectifs et desseins énoncés dans le Programme d'action OCI-2026 pour la science, la technologie et l'innovation. Mais malgré les progrès encourageants réalisés par de nombreux pays musulmans, a-t-il ajouté, la plupart des pays les moins avancés de l'OCI peinent à surmonter les défis représentés par la pénurie des ressources techniques, financières et humaines. D'où la nécessité d'œuvrer ensemble à l'instauration d'un environnement favorable si nous voulons que ces pays fassent partie du programme global de réalisation du développement économique et social.

Partant du principe de la solidarité islamique, le Secrétariat général de l'Organisation a établi des programmes spéciaux pour aider les pays les moins avancés de la région africaine, et a exprimé l'espoir que le COMSTECH se mobilisera en faveur des Etats membres africains de l'Organisation. à cet effet, le Secrétaire général a demandé au COMSTECH de mettre en place un mécanisme de coordination en vue de lancer un programme collectif à l'intention de Etats membres africains de l'OCI, expliquant que de nombreuses institutions de l'Organisation telles que l'ICESCO, la BID et le SESRIC sont d'ores et déjà engagés dans la mise en œuvre de programmes dans ces pays.



Le Président turc reçoit le Secrétaire général de l'OCI

Le Président de la République de Türkiye, S.E. M. Recep Tayyip Erdoğan, a reçu en audience le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), S.E.M. Hissein Brahim Taha, le 28 novembre 2022, à Istanbul, en marge de la 38^{ème} Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'OCI (COMCEC).

S.E. le Président Erdoğan s'est félicité des efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et les institutions compétentes de l'Organisation opérant dans le domaine de la coopération économique et commerciale. Il s'est également réjoui de la mise en œuvre du Système de préférences commerciales (TPS-OCI) qui ne manquera pas de contribuer à la promotion des échanges commerciaux entre les Etats membres de l'OCI, tout en appelant à inciter les autres Etats membres à adhérer à ce système.

Abordant la question de la Palestine et, tout particulièrement, des récents développements liés à la cause d'Al-Qods, le Président turc a appelé pour une action collective plus énergique en faveur de la cause palestinienne. Il a, en outre, insisté sur la nécessité de continuer à s'attaquer aux justes causes des communautés musulmanes à travers le monde, notamment les causes des Chypri-

otes turcs, des Rohingyas, des Ouïghours, des Cachemiris ainsi que la minorité musulmane turque de Thrace occidentale. A cet égard, Son Excellence a réaffirmé la volonté de la Türkiye d'apporter toute l'assistance possible aux efforts de l'OCI.

Par ailleurs, Son Excellence a souligné l'impératif que les Etats membres de l'OCI poursuivent leurs efforts pour réformer et renforcer les capacités et le rôle de

M. Hissein Brahim Taha évoqué les programmes et activités visant à promouvoir la coopération intra-OCI dans les divers domaines

l'Organisation et de ses organes et institutions.

Le Secrétaire général a exposé, au cours de cette audience, ses points de vue sur un éventail de questions majeures inscrites à l'ordre du jour de l'OCI, portant sur les développements politiques, notamment Al-Qods, ainsi que sur un certain nombre de

questions régionales et internationales relatives aux Etats membres de l'Organisation.

M. Hissein Brahim Taha a évoqué ensuite les programmes et activités visant à promouvoir la coopération intra-OCI dans les divers domaines, y compris le développement socioéconomique des Etats membres.

Le Secrétaire général a exprimé ses remerciements au Président de la République de Türkiye pour la fructueuse présidence du COMCEC et, tout particulièrement, pour les efforts considérables déployés en vue d'assurer le succès de cette session, en vertu de laquelle une série d'activités économiques et commerciales seront examinées et mises en œuvre.

Dans l'intervalle, le Secrétaire général de l'OCI, S.E.M. Hissein Brahim Taha, a reçu, le 27 novembre 2022 à Istanbul, S.E.M. Jibrine Ibrahim, Ministre des finances de la République du Soudan.

Le Secrétaire général a souligné l'intérêt que l'OCI accorde aux projets de transport, y compris le Projet de ligne ferroviaire Dakar-Port Soudan, et a appelé le Gouvernement de la République du Soudan à participer activement à la 2^{ème} Réunion des parties concernées par ledit projet, prévue au siège de l'OCI, en février 2023 à Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite.

Le COMCEC tient sa 38^{ème} session à Istanbul



Le Président de la République de Türkiye, S.E.M. Recep Tayyip Erdogan, a inauguré le 28 novembre 2022, à Istanbul, les travaux de la 38^{ème} session du Comité permanent de l'OCI pour la coopération économique et commerciale (COMCEC), en présence de S.E. le Secrétaire général de l'OCI, des Ministres concernés des Etats membres, des Ambassadeurs et des chefs de délégation.

Dans son discours, le Président Erdogan s'est engagé à soutenir l'OCI dans la mise en œuvre de ses programmes, projets et activités au profit de la Oummah musulmane et de l'humanité tout entière. Quant au Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, il a salué dans l'allocution qu'il a prononcé à la cérémonie d'ouverture de la 38^{ème} session du COMCEC, le soutien assidu du Président Erdogan, Président du Comité permanent de l'OCI pour la coopération économique et commerciale (COMCEC), lequel soutien facilite la réalisation des différents programmes et projets économiques de l'Organisation.

Dans son allocution, le Secrétaire général a appelé tous les Etats membres de l'OCI à ancrer l'esprit de solidarité entre les pays de l'OCI riches en finances et en technologie et ceux qui possèdent des ressources naturelles telles que des terres arables, mais qui manquent de finances et de technologie, aux fins de leur exploitation pour le bien commun de tous. Le Secrétaire général a également appelé les Etats membres à créer un fonds pour le financement des startups, contribuant ainsi à soutenir et à promouvoir



les projets innovants des jeunes dans les différents domaines économiques.

Le Secrétaire général a souligné que : "Cette session importante se déroule à un moment où nous continuons à ressentir les effets de la pandémie de la COVID-19," ajoutant qu'en raison de la pandémie et des mesures de confinement strictes, les États membres ont connu des pertes d'emplois massives, une contraction économique, une baisse des investissements et des exportations et une baisse des activités touristiques. Il a attiré l'attention sur le fait que de nombreuses personnes dans le monde islamique ont été replongées dans la pauvreté et placées dans une situation vulnérable.

En outre, et avant que les Etats membres de l'OCI, voire le monde entier, ne puissent trouver des voies claires pour sortir des perturbations suscitées par la COVID-19, le conflit russo-ukrainien a éclaté, compliquant davantage les efforts de reprise et de redressement économiques du monde. Il a précisé que les perturbations qui ont touché les systèmes d'approvisionnement alimentaire,

causées par le conflit russo-ukrainien, ont affecté négativement la sécurité alimentaire de nombreux Etats membres, poussant de nombreux pays au bord des troubles civils internes.

S.E. le Secrétaire général a noté que ce conflit a, une fois de plus, mis en évidence la nécessité pour les Etats membres de l'OCI d'atteindre l'autosuffisance en matière de production alimentaire, mais d'accumuler aussi des réserves alimentaires suffisantes.

Le Secrétaire général a indiqué que face aux défis précités, les Etats membres de l'OCI ont besoin d'une stratégie de relance économique coordonnée et inclusive qui permettra de promouvoir la croissance économique soutenue et globale, de créer des emplois décents pour tous et d'améliorer le niveau de vie.

Dans ce contexte, il a passé en revue quelques-unes des activités qui ont contribué aux efforts collectifs visant à développer le commerce et les investissements intra-OCI, à promouvoir le tourisme, et à traiter le problème de l'insécurité alimentaire dans un certain nombre d'Etats membres de l'OCI. C'est dans cette optique que s'est tenue avec succès la 11^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres du tourisme à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 27 au 29 juin 2022. C'est aussi dans ce cadre que le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) a organisé du 13 au 18 juin 2022, en coordination avec le gouvernement du Sénégal et le Secrétariat général de l'OCI, la 17^{ème} Foire commerciale de l'OCI à Dakar, au Sénégal.



L'OCI tient une réunion consultative au niveau des pays du Groupe africain Brahim Taha demande la mise en place de fonds spéciaux pour le financement de projets

Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a tenu une réunion consultative avec les Etats membres du groupe africain de l'OCI, le 17 octobre 2022 à Djeddah, pour discuter de la mise en œuvre des différents projets et résolutions de l'OCI destinés à promouvoir la coopération économique entre les Etats membres africains de l'OCI.

Dans son discours à l'ouverture de la réunion, S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a déclaré que l'idée de convoquer cette réunion est née du besoin urgent d'accélérer le rythme et l'ampleur de l'action collective de l'OCI pour relever les défis du développement dans les Etats membres africains de l'OCI.

Parlant des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion, le Secrétaire général a affirmé que la réunion permettra aux Etats membres, d'une part de tracer des lignes d'action communes pour relever les défis du développement et, d'autre part, de définir les moyens de traduire les cadres de coopération économique de l'OCI en actions concrètes au niveau des pays.

A rappeler que la réunion a abordé une diversité de questions, notamment l'insécurité alimentaire dans les Etats membres africains

ainsi de l'OCI et l'organisation d'un forum d'investissement de l'OCI en Afrique. De même qu'elle a examiné la mise en œuvre du projet ferroviaire Dakar-Port Soudan, le développement de l'industrie halal en Afrique, la manière de traiter la question du nombre croissant d'enfants de la rue dans les pays africains de l'OCI, ainsi que la proposition d'élaboration de la deuxième phase du programme spécial pour le développement de l'Afrique.

Dans un autre contexte, le Secrétariat général de l'OCI a tenu, le 16 octobre 2022, à son siège à Djeddah, une session de brainstorming sur le thème : "Les stratégies pour répondre aux besoins actuels et futurs des Etats membres de l'OCI en matière de sécurité alimentaire", en concomitance avec la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, qui a lieu le 16 octobre de chaque année.

Le Secrétaire général de l'OCI a adressé à la session une allocution, prononcée en son nom par le Dr. Ahmad Sengendo, Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques, dans laquelle il a souligné que la Journée mondiale de l'alimentation offre l'opportunité d'échanger les opinions et les idées sur la manière de résoudre ef-

ficacement et collectivement le problème de l'insécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI. Dans ce message, le Secrétaire général a rappelé que le développement agricole et la sécurité alimentaire sont au cœur des activités de l'OCI dont l'objectif est de réaliser le développement durable dans les Etats membres.

Il a, en outre, précisé que le secteur de l'agriculture génère des emplois à plus de 220 millions de personnes, soit 31,7% de la main-d'œuvre totale des Etats membres, indiquant que la proportion des personnes vivant dans les zones rurales représente 48,7% de l'ensemble de la population du monde islamique, qui s'élève à 1,9 milliard. Il convient de noter que ladite session intervient dans le contexte des défis auxquels se trouve confronté le monde sur le plan de la sécurité alimentaire.

D'autre part, la délégation de l'OCI dirigée par Dr Ahmad Kawesa Sengendo, Secrétaire général adjoint aux Affaires économiques, a participé au Forum sur l'investissement et l'entrepreneuriat des jeunes, qui s'est tenu les 17 et 18 novembre 2022 à Bakou, en République d'Azerbaïdjan.



Le S.G. félicite le Qatar pour le succès de la Coupe du monde 2022

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a félicité Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir de l'Etat du Qatar, et le peuple qatari pour l'organisation réussie de la Coupe du monde 2022, qui s'est déroulée pendant les mois de novembre et décembre 2022. Il a également salué la bonne organisation qui a ébloui le monde et fait de cette compétition un jalon historique de la Coupe du monde, applaudi par tous les participants et observateurs.

M. Hissein Brahim Taha, a adressé tout particulièrement ses chaleureuses félicitations à l'Etat du Qatar, et à tous les Etats membres de l'OIC, pour ce grand événement sportif mondial, accueilli par l'un des Etats membres. Le Secrétaire général a exprimé à l'Etat du Qatar et à ses dirigeants, ainsi qu'à son gouvernement et à son peuple ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux pour cette grande réalisation bien méritée, qui est la sienne et celle de tous les pays et peuples de l'OIC. Il a souligné que cette réalisation était le fruit des efforts déployés par l'Etat du Qatar dans le domaine du sport et du renforcement des capacités des jeunes, avant de souhaiter à l'Etat du Qatar davantage de progrès et de prospérité dans tous les domaines.

Le Secrétaire général a souligné le rôle du sport dans la promotion de la paix, de la solidarité, de la cohésion sociale et du développement socioéconomique, notamment en raison de la popularité mondiale du football qui peut rassembler les peuples et jouer un rôle positif dans le renforcement du développement et de la paix.

Il convient de rappeler que la 5^{ème} session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports, tenue à Djeddah en septembre 2022, a exprimé, dans sa Déclaration, son appréciation des préparatifs entrepris par l'Etat de Qatar pour l'organisation de la Coupe de monde de football 2022, sachant que cette Déclaration est parue avant le début des éliminatoires fin novembre, et évoquant la fierté que la jeunesse arabe et musulmane éprouve à voir cet événement grandiose se tenir dans un pays arabo-musulman. Sans oublier que l'hébergement de cet événement mondial par le Qatar a servi de tremplin à plusieurs initiatives de jeunesse, à travers la plate-forme Génération novatrice, lancée en 2010 : sans oublier les programmes de formation et de développement pour les jeunes leaders, à travers la "Josoor Institute", et les programmes de bénévolat qui ont attiré plus de 20.000 participants. Autant d'initiatives

qui ont contribué de manière significative à la promotion de l'action islamique commune dans les domaines de la jeunesse et des sports.

Dans un communiqué antérieur, le Secrétaire général avait affirmé le soutien de l'Organisation à l'Etat du Qatar face à la campagne menée contre lui du simple fait qu'il allait héberger la Coupe du monde de football 2022, mais surtout du fait que c'est le premier Etat membre du monde islamique à accueillir un tel événement, avec tout ce que cela comporte de significations humaines et mondiales qui devraient contribuer à insuffler l'esprit de solidarité et de cohésion entre les pays du monde.

Il a souligné que cette iniquité, qui a émergé avec le commencement des préparatifs pour l'accueil du championnat par le Qatar, est déplorable, d'autant qu'elle constitue un précédent, le premier du genre où un pays hôte de la coupe du monde est soumis à des accusations et critiques d'une telle ampleur. Le Secrétaire général a, par ailleurs, félicité l'équipe de football du Royaume du Maroc pour son exploit historique en atteignant les demi-finales après sa victoire contre le Portugal en quarts de finale de la Coupe du monde, organisé par le Qatar.



La jeunesse du monde islamique atteindra le tiers d'ici 2050

Le Royaume d'Arabie saoudite a accueilli du 7 au 9 septembre 2022, à Djeddah, la 5^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), sous le slogan "Développer la jeunesse et les sports pour bâtir une nation solidaire". S'adressant à la session, S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha a appelé à faire face aux défis auxquels les jeunes des Etats membres de l'OCI sont confrontés, notamment par rapport aux taux élevés de chômage, le danger de propagation de l'extrémisme, et les problèmes de déplacement, d'asile et d'immigration illégale. Il s'agit dans ce contexte, a-t-il précisé, d'élaborer des politiques, des stratégies et des plans d'action conjoints pour répondre aux besoins des jeunes et leur offrir des opportunités ; mais aussi de renforcer leur rôle dans le développement afin d'améliorer la situation économique et sociale, construire et consolider la paix et le dialogue, et faire face à l'extrémisme et au terrorisme.

Ont pris également la parole à la séance d'ouverture, respectivement, Son Altesse Royale, le prince Abdulaziz bin Turki Al-Faisal bin Abdulaziz Al Saoud, Ministre des Sports du Royaume d'Arabie saoudite et Président

de la présente session ; S.E.M. Farid Gaypov, Ministre de la jeunesse et des sports de la République d'Azerbaïdjan, Président de la 4^{ème} Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports, et S.E. le Président du Groupe de la Banque islamique de développement, Dr. Muhammad bin Suleiman Al-Jasser,

Le Secrétaire général a indiqué que, selon les projections démographiques mondiales des Nations Unies, l'on dénombre actuellement dans l'espace OCI près d'un quart de la population des jeunes dans le monde, et que ce taux devrait atteindre le tiers de la jeunesse mondiale d'ici 2050, tout en soulignant que ces vérités et statistiques réalistes constituent des opportunités au monde islamique, pour peu que le potentiel des jeunes soit exploité de manière appropriée, et qu'ils soient impliqués dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes relatifs au développement des jeunes et des sports.

M. Hissein Taha a appelé à proposer des initiatives et des actions concrètes pour activer la stratégie de l'OCI en matière de développement des sports dans les Etats membres, ainsi que la stratégie de l'OCI pour la jeunesse, en lançant à cet effet des programmes de développement en faveur des

jeunes dans l'ensemble des Etats membres. A ce propos, il a insisté sur la nécessité que les Etats membres et les institutions compétentes s'impliquent dans ces programmes et initiatives.

S.E. le Secrétaire général a exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude au gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, pays siège de l'Organisation de la coopération islamique, sous la conduite du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz, et du Prince héritier, Son Altesse Royale Mohamed bin Salman bin Abdulaziz Al Saoud, pour son généreux accueil de cette session, tout comme leur généreuse sollicitude d'accueillir les première et deuxième sessions de cette conférence. Il a salué, par la même occasion, le grand intérêt que les sages dirigeants du Royaume d'Arabie saoudite ont toujours accordé aux questions liées à la jeunesse et au sport dans les Etats membres de l'OCI, et en particulier pour l'attention et le soutien continu qu'ils ne cessent de prodiguer à l'OCI et ses diverses activités et programmes, renforçant, ce faisant, la solidarité islamique tout en rehaussant le rôle qui incombe à l'Organisation.



La conférence est importante à la lumière de la reprise post-Covid 19

La Réunion des hauts fonctionnaires préparatoire à la 5^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique, accueillie par le Royaume d'Arabie Saoudite s'est tenue en septembre 2022 sous le thème «Promouvoir la jeunesse et le sport aux fins de bâtir une Oummah solidaire».

Ont pris la parole à la séance d'ouverture de la Réunion préparatoire, respectivement, le Représentant de la République d'Azerbaïdjan, président de la 4^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports, M. Ali Kadyrov ; le Secrétaire d'Etat aux sports et à la jeunesse du Royaume d'Arabie Saoudite, Président de la 5^{ème} session de la Conférence, M. Abdulaziz bin Abdulrahman Al-Massad ; et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et familiales de l'OCI, l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet.

Dans l'allocution du Secrétariat général, l'Ambassadeur Bakheet a indiqué que l'accueil par le Royaume d'Arabie Saoudite de cette session, tout comme il avait accueilli les première et deuxième sessions de la conférence, respectivement en 2005 et en 2014, souligne la détermination du Royaume à soutenir les activités de l'OCI, ainsi

que l'intérêt qu'il accorde aux questions de développement de la jeunesse et des sports dans les Etats membres. Il a affirmé, en outre, que la tenue de cette session à un moment où le monde commence à se remettre de la pandémie de la Covid-19, reflète l'engagement de l'OCI à l'égard de la jeunesse et des sports et de leur promotion dans les Etats membres, ainsi que les efforts qu'elle mène pour soutenir le multiculturalisme, le dialogue entre les cultures et les civilisations, et la diffusion des valeurs islamiques à travers le sport.

L'ambassadeur Tareg Bakheet a indiqué également que la réunion offre l'opportunité pour, d'une part discuter de questions liées au développement de la jeunesse et des sports indispensable à l'édification d'une Oummah solidaire, et d'autre part, aborder les défis qui entravent le renforcement des capacités des jeunes et le développement du sport dans les États membres. Il s'agissait également de proposer les moyens, les solutions et les mécanismes appropriés pour renforcer la coopération entre les Etats membres dans ce domaine.

Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et familiales a exprimé les remerciements du Secrétariat général à toutes les institutions de l'OCI actives dans

le domaine de la jeunesse et des sports, en particulier la Banque islamique de développement (BID), l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), l'Organisation pour le développement de la femme et le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), la Fédération sportive de la solidarité islamique (FSSI), le Forum de la coopération islamique pour la jeunesse (ICYF), et l'Union internationale des scouts musulmans (IUMS) pour leurs efforts dans le domaine du développement de la jeunesse et des sports dans les Etats membres et ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre des résolutions adoptées par les précédentes sessions de la Conférence ministérielle sur la jeunesse et les sports.

La réunion a examiné la situation de la jeunesse dans les Etats membres de l'OCI et l'importance que l'OCI et ses organes et institutions concernés attachent au développement de la jeunesse et des sports. Elle s'est penchée sur l'action à entreprendre afin de renforcer les capacités de la jeunesse et de promouvoir son rôle dans le développement.



L'OCI salue la création d'une Unité de la jeunesse au sein du Secrétariat général

La 5^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, tenue du 7 au 9 septembre 2022 sous le signe «Promouvoir la jeunesse et des sports pour bâtir une Oummah solidaire», a salué la Résolution 11/43-ORG relative à la création d'une unité de la Jeunesse au sein du Secrétariat général, adoptée par la 43^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenue à Tachkent, en République d'Ouzbékistan, et appelant tous les Etats membres et les organes et institutions concernés de l'OCI à appuyer l'Unité de la jeunesse afin qu'elle puisse mener à bien les fonctions qui lui sont assignées.

Le Secrétariat général a appelé, en contribution avec les Etats membres et les organes et institutions concernés de l'OCI, en particulier le Groupe de la Banque islamique de développement et le Fonds de solidarité islamique, à renforcer les capacités de l'Unité de la jeunesse et à la doter des ressources humaines et financières appropriées aux fins de coopération et de coordination avec les organes de l'OCI œuvrant dans le domaine de la jeunesse et des sports, en vue d'assurer le suivi de la mise en œuvre des résolutions, stratégies et plans d'action pertinents de l'Organisation.

La Déclaration a exhorté les Etats membres et les organes et institutions concernés de

l'Organisation à prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et sa Stratégie pour le développement des sports, ainsi que ses résolutions pertinentes, en coordination avec le Secrétariat général.

Elle s'est félicitée également de la Vision 2030 du Royaume d'Arabie Saoudite et la place attribuée à la jeunesse et aux sports, ainsi que les efforts déployés par le Gouvernement du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud et le Prince héritier, en vue de placer les questions relatives à la jeunesse et aux sports au cœur du processus de développement du Royaume. Elle a également appelé les Etats membres de l'Organisation à prendre les mesures qui s'imposent pour lever tous les obstacles qui entravent la participation des jeunes au développement.

La Déclaration a exprimé sa profonde préoccupation face à la recrudescence des attaques terroristes, de l'extrémisme violent, du radicalisme et de l'incitation au terrorisme parmi les jeunes, tout particulièrement à travers les médias et les réseaux sociaux, et leurs incidences sur la stabilité, la sécurité et la coexistence pacifique entre les peuples du monde entier et notamment dans les Etats membres de l'OCI.

La Déclaration issue de la Conférence a invité les Etats membres à placer les questions de la jeunesse et du sport au cœur de leurs

programmes et plans d'action de développement, à assurer la participation effective des jeunes, hommes et femmes, à leur mise en œuvre et aux activités nationales de développement, et à veiller à leur offrir des opportunités d'éducation de qualité, de santé, de formation, d'emploi décent et de soins, et à prendre en charge les jeunes à besoins spécifiques.

Elle a, en outre, salué les efforts du Royaume hachémite de Jordanie pour soutenir et autonomiser les jeunes ainsi qu'à mettre à leur disposition un nombre d'initiatives, dont en particulier l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution relative à la jeunesse, à la sécurité et à la paix, ainsi que l'appel lancé aux Etats membres pour assurer le suivi de sa mise en œuvre.

La Réunion a mis l'accent sur le rôle central des institutions nationales opérant dans le domaine de la jeunesse et des sports dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et de la Stratégie de l'OCI pour le développement des sports. A cet égard, elle a invité le Secrétariat général à intensifier la coopération et la coordination avec ces institutions et à organiser des séminaires régionaux pour contribuer au renforcement des capacités des jeunes en matière de diplomatie culturelle et de lancement et de développement de projets, l'acquisition des compétences en matière de microfinance, ainsi que l'incitation au travail bénévole.



L'OCI se félicite de l'adoption du Bureau onusien de la jeunesse

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, s'est félicité de la décision de l'Assemblée générale portant création du Bureau des Nations unies pour la jeunesse adoptée lors de la session du 8 septembre 2022. La mission de ce Bureau est d'œuvrer à l'amélioration de la participation et la promotion des questions relatives aux jeunes à travers le système des Nations unies dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable, des droits de l'homme et autres.

Le Secrétaire général a souligné qu'en raison des besoins croissants des jeunes du monde entier en matière de sensibilisation dans des sociétés fondées sur les principes de paix, de justice et d'égalité entre les hommes et les femmes, la création de ce Bureau au sein du système des Nations unies contribuera à renforcer la coopération sur ce plan entre l'ONU et l'OCI et ses organes et institutions concernés.

Il a affirmé, en outre, que l'OCI et ses organes et institutions œuvrant dans le domaine du renforcement des capacités des jeunes, sont prêts à coopérer avec le nouveau Bureau des Nations unies afin d'aider les Etats membres à relever les défis auxquels ils sont confrontés dans ce domaine.

Il convient de noter que le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI a mis en place l'Unité de la jeunesse au Secrétariat général, en vertu de la résolution issue de sa 43^{ème} session, tenue à Tachkent

en 2016, afin de coordonner les efforts de l'Organisation et de ses organes et institutions dans le domaine du développement de la jeunesse et de renforcer leur rôle dans le développement. A noter également que la

Le Secrétaire général a indiqué que la consécration de cette Journée de l'OCI à la jeunesse constitue en soi une affirmation de la place centrale que la question de la jeunesse occupe dans les priorités de l'Organisation

5^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports, accueillie par le Royaume d'Arabie Saoudite, du 7 au 9 septembre 2022 à Djeddah, a appelé le Secrétariat général de l'OCI à promouvoir la coopération avec les partenaires internationaux et régionaux afin de renforcer les capacités et l'autonomisation des jeunes dans les Etats membres.

Dans cette même veine, et à l'occasion de la célébration de la Journée de la jeunesse de l'Organisation de la Coopération Islamique célébrée le 3 septembre de chaque année, par décision du Conseil des Ministres des affaires étrangères à sa 44^{ème} session, qui s'est tenue en Côte d'Ivoire en 2017, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a adressé ses sincères félicitations et ses bénédictions à tous les jeunes hommes et femmes de l'ensemble du monde islamique. Le Secrétaire général a fait une mention spéciale à la jeunesse palestinienne qui vit sous l'occupation israélienne, ainsi qu'aux jeunes qui vivent dans des conflits armés dans d'autres Etats membres.

Le Secrétaire général a indiqué que la consécration de cette Journée de l'OCI à la jeunesse constitue en soi une affirmation de la place centrale que la question de la jeunesse occupe dans les priorités de l'Organisation, ainsi qu'une occasion de saluer les contributions des jeunes à l'amélioration de notre monde et de souligner le rôle important qu'ils assument dans le développement, la construction et le renforcement de la paix, le dialogue, la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme dans les Etats membres. Le Secrétaire général a appelé les Etats membres et la communauté internationale à unir leurs efforts pour renforcer le rôle des jeunes dans le développement afin qu'ils soient des partenaires efficaces dans les efforts destinés à améliorer la situation économique et sociale dans le monde.

L'élaboration du projet de Convention sur les droits de l'enfant



La 2^{ème} réunion du Groupe d'experts intergouvernementaux à composition non limitée des Etats membres de l'OCI, s'est tenue le 29 novembre 2022, au siège du Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) à Djeddah, pour finaliser le projet de Convention de l'OCI sur les droits de l'enfant en Islam, préalablement à sa présentation au prochain Conseil des Ministres des Affaires étrangères, prévue à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie, pour adoption.

Dans l'allocution prononcée en son nom à la séance d'ouverture par le Secrétaire gé-

néral adjoint aux Affaires humanitaires, culturelles et sociales, l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet, le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a passé en revue les phases de préparation du projet de "Convention de l'OCI sur les droits de l'enfant", notant que la deuxième mouture du projet de ladite convention a été élaborée en coordination entre le Secrétariat général de l'OCI et la Commission permanente indépendante des droits de l'homme, en y incluant et en révisant tous les points de vue des Etats membres, afin de finaliser leur examen au cours de la présente réunion.

Le Secrétaire général a également appelé à intensifier les efforts et la coopération intra-OCI dans le domaine de la protection des droits de l'enfant et à traduire en mesures concrètes ces droits, garantis par l'Islam et les réglementations et chartes internationales relatives à l'enfant. Il s'agit, en l'occurrence, de renforcer les mécanismes de coordination à la fois entre les institutions nationales et entre elles et les organes et institutions de l'Organisation, tout en prenant les mesures qui s'imposent pour la mise en œuvre de la convention. A cet égard, il a exhorté les participants à examiner les moyens permettant de conforter le rôle des organes et institutions compétents de l'OCI en matière d'échange d'expériences, ainsi qu'à établir des normes, des mécanismes et des dispositifs permettant d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ladite convention.

Pour sa part, le Président de la Réunion, S.E. l'Ambassadeur Rizwan Saeed Sheikh, Représentant permanent de la République islamique du Pakistan auprès de l'OCI, qui préside actuellement le Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'OCI, a donné un aperçu de l'état d'avancement du projet de convention.

Atelier conjoint OCI-UE sur "la violence basée sur le genre"

Dans le cadre de son partenariat et de la poursuite de la concertation et de la collaboration avec l'Union européenne (UE), le Secrétariat général de l'OCI et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), ont organisé, le 7 décembre 2022, un atelier virtuel sur "l'élimination de la violence basée sur le genre" (VBG). L'atelier a été organisé en commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novem-

bre de chaque année, ainsi que de la campagne TOUS UNIS (16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles).

L'atelier avait pour objectifs d'échanger les informations sur le cadre juridique et politique et les instruments/mécanismes des droits de l'homme à même de favoriser la protection des droits des femmes et l'élimination de la violence sexuelle et sexuelle. Il visait également à échanger les ef-

forts et activités de l'UE et des institutions de l'OCI en matière de lutte contre la VBG et à formuler des idées et des recommandations concrètes pour renforcer la coopération future entre l'UE et l'OCI.

Ont participé à cet atelier du côté de l'OCI, respectivement la CPIDH, le SESRIC, la BID et l'ODF, qui ont présenté leurs efforts et initiatives en matière d'autonomisation de la femme en général.

Nécessité de suivre le projet de Banque de la famille dans les Etats du Sahel

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Houssein Brahim Taha, a salué les efforts de la Mauritanie dans les domaines de l'action sociale, de la protection de l'enfance et de l'autonomisation des familles, dans l'allocution prononcée en son nom par l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, culturelles et sociales à

la séance d'ouverture du Forum régional en Afrique, tenu les 19 et 20 décembre 2022, à Nouakchott, en Mauritanie, sous le thème "La microfinance en Afrique : Opportunités prometteuses et modèle innovant".

Le Secrétaire général a souligné que l'accueil par la Mauritanie de ce forum régional revêt une importance particulière pour les Etats membres. En effet, il fournit une occasion

propice à l'échange des points de vue et des expériences et à l'identification des meilleurs moyens pour la mise en œuvre des différents programmes de microfinance, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté, en particulier chez les femmes.

Le Secrétaire général a également indiqué que la microfinance est un important outil de lutte contre la pauvreté.

Symposium sur la promotion de la communication post-coronavirus

Le Secrétariat général de l'OCI a organisé, le 10 octobre 2022, un symposium sur le thème "Promotion de la communication dans le monde contemporain post-coronavirus : Renforcement du dialogue entre le monde musulman et les autres grandes civilisations". S.E. l'Ambassadeur Tareg Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, culturelles et sociales, a donné lecture de l'allocution d'ouverture de S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, dans laquelle il a déclaré que le choix porté sur le thème du symposium découle du besoin de suivre la manière dont les pays islamiques interagissent avec les autres civilisations, tant à travers les Etats, qu'à trav-

ers les cultures, les religions et le autres. A noter que le Symposium a été organisé en application de la Résolution 1/48-C, adoptée par la 48^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI. Ont pris part à cet événement des orateurs de différents pays, dont notamment Sheikh Muhammad bin Abdul Wahed Al-Arifi, Conseiller au Ministère des affaires islamiques, de l'appel et de l'orientation du Royaume d'Arabie saoudite, qui a présenté l'expérience de son pays durant la pandémie ; le Professeur Muhammad Shafiq, Directeur exécutif au Centre Brian and Jean Hickey pour les Etudes et le dialogue interconfes-

sionnels, aux Etats-Unis ; le Professeur Ma Lirong, Directeur de l'Institut des études stratégiques sur la route de la soie à l'Université des études internationales de Shanghai, en République populaire de Chine ; le Professeur Hosaka Shuji, Président de l'Association japonaise pour les études sur le Moyen-Orient (JAMES) ; et le Prof Sergey Vorobiev de la Faculté des économies mondiales et des affaires internationales, Ecole supérieure d'Economie de la Fédération de Russie. Le deuxième panel de discussion s'est déroulé avec la participation de S.E. l'Ambassadeur Professeur Dr. Mahmud Erol Kilic, Directeur général du Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques (IRCICA).

"Bamakhrama" fait un exposé au symposium sur la création de l'OCI

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a fêté son anniversaire, célébré le 25 septembre de chaque année, date à laquelle le Sommet fondateur de Rabat de 1969 a donné naissance à l'Organisation au lendemain de l'incendie criminel de la Mosquée Al-Aqsa, le 21 août 1969. A cette occasion, l'Organisation a invité S.E. l'Ambassadeur Dya-eddine Saïd Bamakhrama, Ambassadeur de la République de Djibouti et Doyen du Corps diplomatique accrédité auprès du Royaume d'Arabie saoudite, ainsi que des responsables du Secrétariat général. Le symposium a donné un aperçu historique



sur la création de l'OCI, de son importance et des rôles qui lui sont dévolus ainsi qu'à ses organes subsidiaires et ses institutions spé-

cialisées et affiliées, à l'égard des questions qui préoccupent le monde islamique, telles que la cause palestinienne, les minorités musulmanes, le phénomène de l'islamophobie et la promotion des concepts de modération et de tolérance. Le symposium a évoqué, en outre, les efforts déployés pour renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres dans tous les domaines, dans le souci de donner un nouvel élan à l'action islamique commune et de stimuler les activités culturelles et sociales pour atteindre les objectifs et aspirations communs.

Colloque pour la célébration de la journée mondiale de la tolérance

A l'occasion de la Journée internationale de la tolérance, célébrée le 16 novembre de chaque année, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a tenu le 1er décembre 2022, un colloque virtuel qui s'inscrit dans le cadre des conférences culturelles périodiques et des séminaires qu'il organise afin de promouvoir et de mettre en valeur le contenu culturel. Le colloque a accueilli le Dr. Youssef Al-Hasan, écrivain et chercheur émirati titulaire d'un doctorat en sciences politiques, qui appartient à la première génération de diplomates émiratis (1972-2010) et a occupé de nombreuses fonctions et responsabilités diplomatiques. Le dernier poste en date était celui de Directeur général de l'Institut diplo-

matique, avec rang d'ambassadeur. Il a été membre du Conseil d'administration d'un grand nombre de groupes de recherche et de réflexion et d'universités. Il est membre fondateur du Groupe arabe pour le dialogue islamo-chrétien. Le colloque a mis en lumière le concept de tolérance, ses contextes culturels et l'objectif de la tolérance. Il a également abordé les questions de dialogue et de coexistence, l'importance de la tolérance et de la paix dans la promotion de la coexistence, la manière de faire face à l'intolérance, ainsi que la place et les manifestations de la tolérance dans la religion islamique. Le colloque a également abordé les efforts de l'Etat des Emirats arabes unis pour pro-

mouvoir les valeurs de tolérance à travers le monde et ses initiatives dans ce sens. De même qu'il s'est penché sur le rôle assigné aux organisations internationales, intellectuelles et culturelles et aux médias pour la promotion de la culture de la tolérance à travers le monde. A rappeler que le Centre Voix de la Sagesse (Sawt al-Hikma), relevant de l'OCI, a participé à la Journée internationale de la tolérance, célébrée le 16 novembre de chaque année, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1996, et qui est devenue désormais une occasion annuelle pour promouvoir la coexistence et rejeter la haine.

Réunion de coordination des institutions de l'OCI



Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a accueilli, les 14 et 15 décembre 2022, la 6^{ème} Réunion annuelle de coordination des responsables des institutions de l'OCI, sur invitation de S.E. le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha.

Dans un discours de bienvenue prononcé au nom du Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires économiques, Dr. Ahmad Kawesa Sengendo a souligné que la réunion annuelle de coordination représente un instrument essentiel pour faire le point ensemble sur les principales initiatives des institutions pertinentes de l'OCI concernant la mise en œuvre des résolutions de l'Organisation dans tous les domaines. Elle permet également d'identifier les solutions nécessaires pour l'utilisation efficace des potentialités

disponibles et de mobiliser les ressources nécessaires, tout en évitant le double emploi inutile des efforts. Il a mis l'accent sur certains des défis auxquels se trouvent confrontés les Etats membres de l'OCI et qui requièrent une action urgente et concertée du Secrétariat général de l'Organisation et de ses institutions.

Dr. Sengendo a poursuivi en indiquant que "Plus de 89 millions de personnes dans nos Etats membres ne disposent pas de nourriture et ont besoin d'une aide alimentaire urgente, et 19 millions de personnes sont des réfugiés. En fait, l'OCI compte 72,1% des réfugiés dans le monde, dont certains de ses Etats membres sont à la fois la source et la destination".

Et d'ajouter que "Nombre d'Etats membres sont confrontés à des situations préoccupantes d'insécurité et de conflit, avec

environ 300 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) continue d'échapper à bon nombre de ces pays. Plus encore, les récentes inondations et sécheresses effarantes qui ont frappé de nombreux Etats membres apportent la preuve que le changement climatique est une réalité que l'on ne peut désormais ignorer"

Dr. Sengendo a affirmé que vivre et travailler dans un tel monde exige de toutes les institutions de l'OCI un véritable esprit de coopération fraternelle, une planification conjointe, une mise en œuvre efficace des résolutions et l'exécution de toutes les activités planifiées par l'OCI dans les délais impartis. Il a réaffirmé que le rôle essentiel des institutions de l'OCI consiste à créer un avenir meilleur pour la Oummah, voire pour l'humanité tout entière.

S.E. M. Hissein Taha a offert un dîner officiel en l'honneur des chefs des délégations des organes de l'OCI et de ses Bureaux extérieurs, et des envoyés spéciaux du Secrétaire général participant à la Réunion des institutions, afin de mieux se connaître et de consolider la coopération entre l'OCI et ses Organes et Bureaux extérieurs, en présence du Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite, qui assure la présidence du 14^{ème} Sommet islamique.

Hissein Taha reçoit le Secrétaire général de la Chambre islamique

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu dans son cabinet, le 16 octobre 2022, Dr. Youssef bin Hassan Al-Khalawi, Secrétaire général de la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (CICIA). La réunion s'est articulée autour des moyens permettant de renforcer le concept de microfinance dans les Etats membres de l'OCI, ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre du projet de création d'une banque familiale dans les cinq pays du Sahel, dont l'exécution a été décidée par le Conseil des Ministres des affaires étrangères lors de sa 48^{ème} session tenue à Islamabad, en République islamique du Pakistan, en mars dernier.

Dr. Al-Khalawi a passé en revue les efforts



consentis par la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture pour établir une banque familiale dans les cinq

pays du Sahel, en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI et les chambres de commerce des pays concernés.

Le Secrétariat général rend visite à l'IRCICA à Istanbul

En marge de sa participation à la 12^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information à Istanbul, en République de Türkiye, les 21 et 22 octobre 2022, le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a rendu visite au siège du Centre de recherche sur l'histoire, les arts et la culture islamiques "IRCICA" - un organe subsidiaire de l'Organisation.

Au cours de la visite, le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a rencontré le Directeur général du Centre, le Dr. Mahmud Erol Kiliç, qui lui a présenté un exposé sur les activités et projets du Centre. Le Secrétaire général de l'OCI a affirmé le soutien continu du Secrétariat général en faveur du Centre.



Le Secrétariat général invite l'Académie du Fiqh à mobiliser les pays islamiques contre la décision des Talibans d'interdire l'éducation des filles

S.E. Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a appelé l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) à diligenter le lancement d'une campagne internationale visant à mobiliser les voix de l'ensemble des Oulémas et des autorités religieuses dans le monde islamique contre la dernière décision en date du gouvernement Taliban d'interdire l'enseignement des filles, y compris dans les Universités, et des répercussions que cette décision peut avoir, en se basant sur les préceptes de la sublime religion islamique qui appellent à l'enseignement des filles.

Cet appel du Secrétaire général de l'OCI est intervenu à l'ouverture de la 2^{ème} réunion

du Bureau de l'AIFI, le 29 décembre 2022, au titre de l'année 2022, tenue par visioconférence. Le Secrétaire général, qui assurait la présidence de la réunion, a déclaré que : "La décision du Gouvernement Taliban d'interdire l'enseignement des filles, y compris dans les universités, et de licencier les membres féminins du corps enseignant, sous prétexte que cela va à l'encontre de la Charia islamique, aura été l'un des plus récents défis auxquels l'Académie s'est trouvée confrontée, en plus des questions des minorités et de la recrudescence de l'islamophobie dans les pays occidentaux et autres problèmes urgents".

Il a, en outre, insisté sur la priorité accordée à la question afghane dans l'ordre du jour

tant de l'OCI que de l'Académie, affirmant que la décision des Talibans ne se fonde sur aucun texte de la Charia islamique. Il a, dans ce contexte, rappelé qu'un groupe d'Oulémas s'était rendu en Afghanistan en juin 2022, où il a eu des rencontres intensives avec les oulémas et dirigeants Talibans, au cours desquelles ils sont convenus que l'Islam a accordé à la femme l'ensemble de ses droits, y compris ceux de l'enseignement et du travail. M. Hissein Brahim Taha a, en conclusion, fait observer que la décision des Talibans de priver les filles de leur droit à l'enseignement ne fera qu'aggraver les rumeurs qui se répandent au sujet de notre sublime religion, alors que l'Islam en est tout à fait innocent.

Hissein Taha accueille les membres de la CPIDH à l'Organisation

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu dans son cabinet, à Djeddah, le 19 décembre 2022, les membres de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme (CPIDH), relevant de l'OCI. Le Secrétaire général a rendu hommage à la Commission pour son rôle et ses réalisations dans la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les Etats membres ainsi que des droits fondamentaux des minorités.



L'OCI et l'ICESCO signent un Mémorandum d'entente



Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 4 octobre 2022, au siège du Secrétariat général à Djeddah, le Dr. Salim Mohammed AlMalik, Directeur général de l'Organisation du monde islamique

pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO). L'entretien entre les deux responsables a débouché sur la signature d'un Mémorandum d'entente pour la coopération et la coordination entre le Secrétariat général de l'OCI et l'ICESCO, M. Hissein Brahim Taha

ayant signé au nom du Secrétariat général et le Dr Salim Mohammed AlMalik au nom de l'ICESCO.

Le mémorandum d'entente vise à renforcer la coordination entre le Secrétariat général de l'OCI et l'ICESCO en matière d'exécution de projets et de programmes portant sur l'éducation, la science et la culture.

D'autre part, les deux parties ont discuté pendant cette réunion des aspects de la coopération, à la lumière des résolutions du Sommet islamique, du Conseil des Ministres des affaires étrangères et des réunions sectorielles dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

A noter, dans ce contexte, qu'une réunion de la commission technique mixte OCI-ICESCO s'est tenue pour discuter de la mise en œuvre d'un nombre de programmes conjoints pendant la prochaine période.

Hissein Taha appel au lancement d'un nouveau Programme d'action 2026-2035

La Deuxième réunion du Groupe intergouvernemental d'experts s'est tenue le 22 novembre 2022 au siège du Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action OCI-2025.

Le Secrétaire général de l'OCI, S.E.M. Hissein Brahim Taha, a confirmé, dans le discours, prononcé en son nom à la séance d'ouverture de la réunion, par le Secrétaire général adjoint aux Affaires de la Palestine et d'Al-Qods, l'Ambassadeur Samir Bakr Diab, que le Programme d'action de

l'Organisation constituait un plan prospectif qui vise à renforcer l'action islamique commune dans des domaines vitaux pour la coopération, le développement et la cohésion, autant de questions fondamentales qui préoccupent nos Etats membres.

Le Secrétaire général a également salué les efforts sincères des Etats membres dans la mise en œuvre des objectifs de ce Programme, dont l'objectif est de doter l'Organisation "d'une vision claire qui permettra d'envisager l'élaboration du nouveau Programme et de procéder à l'élaboration du Rapport final relatif à la mise en œuvre

du Programme d'action OCI- 2025. Ceci devrait permettre également de proposer un projet de Programme d'action pour la décennie 2026-2035".

Pour sa part, le Président de la réunion, l'Ambassadeur Ridwan Sheikh, Représentant permanent de la République islamique du Pakistan auprès de l'OCI, dont le pays préside actuellement le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, a fait un exposé sur l'évolution de la mise en œuvre du Programme d'action OCI-2025 depuis son lancement.

L'Union des radiodiffusions et de la télévision contribue à renforcer la solidarité

Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a prononcé une allocution à la 8^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Union islamique de radiodiffusion, qui s'est tenue virtuellement le 2 octobre 2022. Dans cette allocution, il a exprimé l'espoir que cette réunion sera un pas en avant vers l'achèvement de la réforme institutionnelle de l'Union islamique de radiodiffusion, à la lumière du

rapport annuel de l'Union et du Plan stratégique pour développer son action au cours des cinq prochaines années, conformément aux décisions de la précédente session de l'Assemblée générale, ainsi qu'à la faveur de l'appel à réformer le système de l'OCI, exprimé par le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Sa Majesté le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, lors du 14^{ème} Sommet islamique, tenu à Makka al-Mukarramah, le 31 mai 2019. Le Roi avait, en effet, sou-

ligné la nécessité de développer l'OCI et de réformer ses organes afin qu'elle soit en mesure de faire face aux différents défis auxquels le monde islamique est confronté.

S.E. Dr. Majid bin Abdullah Al-Qasabi, Ministre de l'information par intérim du Royaume d'Arabie Saoudite et Président du Conseil exécutif de l'Union, a assuré la présidence de la réunion, en présence de Dr. Amr Al-Leithi, Directeur général de ladite Union.

Efforts intensifs de l'OCI vers le renforcement des capacités



Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a consacré un espace substantiel au renforcement des capacités et à la formation, notamment dans les domaines de l'observation des élections et de l'action diplomatique. C'est dans ce contexte que s'est tenue, le 15 novembre 2022, la réunion périodique entre le Secrétariat général de l'OCI représenté par «l'Unité d'observation des élections», le Secrétariat général des Nations Unies représenté par «la Division de l'assistance électorale» et le Programme des Nations unies pour le développement représenté par «le Projet régional du PNUD pour le Moyen-Orient». Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts que déploie l'OCI en matière de coopération et de coordination dans le domaine de l'observation des élections.

Les participants susmentionnés ont passé en revue le Plan d'action conjoint de coopération et de partenariat en matière d'observation des élections, et ont discuté de la feuille de route et des perspectives futures de coopération pour l'année 2023. Le Secrétariat général s'est félicité du partenariat fructueux avec l'ONU et le PNUD dans le domaine de l'observation des élections et du soutien qu'ils apportent aux efforts de l'OCI en la matière.

D'autre part, et sur invitation de la Com-

mission électorale centrale de la République du Kazakhstan, une équipe d'observateurs du Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a été dépêchée pour superviser l'élection présidentielle anticipée, tenue le 20 novembre 2022. L'équipe de l'OCI a observé les trois phases du vote, à savoir les arrangements préalables au scrutin, le déroulement du scrutin et le dépouillement des bulletins de vote. L'équipe a rencontré plusieurs parties prenantes, y compris des candidats à la présidence, et a été informée du processus de vote.

La délégation de l'OCI a conclu son observation en notant que le processus électoral s'est déroulé de manière ouverte, libre et ordonnée, avec un taux de participation élevé des électeurs qui se sont attachés à exercer leurs droits politiques et civils. Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a félicité le peuple kazakh pour le bon déroulement de l'élection présidentielle.

L'Organisation a également dépêché, à l'invitation de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie, une équipe d'observateurs pour surveiller les élections législatives qui se sont déroulées, le 18 décembre 2022.

La mission d'observation des élections de l'OCI a tenu, le 15 décembre 2022, une

réunion avec le Président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections de la République Tunisienne, M. Farouk Bouasker, en présence des membres de l'Instance, et lui a transmis les salutations du Secrétaire général et ses vœux pour le succès du processus électoral. La délégation a reçu un exposé sur le processus électoral. La mission a souligné l'importance que l'OCI attache au processus d'observation des élections dans les Etats membres, ainsi qu'il est énoncé dans les dispositions pertinentes de la Charte de l'Organisation. La délégation de l'OCI a conclu sa mission, constatant que le processus électoral s'est déroulé de manière transparente, libre et ordonnée.

Par ailleurs, et dans son souci d'œuvrer au rehaussement des capacités dans le domaine de l'action diplomatique, le Secrétaire général de l'OCI, S.E.M. Hissein Brahim Taha, a souligné l'importance de la formation des jeunes diplomates des pays de l'OCI aux différents aspects de la médiation, en les initiant notamment aux tendances des conflits mondiaux et régionaux, aux compétences de négociation et à la diplomatie préventive afin qu'ils jouent un rôle utile dans la médiation et la résolution des conflits au sein de l'espace OCI.



Dr. Hisham Khogali

Interprète, formateur et chercheur au Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique

L'un des défis auxquels étaient confrontés les interprètes au début de l'utilisation des applications était l'absence de la fonction

Défis liés à l'interprétation pendant et après la pandémie de la Covid-19

Le monde assiste à une pandémie sans précédent dans son histoire moderne, qui est la nouvelle pandémie du coronavirus, ou Covid-19, qui a affecté négativement divers aspects de la vie, et le secteur de l'organisation de conférences ne fait pas exception. Les mesures de fermeture ont incité les organisateurs de conférences à les annuler, ou à les rationner après leur retour aux conférences en présentiel.

Et comme à l'accoutumé, les industries concernées ont trouvé matière à tirer profit de ce défi, engageant la concurrence en proposant toutes sortes d'applications susceptibles d'être utilisées dans l'organisation d'événements à distance. Et puisque le domaine de l'interprétation simultanée fait partie intégrante des conférences internationales, il était indispensable que les applications prévoient la fourniture d'un service d'interprétation simultanée. Ainsi, parmi les applications les plus en vue ayant le potentiel d'organiser des vidéoconférences avec l'option de traduction simultanée figurent respectivement l'application Zoom, l'application Microsoft Team et Google Meet. Les institutions, organisations et autres entités qui ont besoin d'héberger des personnes parlant différentes langues ont été contraintes d'utiliser ces applications après l'arrêt complet du travail en présentiel en raison de la pandémie.

Nous allons tenter, à travers cet article, de présenter et d'évaluer cette expérience du point de vue d'un interprète et de clarifier les principaux défis que l'utilisation de ces applications comporte.

Une sélection d'applications de communication intelligentes contenant un service d'interprétation simultanée ont été choisies, contrairement à d'autres programmes populaires tels que Cisco et Microsoft Team. Et bien que des plateformes conçues spécialement pour l'interprétation simultanée à distance ont émergé, telles que «Kobo» et «Enterprise», la difficulté technique majeure à laquelle l'interprète se trouve confronté au cours de son travail est l'impératif de s'inscrire tôt avant d'entrer sur la plate-forme. Or le traducteur risque d'être exposé à diverses difficultés techniques susceptibles d'entraver son accès et le démarrage de l'interprétation, ce qui sème la confusion dans le calendrier de répartition des interprètes et brouille l'ensemble du processus.

Plus encore, il y a le problème où le traducteur a besoin de se réserver sa participation en tant qu'interprète et non en tant qu'orateur. Le traducteur peut perdre cette fonctionnalité, de sorte que sa voix interfère avec la voix de l'orateur, provoquant ainsi un dysfonctionnement technique qui exige l'arrêt de la traduction.

L'une des difficultés d'utilisation de ces applications concerne l'inadéquation du débit de connexion internet nécessaire, et ce, tant pour l'intéressé que pour les participants aux réunions. Cela a suscité de nombreuses difficultés techniques telle que l'interruption de l'image ou du son sur la plate-forme (vers et depuis les canaux de traduction).

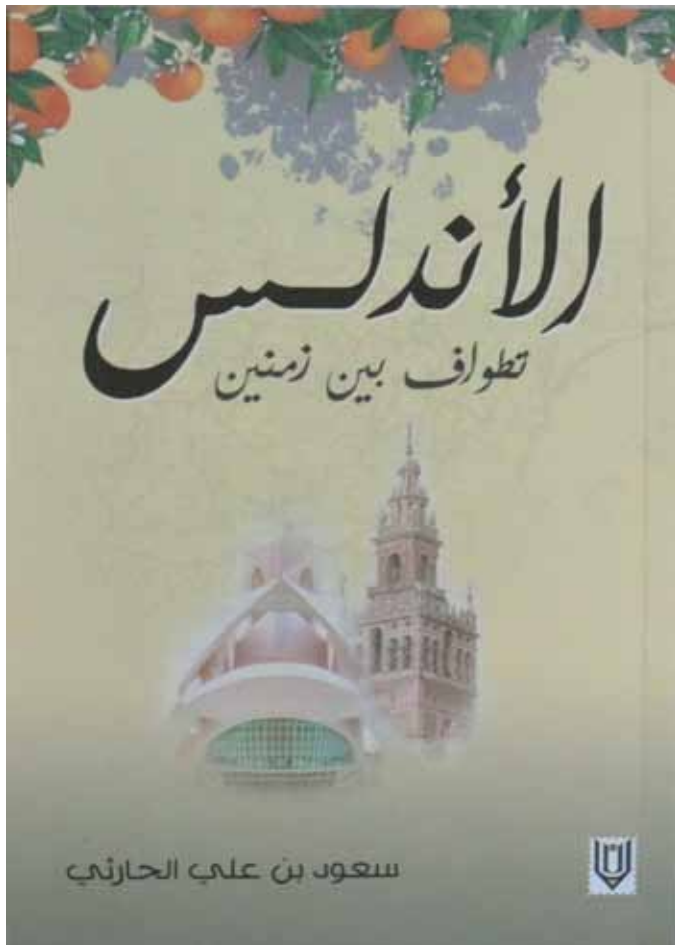
Un autre problème est celui de la médiocrité du son ou du bruit de fond provenant de l'un des haut-parleurs. L'existence d'un problème lié à la clarté du son ou à sa faiblesse peut ne pas être perçue par l'auditeur ordinaire (y compris le technicien) qui peut estimer que le son est clair malgré l'existence du problème.

L'un des défis auxquels étaient confrontés les interprètes au début de l'utilisation des applications était l'absence de la fonction RELAY, qui permet à l'interprète de traduire à partir d'une langue qui n'est pas l'une de ses langues de spécialisation par le biais d'un autre traducteur. Cela complique encore davantage la tâche des interprètes car certains d'entre eux sont contraints de rester en stand-by pour entrer en scène dès lors qu'un orateur parle dans une langue dont son collègue ne parle pas couramment.

Avec l'assouplissement des restrictions de mouvement dans les villes, les interprètes sont passés du travail depuis leurs bureaux à celui du travail à l'intérieur des cabines, avec la présence d'une équipe technique du Département des technologies de l'information pour faciliter le travail effectué via la plate-forme appropriée. Malgré la persistance de difficultés techniques représentées par une faible communication Internet et des coupures de son tant au niveau de la voix sortante et qu'entrante, auxquels s'ajoutent les autres inconvénients mentionnés plus haut, la situation s'est beaucoup améliorée du fait de la présence des interprètes en un seul endroit, ce qui facilite la communication entre eux et l'échange de rôles. Cela a permis également de résoudre plus facilement les problèmes techniques grâce à la présence toute proche du technicien, qui prend connaissance des difficultés qui surviennent en un court laps de temps et intervient à l'intérieur de la cabine et aide l'interprète à les surmonter.

Malgré le retour à la normale après le recul des effets de la pandémie, de nombreuses organisations internationales ont trouvé dans l'utilisation des plateformes de visioconférence bon nombre d'avantages, notamment celui d'économiser les frais de voyage et les difficultés qui y sont liées ; désormais elles recourent aux réunions hybrides où la participation se fait à la fois en présentiel et à distance, quoiqu'elles continuent à poser de grands défis aux interprètes, qui se heurtent à des difficultés non négligeables dans l'accomplissement de leur travail à distance.

Ouvrage "L'Andalousie, voyage entre deux époques"



Le Caire Hajjaj Salama (DPA) : L'écrivain omanais, Saoud bin Ali al-Harithi, nous embarque dans son ouvrage « Andalousie : Un voyage entre deux époques », récemment publié à Mascate, par la maison d'édition Labban pour la diffusion de la connaissance (Labban li-Nashr al-Maarifa) pour nous faire découvrir, en détail, à travers les chapitres de son livre tant de souvenirs, de situations historiques, d'images, d'exploits et d'édifices.

Al-Harithi nous plonge au fil des pages de son livre sur l'histoire de l'Andalousie, errant entre ces cités andalouses qui vivent à la lisière de deux mondes, et dont on ne peut s'affranchir ni de l'un ni de l'autre. Alors il conclut son itinérance en posant la question: Pensez-vous que ces villes souffrent de la nostalgie du passé ? Leurs grands rois d'antan leur manquent-ils ? Et qu'en est-il de leurs poètes et écrivains, qui ont chanté leur amour pour une patrie qui incarne la beauté, l'art et la créativité ?

Le livre passe en revue les nombreuses constantes et jalons importants de l'histoire de l'Andalousie, à commencer par la conquête de ce pays par Tariq bin Ziyad, sa capacité à mettre fin au règne des Wisigoths en Espagne, la ruée de toute son armée vers la péninsule ibérique pour lever la bannière de l'Islam sur le continent européen

pour la première fois.

Il se penche sur ces mystères que le temps a révélé aux générations musulmanes successives, et comment le commandant militaire, Tariq bin Ziyad, a entrepris d'annexer de nouveaux pays à la civilisation et à l'Etat islamique ; son invitation aux populations et peuples étrangers à entrer dans la religion de l'Islam, tout en remportant les victoires et les gloires. Mais outre ces grands desseins, il frayait la voie toute cahoteuse à la dernière dynastie Omeyyade, au pouvoir à Damas, pour faire de l'Andalousie une extension et un centre du califat Omeyyade. Et c'est ainsi que, trois décennies plus tard, elle accueillait le Saqr (épervier) de Quraish, Abdul Rahman bin Muawiya bin Abdel Malik, qui a établi l'Etat omeyyade en Andalousie et qu'ils ont gouverné, lui et ses successeurs pendant trois siècles.

L'ouvrage évoque également ce que l'Andalousie embrasse en termes de souvenirs, de positions, d'images, d'exploits, de monuments et de l'histoire dorée d'une ère islamique glorieuse et prestigieuse qui ravit le cœur et suscite la fierté tant des Arabes que des Musulmans.

Il raconte comment l'Andalousie, qui était l'un des hauts lieux de la civilisation islamique, s'est transformée en un tableau où se jouent les scènes de chute, de fissions et de ruptures, de conflits et de fanatisme odieux qui se conjuguent pour détruire les gens, la terre, les valeurs, la civilisation, le patrimoine scientifique et architectural acquis, à travers les conflits et les guerres civiles, où des rois de sectes se reproduisent et héritent des royaumes arabes et islamiques, marqués par la déchéance qui les mena à la dégénérescence, à la décadence et au déclin.

On peut lire à travers ses pages comment Tariq ibn Ziyad a traversé le détroit de Gibraltar et, grâce à cette grande conquête, livra les clés de l'Europe aux Arabes et aux Musulmans, et pas seulement l'Espagne, afin qu'ils poursuivent leurs conquêtes. Plusieurs décennies plus tard, l'Épervier de Quraish établissait un royaume islamique en Andalousie, avec son centre à Cordoue, qui s'érigea comme un phare illuminant le ciel européen du flambeau de la connaissance, du savoir et des libertés. C'était l'époque où prospérèrent la littérature, les écoles et les universités. Grenade, Séville, Cordoue, Valence et Tolède sont devenue la destination de ceux qui étaient en quête de savoir, des penseurs et des enseignants du monde entier. L'ouvrage relate comment l'Andalousie avait atteint l'apogée de sa prospérité et de son bien-être dans tous les domaines à l'époque omeyyade.

L'auteur de «L'Andalousie, voyage entre deux époques» poursuit son récit des événements les plus marquants de l'histoire de l'Andalousie, depuis sa conquête par Tariq bin Ziyad, et jusqu'à la date du 3 janvier 1492, lorsque Abu Abdullah Al-Saghir, le dernier roi de Taïfa, monta son cheval et tourna le dos (à la façade du célèbre palais d'Alhambra), qui a été construit par le roi musulman Muhammad bin Yusuf bin Muhammad bin Al-Ahmar, se dirigeant vers son exil, après avoir remis les clés de Grenade au chef des Francs (Ferdinand), mettant ainsi fin à la domination musulmane en Espagne.

CARACTÉRISTIQUES

Guyana

Capitale : Georgetown
Superficie : 214.970 kilomètres carrés
Langues officielles : Anglais
Devise : Dollar guyanais



Le Guyana, ou officiellement la République coopérative de Guyana et anciennement la Guyane britannique, est un pays souverain sur la côte nord de l'Amérique du Sud mais fait culturellement partie des Caraïbes anglophones. Le Guyana était une colonie hollandaise et britannique (pendant plus de 200 ans). Membre de l'Organisation de la coopération islamique, c'est le seul pays du Commonwealth sur le continent sud-américain et c'est aussi un membre de la Communauté des Caraïbes dont le secrétariat est basé à Georgetown, capitale de Guyana. Le Guyana a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne le 26 mai 1966 et est devenue une république le 23 février 1970. Historiquement, la zone connue sous le nom de «Guyane» se composait d'un vaste territoire au nord du fleuve Amazone et à l'est de l'Orénoque et est connue sous le nom de «Terre de nombreuses eaux» selon l'Oxford English Dictionary. Le Guyana historique était composée de 3 colonies hollandaises : Essequibo, Demerara et Berbice. Le Guyana moderne est bordée à l'est par le Suriname, au sud et au sud-ouest par le Brésil, à l'ouest par le Venezuela et au nord par l'océan Atlantique. Situé dans la chaîne équatoriale, le pays donne sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud surplombant l'océan Atlantique. Il est divisé en trois régions. La première région,

qui surplombe la côte, est plate et basse, et dans certaines zones, elle atteint le niveau de la mer. La terre commence à s'élever progressivement vers le sud-ouest. Cette région est couverte de forêts tropicales denses. Le Guyana atteint son point le plus élevé au sud-ouest, où la gamme de végétation se transforme en savane, et il y a plusieurs petites rivières qui coulent dans l'océan Atlantique.

D'une superficie de 215.000 km², c'est le troisième plus petit pays indépendant d'Amérique du Sud continentale (après l'Uruguay et le Suriname). Sa population est d'environ 770.000 habitants (données de 2002), dont la majorité se compose d'Indiens de l'Est (43,5%) et d'origine africaine (30,2%).

L'origine de la dénomination du pays dérive de «Guyane», qui est le nom original de la région qui comprend maintenant le Guyana, le Suriname (anciennement la Guyane néerlandaise), la Guyane française et certaines parties du Venezuela et du Brésil.

Le Guyana était habitée par les tribus amérindiennes Arawak et Caribes. La Grande-Bretagne a pris le contrôle du territoire à la fin du XVIII^e siècle et les Pays-Bas ont officiellement cédé le territoire en 1814. En 1831, les trois colonies séparées sont devenues une seule colonie britannique connue sous le nom de Guyane britannique.

Le climat de Guyana est tropical, avec une température élevée la plupart des mois de l'année. L'eau adoucit la chaleur des côtes, et les pluies sont abondantes et tombent en deux saisons, la première d'avril à août, et la seconde de novembre à janvier. La population se compose d'Indiens et de Pakistanais, qui représentent environ 55% de la population totale du pays. Les Africains constituent un tiers de la population, et l'on compte plus de 30.000 Amérindiens - le restant de la population autochtone originaire du pays - et environ 2.000 Européens, auxquels s'ajoutent quelque 10.000 habitants d'origine chinoise, et la minorité restante composée d'un métissage des peuplades ci-dessus.

L'agriculture est considérée comme l'un des piliers de l'économie du pays, en plus de l'exploitation minière. L'agriculture occupe 1% de la superficie totale des terres, et les rendements les plus importants sont la canne à sucre et le riz. Les bananes, le maïs et les noix de coco sont cultivés dans des zones limitées. Le bétail se compose de moutons et de chèvres. Le Guyana est l'un des plus importants pays producteurs de minerai de bauxite, et l'aluminium occupe la deuxième place dans ses exportations ; des tentatives ont été faites pour fabriquer localement les produits en aluminium afin de réduire son exportation sous forme de brut.



A propos

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde. L'Organisation a été créée sur décision du Sommet historique qui a eu lieu à Rabat, Royaume du Maroc, le 12 rajab 1389 H (25 septembre 1969), à la suite de l'incendie criminel de la Mosquée d'Al-Aqsa d'Al-Qods occupé.

En 1970, la première réunion de l'histoire de la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères (CIMAE) a été tenue à Djeddah et a décidé de mettre sur pied un secrétariat permanent basé à cette ville et dirigé par le Secrétaire général de l'Organisation. M. Hissein Brahim Taha est le Douzième Secrétaire général à être investi de cette fonction qu'il assume depuis novembre 2021.

La présente Charte de l'Organisation a été adoptée par la 3^{ème} Conférence des Ministres des Affaires étrangères tenue en 1972. La Charte a fixé les objectifs et principes de l'Organisation et les moyens fondamentaux de renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres. Au cours des quatre dernières décennies, le nombre des Etats membres est passé de 30 Etats membres fondateurs à 57 Etats. La Charte a été mise à jour lors du 11^{ème} Sommet Islamique tenu à Dakar au Sénégal en 2008 pour s'adapter à l'évolution du monde islamique et répondre adéquatement aux exigences du 21^{ème} siècle.

L'Organisation a l'insigne honneur de galvaniser la Oummah dans une parfaite unité et de représenter dignement le monde musulman en épousant les causes qui tiennent à cœur à plus de 1,5 milliard des musulmans à travers le monde. L'Organisation entretient des relations de concertation et de coopération avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, pour protéger les intérêts vitaux des musulmans et œuvrer pour le règlement des conflits dans lesquels des Etats membres se trouvent impliqués. En sauvegardant les valeurs cardinales de l'Islam et des musulmans, l'Organisation a beaucoup fait pour dissiper les préjugés et a fortement prôné l'élimination de la discrimination à l'encontre des musulmans, dans toutes ses formes et manifestations.

Les Etats membres de l'OCI se trouvent confrontés à plusieurs défis du 21^{ème} siècle et afin d'y faire face, la 3^{ème} Session extraordinaire du Sommet Islamique, tenue à Makkah en décembre 2005, a conçu un projet appelé Programme d'action décennal, qui prévoit une action commune des Etats membres. Le Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD) a été mis en œuvre avec succès et a été entièrement bouclé avec la fin de l'année 2015.

L'Organisation a élaboré un programme successeur pour la prochaine décennie (2016-2025). Le nouveau Programme d'action OCI-2025 s'appuie sur les dispositions de la Charte de l'OCI et se décline en 18 domaines prioritaires et 107 objectifs. Les domaines prioritaires incluent les problématiques de la paix et de la sécurité, la Palestine et Al-Qods, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le terrorisme, l'investissement et les finances, la sécurité alimentaire, la science et la technologie, les changements climatiques et le développement durable, la modération, la culture et l'harmonie interconfessionnelle, l'autonomisation des femmes, l'action humanitaire islamique commune, les droits de l'homme et la bonne gouvernance, pour n'en citer que ceux-là.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.

Pour lire plus, visitez le site
www.oic-oci.org



نظام التعاون الإسلامي
OIC - OCI

